

# Aspects statistiques

**Économie genevoise : rétrospective 1992**

Avec quelques éléments de prévision pour 1993

N° 91  
mars 1993

---



Rue du 31-Décembre 8  
Case postale 36  
1211 Genève 6

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

## Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

### Le SCS: un service d'information

Le SCS est un service d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses.

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers. Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

### Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

#### Population

(population résidante et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation)

#### Économie

(production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture)

#### Domaine bâti

(construction, bâtiments et logements, occupation du sol, transactions immobilières)

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,
- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population, les logements et les entreprises),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS,
- organisation et gestion des fichiers généraux,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et de prévision.

### Diffusion

Le SCS édite une quinzaine de collections, qui correspondent à différents besoins : voir informations détaillées en fin de cahier.

#### Légende des signes

-	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
( )	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

**Économie genevoise : rétrospective 1992**

Avec quelques éléments de prévision pour 1993

---

<i>Table des matières</i>	<i>Page</i>
<b>Économie suisse et contexte international</b>	2
<b>Économie genevoise en 1992 : vue d'ensemble</b>	4
<b>Tableau synoptique</b>	8
<b>Économie genevoise en 1992 : examen détaillé</b>	11
1. Population résidante .....	12
2. Emploi .....	16
3. Main-d'oeuvre étrangère .....	20
4. Marché du travail .....	22
5. Agriculture .....	28
6. Énergie .....	30
7. Industrie .....	34
8. Secteur de la construction .....	38
9. Logement .....	40
10. Locaux commerciaux, industriels et artisanaux .....	48
11. Hôtellerie .....	50
12. Trafic aérien .....	52
13. Commerce de détail .....	54
14. Banques .....	56
15. Secteur international .....	58
16. Commerce extérieur .....	62
17. Faillites .....	64
18. Masse salariale .....	66
19. Prix à la consommation .....	68

En 1992, le PIB - produit intérieur brut : mesure de la valeur nette des biens et services produits par une économie sur un territoire donné - de l'ensemble des pays de l'OCDE a progressé de 1,5 % en termes réels (chiffre provisoire). La croissance reste donc faible à l'échelon international, après une hausse de 0,8 % en 1991. Si les Etats-Unis et le Royaume-Uni semblent avoir dépassé le creux de la vague, c'est le contraire pour le Japon et l'Allemagne, dont la croissance a notablement faibli. Le chômage a continué de s'accroître dans les pays industrialisés; par contre, la hausse des prix a perdu de sa vigueur.

Dans plusieurs pays, les prix des biens immobiliers ont durement chuté, ce mouvement de correction paraissant bientôt toucher à sa fin. Hausse du chômage, progression très lente des revenus réels, endettement à résorber, baisse précitée de l'immobilier : les ménages privés ne sont pas d'humeur à consommer. Ils peuvent encore ajourner le renouvellement de leur équipement, renonçant pour le moment à l'achat de biens durables. Les entreprises, qui bénéficient d'un net accroissement de la productivité du travail, s'attachent à assainir leur situation pour pouvoir repartir sur des bases meilleures quand la demande se manifesterait. Pour la plupart des acteurs économiques, c'est ainsi l'attentisme qui prévaut, teinté de morosité.

A l'échelon national, le PIB a reculé de 0,5 % environ en termes réels, après avoir stagné en 1991. Les exportations ont constitué la composante la plus dynamique du PIB, avec une progression de 4,1 %. La consommation des collectivités publiques - traditionnellement rigide à la baisse - a continué d'augmenter, malgré la dégradation de leurs finances. La consommation des ménages privés n'a pas progressé, ce qui n'a rien d'étonnant au vu de l'évolution des salaires et du chômage. Quant aux investissements, aussi bien en construction qu'en équipement, ils ont reculé encore plus fortement (- 8,6 %) que l'an passé.

Le faible repli du PIB s'est toutefois accompagné d'une nette baisse de l'emploi et d'une forte hausse du chômage. En fin d'année, la Suisse se retrouve avec 4,2 % de chômeurs. Peu habitué à pareil taux, ce pays subit un énorme choc psychologique.

De plus, le chômage a progressivement changé de nature : il a perdu son côté frictionnel et devient pour une part croissante des travailleurs sans emploi un état de longue durée; il ne se limite plus aux personnes peu qualifiées et touche toutes les catégories de personnel. Par ailleurs, la Suisse romande et le Tessin (ensemble : 6,4 %) sont nettement plus affectés que la Suisse alémanique (3,4 %). A fin 1992, le taux de chômage dépasse 6,5 % dans trois cantons latins.

Mais comment se fait-il que le chômage ait tellement augmenté alors que le PIB a si peu reculé ? Il faut d'abord en déduire que la productivité apparente<sup>1</sup> du travail a sensiblement augmenté (on produit autant avec moins de travailleurs) et l'hypothèse est émise que les investissements en équipement consentis par les entreprises, notamment dans le domaine informatique, commencent réellement à dégager des gains de productivité. Rappelons toutefois qu'une augmentation de la productivité apparente du travail a aussi été observée lors des précédentes récessions et qu'elle s'explique entre autres par un contrôle des coûts devenu par nécessité plus strict durant ces périodes.

Par ailleurs, l'emploi a encore beaucoup augmenté entre les deux recensements fédéraux des entreprises de 1985 et de 1991, et les licenciements et faillites affectent vraisemblablement des entreprises encore jeunes et fragiles. Cette situation expliquerait en partie l'écart entre cantons romands et alémaniques, dans la mesure où la croissance de l'emploi a été plus marquée dans les premiers durant les années 1985-91.

Par rapport aux précédentes phases de récession, la Suisse "exporte" moins son chômage, car la proportion de travailleurs étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement est plus forte. Les améliorations apportées à l'assurance-chômage ont pour conséquences que la perte d'emploi est moins dramatique pour les travailleurs touchés et que ceux-ci peuvent attendre plus longtemps de retrouver un emploi qui leur convienne. Il semblerait aussi que les entreprises deviennent de moins en moins réticentes à licencier.

En dehors des nuances de l'analyse économique, les ménages privés se voient présenter un cocktail assez amer : chômage et insécurité de l'em-

ploi, stagnation du pouvoir d'achat (et même baisse pour certaines catégories), recul de la valeur des actifs immobiliers. Beaucoup ont tendance à accroître leur épargne, renonçant pour le moment à renouveler leur équipement et tranchant dans le superflu.

Encore vivace en début d'année, le renchérissement a ralenti, d'ailleurs assez brutalement, au second semestre. Le taux annuel passe de 5,2 % fin 1991 à 3,4 % en décembre 1992.

Dans les pays anglo-saxons et au Japon, les taux d'intérêt ont continué de reculer en 1992, en conséquence notamment de politiques monétaires expansives, axées sur la relance. En Allemagne, la politique monétaire est par contre restée restrictive, dans le but de juguler l'inflation, et la tendance à la hausse des taux d'intérêt a perduré jusqu'en été. Cette situation s'est repercutée sur les pays voisins, qui ont aussi "payé" en termes de taux la politique allemande. En automne, les freins ont été prudemment relâchés et les taux ont pu franchement s'orienter à la baisse, au grand soulagement de nombreux acteurs économiques. Sur le front des changes, le Système monétaire européen (SME) a connu des turbulences en automne; des monnaies faibles ont été dépréciées (peseta et escudo), d'autres ont de plus quitté le mécanisme (lire et livre).

En Suisse, le premier semestre a été un peu difficile : recul du franc et hausse des taux. Par la suite, le franc a profité des problèmes du SME et les taux d'intérêt, à court terme en particulier, ont commencé à baisser franchement. La Banque nationale suisse (BNS) a pu bénéficier aussi bien de la décelération du renchérissement que des turbulences du SME, celles-ci, avec les difficultés rencontrées par l'économie allemande, lui ayant redonné un brin d'indépendance par rapport à la Bundesbank.

Enfin, on ne saurait parler de 1992 sans évoquer le refus par les Suisses de l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) : très courte majorité de la population, nette majorité des cantons, clivages Romands/Alémaniques et villes/campagnes. Pour beaucoup de commentateurs, la Suisse s'engage dans l'année 1993 à reculer...

1. Rapport entre le PIB et l'emploi.

Dans l'ensemble des pays industrialisés, la croissance devrait reprendre quelques couleurs en 1993 (+ 2 % environ) sans pour autant retrouver le dynamisme qu'on aimerait lui voir. L'évolution positive se verra d'abord aux Etats-Unis et au Japon, ensuite en Europe occidentale, avec la nuance que la conjoncture allemande pourrait rester préoccupante. Cette modeste reprise s'appuiera notamment :

- sur la décélération du renchérissement;
- sur la baisse des taux d'intérêt, qui va se poursuivre en Europe; les taux devraient se stabiliser aux Etats-Unis et au Japon;
- sur l'assainissement de l'endettement des ménages et des entreprises;
- sur la faible progression des coûts salariaux;
- sur la fin du mouvement de correction des prix des actifs immobiliers;
- sur les restructurations intervenues dans plusieurs secteurs, qui vont renforcer la compétitivité des entreprises.

Ces facteurs fortifieront petit à petit la croissance, qui devrait retrouver un rythme satisfaisant en 1994.

Et en Suisse ? Le pays bénéficiera, naturellement, de la baisse des taux d'intérêt et de l'affaiblissement du renchérissement, ainsi que de la progression du commerce international, mais d'autres facteurs contribueront à ralentir ou retarder la reprise.

La relance hésitante de la conjoncture internationale se traduira par une

hausse sans doute assez modeste des exportations. Les entreprises tournées vers le monde anglo-saxon pourraient enregistrer une augmentation des commandes plus marquées que celles qui sont tournées vers l'Allemagne, ce qui profiterait à Genève, jusqu'à présent plus durement touché par la récession que la Suisse alémanique.

Les investissements en construction ne fourniront probablement aucune impulsion positive à la croissance. Le choc consécutif à la chute des prix n'est pas encore digéré et les taux restent encore relativement élevés en comparaison historique. Malgré cela, les perspectives sont bonnes à moyen terme dans ce secteur. Les investissements en équipement ne montreront vraisemblablement aucun dynamisme. Les entreprises semblent suffisamment équipées et elles n'utilisent actuellement pas pleinement leurs capacités de production. Dans ce domaine en particulier, il est difficile d'évaluer les conséquences du non à l'EEE, lequel pourrait par ailleurs aussi peser sur l'évolution des exportations. La question se pose notamment de savoir dans quelle mesure les entreprises vont développer leurs capacités de production en priorité à l'étranger.

Sur le plan de la consommation privée, on pourra difficilement compter sur les ménages pour augmenter leurs dépenses alors que leur revenu stagne et que l'insécurité des places de travail les inquiète profondément. Au pire, ils pourraient encore accroître leur épargne, avec les effets déprimants que cela impliquerait pour la consommation. Embourbées dans leurs déficits,

les collectivités publiques ne vont pas notablement contribuer à la relance par leurs dépenses.

Au bout du compte, la variation du PIB sera probablement nulle ou légèrement positive, mais la relance sera lente et le dynamisme véritable est pour plus tard.

Compte tenu du retard avec lequel l'emploi réagit à la marche des affaires, le chômage risque fort de progresser encore en 1993 et sa résorption se fera attendre. La plupart des analystes s'attendent d'ailleurs à ce que le seuil incompressible de chômage ne soit plus pour longtemps aussi bas qu'il l'a été durant les dernières années de haute conjoncture.

Le mouvement de restructuration continue dans plusieurs secteurs, notamment la construction et la banque, il s'accélère même notablement dans ce dernier. Pour positif qu'il puisse être ressenti dans l'optique de la santé à long terme de ces secteurs, il n'en reste pas moins que les conséquences de ce mouvement sur l'emploi sont préoccupantes.

Les anticipations et états d'âme des acteurs économiques exerçant un impact certain sur l'économie réelle, leur importance ne doit pas être occultée. La confiance en l'avenir apparaît ainsi comme l'une des conditions de la reprise.

L'affaiblissement des pressions à la hausse des prix permettra à la BNS d'assouplir sa politique monétaire et de favoriser la baisse des taux d'intérêt en relation avec l'évolution des marchés financiers internationaux.

## Économie genevoise en 1992 : vue d'ensemble

### En résumé

La récession économique se généralise et se prolonge, et ni la Suisse ni le canton de Genève ne sont épargnés. Dans ces conditions, le bilan économique du canton pour 1992 n'est guère réjouissant.

Comme l'an passé à pareille époque, c'est sur deux "domaines statistiques", l'**emploi** et la **construction**, que se porte d'emblée l'attention, ceci pour deux raisons : d'abord, parce que la situation y est effectivement préoccupante; mais également parce que l'on dispose, pour ces deux domaines, de données statistiques permettant un bon suivi de l'évolution conjoncturelle, ce qui n'est pas le cas pour d'autres secteurs importants de l'économie du canton (banques, commerce et services commerciaux, etc.).

Pour l'**hôtellerie** genevoise, l'année 1992 se solde par de mauvais résultats : les touristes raccourcissent leur séjour; le nombre de nuitées, et le taux d'occupation, diminuent fortement. Dans l'**industrie**, l'indicateur synthétique de la marche des affaires enregistre une plongée en fin d'année, à laquelle le résultat de la votation sur l'EEE (6 décembre) n'est probablement pas étranger. Les données relatives aux **importations**, aux **faillites** ou à la somme des **salaires versés par les entreprises** du canton reflètent le ralentissement général.

Quelques motifs de satisfaction ou d'espoir tout de même : une bonne surprise du côté des **exportations**, en nette augmentation par rapport à 1991; le ralentissement de la hausse des **prix**; la solidité du **secteur international**, pour lequel les craintes de "délocalisation" vers des villes concurrentes ne se sont pas encore traduites dans les faits.

### 1. Population résidante

---

En 1992, la population du canton a augmenté de 2 342 personnes, pour se fixer à 386 999 habitants en fin d'année.

Ce **gain annuel** s'inscrit dans la moyenne des valeurs enregistrées depuis le milieu des années quatre-vingt, valeurs comprises entre 3 100 (en 1986) et 1 300 (en 1989). Selon l'**origine**, le gain étranger diminue sensiblement, tout en restant largement positif (+ 2 057 en 1992) tandis que la population d'origine suisse augmente légèrement en 1992 (+ 285) après quatre années consécutives de baisse (1988-1991) se soldant par une perte totale supérieure à 1 500 personnes.

Principales tendances du **mouvement démographique** :

- Le nombre annuel des naissances est en augmentation, et avec lui le **gain naturel**; l'accroissement de la population étrangère - de structure relativement jeune - repose sur un gain naturel sensiblement plus élevé (+ 1 282 en 1992) que celui de la population suisse, de structure plus âgée (+ 385 en 1992).
- Le **solde migratoire** total n'évolue que peu de 1991 (+ 783) à 1992 (+ 675). Mais, par origine, on enregistre des évolutions opposées entre Suisses et étrangers : alors que l'excédent migratoire des étrangers se réduit fortement en 1992 (+ 1 862) par rapport aux années précédentes, le déficit migratoire des Suisses est nettement plus faible en 1992 (- 1 187) que durant les cinq années précédentes.
- Les **changements d'origine** sont d'année en année moins nombreux. Ainsi, 1 087 étrangers - "seulement" - ont obtenu la nationalité suisse en 1992, contre 1 233 en 1991 et 1 310 en 1990.

En cinq ans, de fin 1987 à fin 1992, la population d'origine suisse a diminué de près de 1 300 personnes, tandis que la population étrangère s'accroissait de 11 400, sa part dans le total passant de 35,1 % à 37,1 %.

### 2. Emploi

---

Les résultats du recensement fédéral des entreprises de septembre 1991 montrent que le canton avait connu de 1985 à 1991 une période de forte croissance (+ 19 000 emplois). Les données relatives à la statistique trimestrielle de l'emploi indiquent qu'en réalité, septembre 1991 se situait déjà dans la phase de décroissance que nous connaissons actuellement : mesuré au 3<sup>e</sup> trimestre, le volume de l'emploi baisse à Genève depuis deux ans.

De plus, la proportion d'entreprises souffrant de pénurie de main-d'oeuvre est tombée au plus bas, quel que soit le niveau de qualification.

Sur le plan suisse, le retournement a été un peu plus tardif qu'à Genève, mais il est également là.

### 3. Main-d'oeuvre étrangère

---

Mesuré en août, l'effectif de la **main-d'oeuvre étrangère** a diminué de près de 2 000 unités en un an (- 1 907 d'août 1991 à août 1992). Durant la période annuelle précédente (1990-1991), on avait déjà observé un recul, toutefois limité (- 415), alors qu'auparavant on enregistrait des gains annuels supérieurs à 2 000 unités.

Ce sont les travailleurs saisonniers qui sont le plus touchés par la récession : en deux ans, leur effectif est tombé de

7 132 à 3 379 (- 3 753 ou - 53 %). L'effectif des frontaliers recule, lui, de plus de mille en deux ans (- 1 144 ou - 3,6 %); il s'inscrit à 30 649 en août 1992 mais passe sous la barre des 30 000 en janvier 1993.

Par branche économique, les pertes de main-d'oeuvre étrangère sont les plus marquées dans le bâtiment et le génie civil (- 1 868 en 1990-91, puis - 1 441 en 1991-92), dans l'hôtellerie (- 107, puis - 322), et dans la métallurgie (- 293, puis - 242).

#### 4. Marché du travail

---

La dégradation observée dès le milieu de 1990 sur le marché du travail à Genève s'est poursuivie tout au long de l'année dernière : le nombre total de **chômeurs** est ainsi passé en trois ans de 2 011 (fin 1989) à 12 139 (fin 1992), tandis que les offres d'emploi chutaient de 2 519 à 812. Pour 1992, l'accroissement du nombre des chômeurs est toutefois moins marqué à Genève (+ 5 205 ou + 75,1 %) que sur le plan suisse (+ 71 063 ou + 121,3 %), où le phénomène ayant débuté plus tardivement, l'aggravation est actuellement plus forte.

A fin 1992, les taux cantonaux de chômage divisaient encore nettement la Suisse entre Romandie et Tessin (taux compris entre 5,0 % à Fribourg et 6,9 % dans le Tessin) et Suisse alémanique, des Grisons (1,4 %) à Bâle-Ville (4,2 %).

La montée du chômage et la réduction de l'offre d'emplois ayant un caractère général - l'Europe dans son ensemble y est confrontée -, il n'y a guère de secteurs de l'économie ou de catégories de travailleurs qui sont épargnés. Phénomènes particulièrement préoccupants et nouveaux pour la Suisse : l'allongement de la durée du chômage; la situation des chômeurs les plus âgés et celle des jeunes terminant leur formation.

#### 5. Agriculture

---

Bien que les conditions météorologiques aient été favorables à la production, l'agriculture genevoise a connu une année plutôt morose. En effet, le contexte économique et politique devient difficile pour cette branche : mesures prises par la Confédération dans le cadre de la politique agricole et baisse de certains prix de référence; récession économique, avec ses effets sur la demande des consommateurs; hausse des coûts de production.

#### 6. Énergie

---

En dépit de conditions climatiques clémentes, et malgré un certain ralentissement économique, la quantité d'énergie fournie dans le canton durant la dernière période de

chauffage (juillet 1991 - juin 1992) est de 2,8 % supérieure à celle de la période précédente. L'accroissement était de 3,0 % lors de l'exercice antérieur.

Les livraisons d'électricité - dont près de 60 % sont destinées aux activités économiques - n'augmentent que de 1,3 %, confirmant le ralentissement constaté durant la période précédente. En revanche, les livraisons de combustibles liquides augmentent très sensiblement (+ 4,7 %), mais il faut rappeler qu'il s'agit ici de livraisons, et non de consommation : contrairement à l'électricité, les énergies thermiques sont l'objet de stockage, en fonction des variations de prix notamment. A signaler la faible progression des ventes de carburants : + 0,3 %, après le recul (- 1,1 %) de la période précédente.

#### 7. Industrie

---

Déjà très peu satisfaisante durant les trois premiers trimestres, la marche des affaires dans l'industrie s'est encore détériorée au quatrième. En effet, l'**indicateur synthétique de la marche des affaires** a connu une forte baisse en fin d'année, baisse probablement liée au résultat de la votation du 6 décembre sur l'EEE. Les entrées de commandes, en particulier, étaient en nette diminution au quatrième trimestre, alors que le bénéfice brut des entreprises continue d'évoluer négativement depuis trois ans.

**Par branche**, les résultats sont comme toujours contrastés. Deux branches - horlogerie-bijouterie et chimie - continuent de bien résister quoiqu'elles aient, elles aussi, enregistré un refroidissement en fin d'année. A l'autre extrême, l'industrie du bois et du meuble et les arts graphiques sont très durement touchés par la récession. Entre deux, l'industrie métallurgique et les machines et appareils connaissent la stagnation - à un niveau insatisfaisant - avant le recul du quatrième trimestre.

#### 8. Secteur de la construction

---

Si des nombres encore élevés de logements et de locaux industriels et commerciaux ont été achevés et mis sur le marché en 1992, le secteur de la construction a connu une année difficile : d'une part, l'activité du gros oeuvre s'est encore tassée; d'autre part, les réserves de travail baissaient très fortement. Ainsi, de 1991 à 1992,

- la valeur des bâtiments mis en chantier recule de 31 %;
- celle des locaux industriels et commerciaux de 63 %;
- l'entrée des commandes et les réserves de travail en matière de bâtiments baissent respectivement de 19,5 % et 4 %.

Même si un léger mieux se manifeste dans le domaine du génie civil, où l'on constate une reprise des entrées de commandes (+ 24 %) et des réserves de travail (+ 11 %), la situation reste précaire pour l'industrie du bâtiment (gros oeuvre et second oeuvre).

## 9. Logement

---

En 1992, 2132 **logements neufs** ont été mis sur le marché. En tenant compte des transformations et des démolitions, le **gain net** est de 2 066 logements. Mais l'évolution des mises en chantier et celle des logements en construction montre que les retards accumulés depuis trois ans dans le démarrage des nouvelles réalisations se fera bientôt sentir. La barre des 2 000 logements neufs par année ne sera alors plus atteinte. A relever que 90 villas seulement ont été mises sur le marché en 1992, contre 155 en 1991 et 380 en moyenne dans les années 80.

3 426 **logements inoccupés** ont été dénombrés au 1<sup>er</sup> juin 1992, soit 411 de plus qu'en 1991. Il s'agit pour moitié (1 716) de logements vides (+ 191 en un an) et pour l'autre moitié (1 710) de vacants (+ 220 en un an). Le taux de vacance reste toutefois relativement faible (0,9 %) et le marché du logement ne peut pas être considéré comme détendu.

## 10. Locaux commerciaux, industriels et artisanaux

---

La surface totale des **locaux construits** en 1992 (184 000 m<sup>2</sup>) est inférieure d'environ 10 % à celle de 1991 (204 000 m<sup>2</sup>) et, beaucoup plus nettement, à celle de la période 1983-1992 (en moyenne, 240 000 m<sup>2</sup>). Si plus de 500 000 m<sup>2</sup> de surfaces sont encore actuellement en cours de construction, les mises en chantier s'effondrent littéralement (- 66 % en un an).

La surface totale des **locaux vacants** au 1<sup>er</sup> juin 1992 (189 000 m<sup>2</sup>) correspond à peu près à la production de l'année (184 000 m<sup>2</sup>).

En deux ans, les surfaces vacantes ont augmenté de 57 500 m<sup>2</sup> (1990) à 116 800 m<sup>2</sup> (1991) et 189 000 m<sup>2</sup> (1992). Cette évolution s'explique par le ralentissement des activités; mais elle traduit aussi la difficulté, pour le secteur de la construction, à s'adapter aux à-coups de la conjoncture.

## 11. Hôtellerie

---

En termes de nuitées et de taux d'occupation, 1992 n'a pas été une bonne année pour l'hôtellerie genevoise : baisse du nombre annuel de nuitées de 8,0 % (après le - 5,1 % de l'année précédente); taux d'occupation tombant à 42,4 % (contre 46,0 % en 1991 et 48,6 % en 1990).

Pourtant, le total des arrivées a augmenté d'environ 4 % en 1992... mais la durée moyenne de séjour a baissé de 2,53 à 2,23 jours.

Par catégorie d'hôtels, ce sont d'abord les établissements "simples et de milieu de gamme" qui souffrent de la mauvaise conjoncture actuelle (taux d'occupation tombant de 60 % en 1991 à 46 % en 1992), alors que le taux d'occupation des établissements de luxe (4 et 5 étoiles) se maintient à 43 %.

## 12. Trafic aérien

---

Après le creux de 1991, dû à la guerre du Golfe, le trafic a repris en 1992, mais sans retrouver les chiffres de 1990, ni même ceux de 1989. Ainsi, le trafic total (5,72 millions de passagers en 1992) est de 3,1 % supérieur à celui de 1991, mais de 4,2 % inférieur à celui de 1990.

Même constatation pour le fret : le fret local augmente de 6,0 % par rapport à 1991, mais il est de 4,3 % plus bas qu'en 1990.

## 13. Commerce de détail

---

Pour 1992, les **données suisses** sur les chiffres d'affaires dans le commerce de détail indiquent une progression de 0,6 % en valeur nominale, contre 4,3 % en 1991 et 5,1 % en 1990. En termes réels, les ventes reculent de 0,5 %, après avoir faiblement progressé en 1991.

**A Genève**, la Chambre de commerce et d'industrie a mené son enquête 1992-1993 auprès d'un échantillon d'entreprises du canton. Dans le commerce de détail, 45 % des réponses font état d'une diminution du chiffre d'affaires et 28,5 % d'une hausse. Dans le commerce de gros, les proportions correspondantes sont de 36,1 % et 30,1 %.

Pour la moitié environ des entreprises, la rentabilité a diminué en 1992 alors qu'elle a augmenté pour un quart d'entre elles.

## 14. Banques

---

Selon le Groupement des établissements de crédit de la place de Genève, le secteur bancaire suisse connaît lui aussi des moments difficiles, et d'importantes restructurations sont intervenues en 1992; d'autres sont en cours.

Le franc suisse a perdu dans une large mesure son caractère de monnaie refuge. Conséquence : les taux d'intérêts débiteurs se sont rapprochés de ceux des autres monnaies et les crédits sont restés chers. A ce nouveau handicap se sont ajoutées les retombées de la crise du secteur immobilier.

## 15. Secteur international

---

De mars 1991 à mars 1992, le nombre d'**emplois** dans le secteur international - tel que défini dans l'enquête annuelle du SCS - a augmenté de 1,0 % pour atteindre 27 764. Les trois composantes de ce secteur enregistrent des résultats inégaux : croissance de 2,3 % dans les organisations internationales gouvernementales (OIG), baisse dans les missions permanentes (- 1,7 %) et dans les dix principales organisations non gouvernementales (- 5,1 %) - ces dernières rassemblent environ 3/4 des effectifs de l'ensemble des OING à Genève.

Après le record de 1990, l'**activité confériencière** des OIG était en repli en 1991, mais restait soutenue.

En 1991, les **dépenses** des OIG, comme celles des dix principales OING, avaient sensiblement augmenté par rapport à celles de 1990. Au total, ces organisations ont dépensé 3 milliards de francs en 1991, soit 10,6 % de plus qu'en 1990.

## 16. Commerce extérieur

---

Alors que les **importations** du canton baissaient pour la troisième année consécutive (de 7,2 milliards de francs en 1989 à 6,2 milliards en 1992), les **exportations** - heureuse surprise - ont assez nettement augmenté en 1992 (8,6 milliards, soit 0,5 milliard ou 5,9 % de plus qu'en 1991).

Les principales branches exportatrices du canton affichent des taux de croissance compris entre 16,6 % (industrie électrique ou électronique) et 3,2 % (métallurgie).

Quant au recul des importations (- 4,0 % en 1992), il touche à la fois les biens d'équipement (- 1,8 %), les biens de consommation (- 4,3 %), les matières premières et demi-produits (- 3,9 %) et les produits énergétiques (- 6,7 %). Pour ces derniers, la réduction des achats à l'étranger s'explique par des baisses de prix, et non pas de quantités.

## 17. Faillites

---

Le nombre de faillites définitives a augmenté à nouveau en 1992 : le total annuel est passé de 962 en 1990 à 1 229 en 1991 et 1 373 en 1992. En se limitant aux faillites d'entreprises inscrites au Registre du commerce - au sens large, indépendants compris - plus pertinentes du point de vue de la conjoncture économique, on constate que l'accroissement a été moins fort de 1991 à 1992 (de 407 à 455 faillites, soit + 12 %) que de 1990 à 1991 (de 222 à 407, soit + 83 %). Toutefois, selon l'Office des poursuites et faillites,

il y a eu aggravation en 1992 dans la mesure où des entreprises de taille plus importante, implantées depuis plus longtemps à Genève, ont été touchées.

## 18. Masse salariale

---

Traduisant le ralentissement de l'activité économique, la masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales non comprises) a légèrement diminué en 1992 (- 0,1 %), alors qu'elle avait progressé de 3,3 % en 1991. En termes réels, cela équivaut à un nouveau recul : - 2,1 % en 1991; - 4,0 % en 1992.

Cette masse salariale se monte à 12,7 milliards de francs en 1992. Elle n'englobe pas les indemnités de chômage, évaluées à plus de 290 millions de francs.

## 19. Prix à la consommation

---

Le taux annuel de renchérissement a nettement fléchi l'an dernier dans l'ensemble des pays industrialisés. **En Suisse**, il est passé de 5,2 % en décembre 1991 à 3,4 % en décembre 1992.

**A Genève**, la décélération a été légèrement plus marquée : de 5,5 % en 1991 à 3,2 % en 1992.

Les loyers (+ 7,0 % de novembre 1991 à novembre 1992) restent le principal moteur du renchérissement; calculé sans les loyers, le taux annuel se fixerait à 2,2 % à fin 1992 (au lieu 3,2 %). Par opposition, il se fixerait à 3,5 % si l'on excluait les produits pétroliers, dont les prix ont reculé de 4,1 % en 1992.

En 1992, la hausse des prix a été nettement plus marquée pour les services (+ 5,2 %) que pour les marchandises (+ 0,8 %), plus marquée pour les services privés (+ 5,9 %) que pour les services publics (+ 0,7 %).

En 1993, les pressions à la hausse des prix devraient encore s'affaiblir. Au premier semestre, des adaptations des tarifs publics et la hausse des taxes sur l'essence influenceront l'indice. Malgré cela, le taux annuel de renchérissement devrait s'inscrire entre 2,5 et 3,5 % à fin 1993.

## Économie genevoise : tableau synoptique 1992

	Unité	Situation ou période	1991	1992	Variation 1991 - 92	
					absolue	en %
<b>Population</b>						
Population résidante, total	Nombre	Fin décembre	384 657	386 999	2 342	0,6
• Suisses	"	"	243 043	243 328	285	0,1
• Etrangers	"	"	141 614	143 671	2 057	1,5
Gain naturel	"	Total annuel	1 331	1 667	///	///
• Naissances	"	"	4 723	4 874	151	3,2
• Décès	"	"	3 392	3 207	- 185	- 5,5
Gain migratoire, total	"	"	783	675	///	///
• Suisses	"	"	- 1 774	- 1 187	///	///
• Etrangers	"	"	2 557	1 862	///	///
Gain total	"	"	2 114	2 342	///	///
<b>Emploi</b>						
Indice de l'emploi <sup>1)</sup>	3e trim 85 = 100	3e trimestre	104,0	101,7	///	- 2,2
Travailleurs étrangers, total	Nombre	Août	122 455	120 548	- 1 907	- 1,6
• permis B + C <sup>2)</sup>	"	"	71 770	72 322	552	0,8
• frontaliers <sup>2)</sup>	"	"	31 371	30 649	- 722	- 2,3
• saisonniers <sup>2)</sup>	"	"	5 268	3 379	- 1 889	- 35,9
• exempts <sup>3)</sup>	"	"	14 046	14 198	152	1,1
<b>Marché du travail</b>						
Chômeurs, total	"	Moyenne annuelle	5 509	9 644	4 135	75,1
• sans emploi	"	"	5 214	8 981	3 767	72,2
• partiellement sans emploi	"	"	295	663	368	124,7
Taux de chômage	%	Moyenne annuelle	3,1	5,4	///	///
Travailleurs subissant une réduction d'horaire	Nombre	"	1 482	2 896	1 414	95,4
Heures chômées	Milliers	Total annuel	1 115	2 119	1 004	90,0
Offres d'emploi, total	Nombre	"	1 336	1 162	- 174	- 13,0
• à plein temps	"	"	1 246	1 044	- 202	- 16,2
• à temps partiel	"	"	90	118	28	31,1
<b>Agriculture, production</b>						
Viticulture	hl	Total annuel	130 870	137 291	6 421	4,9
Céréales	q	"	227 800	192 000	- 35 800	- 15,7
Colza	q	"	38 310	34 440	- 3 870	- 10,1
<b>Énergie, livraisons</b>						
Electricité	MWh	Saison (juillet-juin)	2 361 261	2 392 854	31 593	1,3
Combustibles liquides	"	"	4 195 255	4 393 663	198 408	4,7
Carburants	"	"	2 992 901	3 001 072	8 171	0,3
<b>Industrie</b>						
Indicateur synthétique de la marche des affaires	Indice	4e trimestre	- 15	- 30	///	///
<b>Logements, construction</b>						
Bâtiments existants	Nombre	Fin décembre	33 352	33 536	184	0,6
• dont villas	"	"	18 310	18 324	14	0,1
Logements existants	"	"	188 677	190 743	2 066	1,1
Autorisés	Nombre	Total annuel	1 508	2 533	1 025	68,0
Mis en chantier	"	"	1 161	1 502	341	29,4
Construits	"	"	2 139	2 132	- 7	- 0,3
<b>Logements inoccupés</b>						
• Vacants non meublés	"	1er juin	3 015	3 426	411	13,6
• Vacants meublés	"	"	1 473	1 677	204	13,8
• Vides	"	"	17	33	16	94,1
	"	"	1 525	1 716	191	12,5

1) Source : OFS. 2) Source : Office fédéral des étrangers. 3) Source : SCS.

(suite)

	Unité	Situation ou période			Variation 1991 - 92	
			1991	1992	absolue	en %
<b>Hôtellerie</b>						
Arrivées	Millier	Total annuel	920,8	960,8	40,0	4,3
Nuitées	"	"	2 327,6	2 142,1	- 185,5	- 8,0
dont hôtes de l'étranger	"	"	1 904,2	1 822,5	- 81,7	- 4,3
Lits disponibles	Nombre	Moyenne annuelle	13 851	13 805	///	///
Taux d'occupation des lits disponibles	%	"	46,0	42,4	///	///
<b>Aéroport (trafic commercial)</b>						
Mouvements d'avions	Nombre	Total annuel	97 876	102 205	4 329	4,4
Trafic passagers local	"	"	5 144 758	5 345 886	201 128	3,9
Fret local	Tonnes	"	50 472	53 480	3 008	6,0
<b>Secteur international</b>						
Emplois, total	Nombre	Mars	27 476	27 764	288	1,0
• OIG	"	"	21 207	21 698	491	2,3
• Missions permanentes	"	"	3 443 <sup>e</sup>	3 384 <sup>e</sup>	- 59	- 1,7
• Dix principales OING	"	"	2 826	2 682	- 144	- 5,1
<b>Commerce extérieur</b>						
Importations	Mio F	Total annuel	6 461	6 204	- 257	- 4,0
Exportations	"	"	8 120	8 599	479	5,9
<b>Masse salariale</b>	Mio F	Total annuel	12 747	12 730	- 17	- 0,1
<b>Voitures</b>						
Effectif (immatriculées)	Nombre	Fin décembre	205 304	205 567	263	0,1
<b>Prix à la consommation</b>						
	Indice	"	135,5	139,8	///	3,2
Biens importés	"	"	114,6	115,6	///	0,8
Biens et services indigènes	"	"	144,2	150,1	///	4,0
<b>Poursuites et faillites</b>						
Réquisitions de poursuite	Nombre	Total annuel	164 858	180 956	16 098	9,8
Faillites définitives, total	"	"	1 229	1 373	144	11,7
• Sociétés et particuliers inscrits au Registre du Commerce	"	"	407	455	48	11,8
• Particuliers non inscrits au Registre du Commerce	"	"	66	92	26	39,4
• Successions répudiées	"	"	756	826	70	9,3
<b>Économie suisse : quelques indicateurs</b>						
Indice de l'emploi	Indice	3e trimestre	105,8	102,3	///	- 3,3
Taux de chômage	%	Moyenne annuelle	1,3	3,0	///	///
Indicateur synthétique de la marche des affaires	Indice	"	- 25,8	- 27,6	///	///
Produit intérieur brut <sup>1)</sup>	Mio F	Total annuel	332 685 <sup>e</sup>	338 355 <sup>e</sup>	///	- 0,6
dont dépenses des ménages	"	"	190 440 <sup>e</sup>	197 290 <sup>e</sup>	///	- 0,3
formation de capital fixe	"	"	90 435 <sup>e</sup>	78 910 <sup>e</sup>	///	- 6,7
exportations	"	"	116 740 <sup>e</sup>	122 415 <sup>e</sup>	///	3,3
importations	"	"	112 135 <sup>e</sup>	109 905 <sup>e</sup>	///	- 3,8
solde balance commerciale	"	"	4 605 <sup>e</sup>	12 510 <sup>e</sup>	///	///
Prix à la consommation	Indice	Fin décembre	131,2	135,7	///	3,4
Taux d'intérêt des dépôts d'épargne (banques cantonales)	%	Moyenne annuelle	5,05	5,10	///	///
Indice global suisse des actions (Juin 87 = 1000)	Indice	Moyenne décembre	1 065,6	1 155,7	///	8,5
Monnaie de banque centrale dessaisonnalisée	Mio F	Moyenne annuelle	29 274	29 020	- 254	- 1,2
Cours du \$ US	Franc	"	1,44	1,40	///	2,2
Cours nominal du franc (Nov. 77 = 100)	Indice	Moyenne décembre	142,7	145,0	///	1,6

1) Variations 1991-92 en termes réels.



**Economie genevoise en 1992 : examen détaillé (pages 12 – 71)**

---

	Page
1. Population résidente .....	12
2. Emploi .....	16
3. Main-d'oeuvre étrangère .....	20
4. Marché du travail .....	22
5. Agriculture .....	28
6. Énergie .....	30
7. Industrie .....	34
8. Secteur de la construction .....	38
9. Logement .....	40
10. Locaux commerciaux, industriels et artisanaux .....	48
11. Hôtellerie .....	50
12. Trafic aérien .....	52
13. Commerce de détail .....	54
14. Banques .....	56
15. Secteur international .....	58
16. Commerce extérieur .....	62
17. Faillites .....	64
18. Masse salariale .....	66
19. Prix à la consommation .....	68

Pour cette édition 1992-93 du rapport annuel sur l'économie genevoise, le SCS a pu bénéficier des concours suivants :

- Service de l'agriculture (Département de l'intérieur, de l'agriculture et des affaires régionales), pour le chapitre 5. *Agriculture*;
- Chambre de commerce et d'industrie de Genève, pour le chapitre 13. *Commerce de détail*;
- Groupement des établissements de crédit de la place de Genève, pour le chapitre 14. *Banques*.

L'ordre des chapitres correspond à la liste des domaines de la statistique selon le SCS.

## 1. Population résidante

---

### 1992 Population résidante selon l'origine

A fin décembre 1992, la population résidante du canton s'élève à 386 999. Elle se répartit entre 243 328 personnes d'origine suisse et 143 671 d'origine étrangère. La proportion de résidents étrangers du canton progresse encore cette année et se monte à 37,1%.

Il faut noter que pour la première fois depuis 1987, la population résidante suisse cesse de régresser en nombre absolu. En effet, phénomène exceptionnel, la population d'origine suisse du canton, en augmentation constante depuis 1925, s'est affaiblie de 1987 à 1991 de 1 549 personnes ( 1987 : 244 592; 1991 : 243 043). 1992 a brisé cette tendance récente avec un gain modeste de 285.

En ce qui concerne la population étrangère, on peut aussi relever que si la communauté italienne demeure la première du canton par son importance numérique (27 626), elle continue à se réduire et, fait nouveau, 1992 voit les résidents portugais (24 236) supplanter, en nombre, leur cousins ibériques d'Espagne (22 278).

### Mouvement démographique selon l'origine

Globalement, depuis trois ans, la progression annuelle de la population du canton semble s'être stabilisée entre 2 000 et 3 000 résidents nouveaux (1990 : + 2 732; 1991 : + 2 114; 1992 : + 2 342). Vu plus en détails, le gain 1992 se singularise particulièrement par un solde positif de la population suisse qui interrompt une série de quatre années consécutives de pertes.

Le bilan démographique de la population étrangère boucle par un gain encore substantiel de 2 057 mais dont la part due à la migration s'affaiblit. Parallèlement, la perte migratoire suisse tend à se réduire.

Les deux populations, en revanche, bénéficient d'une augmentation du gain naturel (naissances-décès) encore en progression cette année.

Tableau 1.1

Canton de Genève

Population résidante selon l'origine<sup>1)</sup>

	Nombres absolus			Pour mille		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
1987	244 592	132 341	376 933	649	351	1 000
1988	244 401	134 086	378 487	646	354	1 000
1989	243 967	135 844	379 811	642	358	1 000
1990	243 375	139 168	382 543	636	364	1 000
1991	243 043	141 614	384 657	632	368	1 000
1992	243 328	143 671	386 999	629	371	1 000

1) Chiffres au 31 décembre, saisonniers compris.

Tableau 1.2

Canton de Genève

Mouvement démographique selon l'origine<sup>1)</sup>

	Gain naturel			Gain migratoire			Changements d'origine <sup>2)</sup>		Gain total		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers	Total
1987	- 149	854	705	- 1 589	2 228	639	2 369	- 1 314	631	1 768	2 399
1988	9	1 011	1 020	- 2 101	2 635	534	1 901	- 1 901	- 191	1 745	1 554
1989	86	989	1 075	- 2 263	2 512	249	1 743	- 1 743	- 434	1 758	1 324
1990	77	1 025	1 102	- 1 979	3 609	1 630	1 310	- 1 310	- 592	3 324	2 732
1991	209	1 122	1 331	- 1 774	2 557	783	1 233	- 1 233	- 332	2 446	2 114
1992	385	1 282	1 667	- 1 187	1 862	675	1 087	- 1 087	285	2 057	2 342

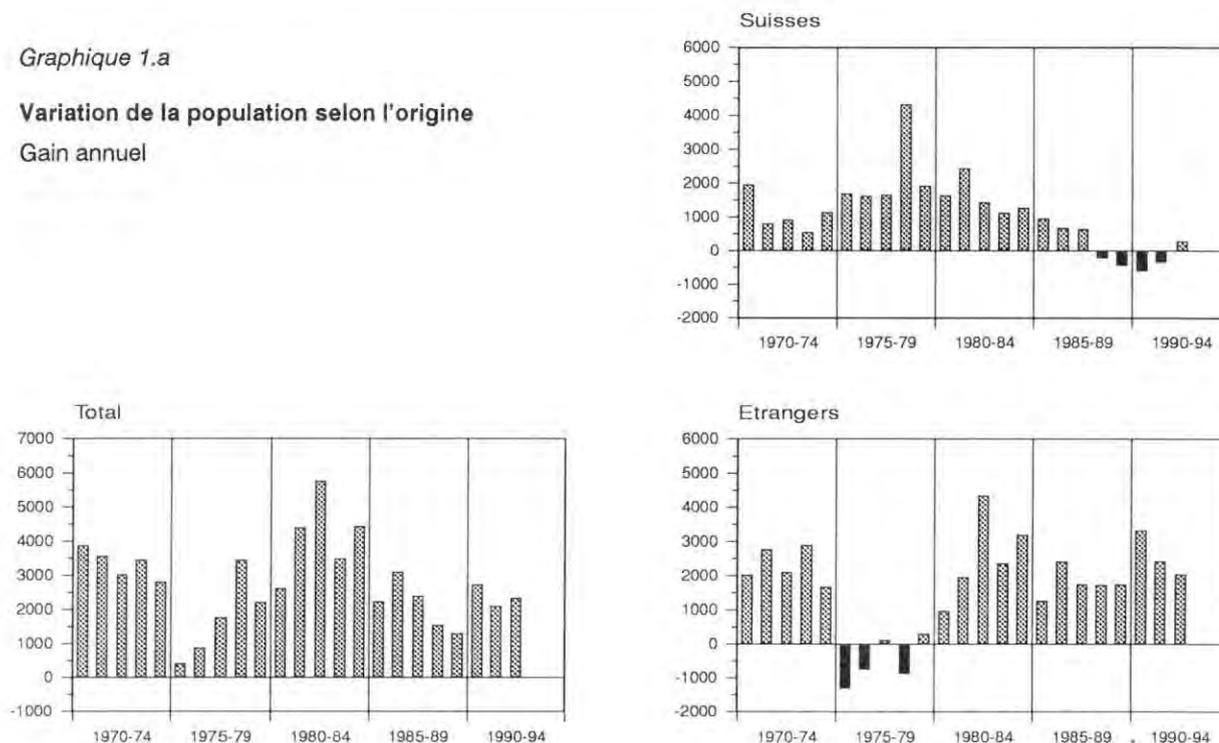
1) Gain naturel = naissances - décès;  
 gain migratoire = immigrants - émigrants;  
 gain total = gain naturel + gain migratoire.

2) Y compris, en 1987, les corrections résultant du changement de méthode d'élaboration de la statistique de la population du canton au 1er janvier 1989.

Graphique 1.a

Variation de la population selon l'origine

Gain annuel



## 1. Population résidante (suite)

---

### 1992 Mouvement migratoire (sans saisonniers)

L'année 1992 pourrait être, à deux titres, une année charnière de l'évolution des flux migratoires du canton. En effet, premièrement, ceux-ci pèsent depuis toujours d'un poids particulier dans l'ensemble des mouvements démographiques d'un canton à la fois plutôt malthusien, quant à sa croissance naturelle qui se caractérise par une fécondité plus proche du modèle voisin français que de la moyenne suisse, et historiquement ouvert sur l'extérieur par ses échanges migratoires.

Les gains migratoires ont d'ailleurs été les principaux vecteurs de l'augmentation de la population du canton des années cinquante et soixante, pour se réduire au cours de la décennie 1970 jusqu'à devenir négatifs en 1975 et 1976. Par la suite, ils se relevèrent pour connaître un net ralentissement dès 1985. 1992 prolonge et confirme ce profil bas avec un gain total de 658 (sans saisonniers).

Deuxième signe avant-coureur confirmant une modification profonde du régime migratoire du canton, sa structure même semble subir des mutations.

On note tout d'abord que si les entrées (immigrés), tant suisses qu'étrangères, présentent une certaine stabilité depuis quelques années, en revanche, les départs (émigrés) de citoyens suisses ont nettement ralenti contrairement aux départs d'étrangers qui s'accroissent.

Ce constat est par ailleurs corroboré par un événement inhabituel, une perte migratoire nette d'actifs étrangers (- 438). Cette nouvelle tendance semble valider l'hypothèse émise dans ce même rapport l'année dernière lorsqu'il était relevé que "1991 paraît marquer une rupture dans la composition du gain migratoire étranger, avec une chute brutale des actifs".

La réponse à la question qui était posée alors : "s'agit-il là d'un accident statistique ponctuel ou du premier indice des effets induits, sur le flux des travailleurs étrangers établis dans le canton, d'une conjoncture défavorable ?" semble malheureusement se dessiner.

En revanche, l'évolution 1992 du solde migratoire des actifs suisses, dont la perte se réduit soudainement de moitié environ (- 760) par rapport aux années précédentes, suggère une nouvelle hypothèse : ne s'agit-il pas, ici aussi, d'effets induits de la conjoncture économique défavorable qui réduit l'installation résidentielle des Suisses du canton en zone limitrophe, principalement sur sol vaudois, et qui, par l'accélération du chômage dans l'ensemble de la Suisse, limite la mobilité professionnelle et la recherche d'emplois à l'extérieur des frontières cantonales ?

1993 *L'évolution à moyen terme de la population résidante subissant les conséquences de l'évolution économique du canton, l'année 1993 devrait être encore une année de transition vers un nouvel équilibre du régime démographique caractérisé par une influence plus réduite des flux migratoires, compensée, en partie, par l'augmentation du gain naturel, essentiellement due à l'élévation du nombre de naissances.*

Tableau 1.3

Canton de Genève

Mouvement migratoire selon l'origine (sans saisonniers)

	Suisse			Etrangers				Gain total
	Immigrés	Emigrés	Gain	Immigrés	Emigrés	Transformations de permis <sup>1)</sup>	Gain <sup>2)</sup>	
1987	6 672	8 261	- 1 589	11 593	9 365	...	2 228	639
1988	6 561	8 662	- 2 101	12 332	9 697	...	2 635	534
1989	7 105	9 368	- 2 263	12 597	11 503	1 384	2 478	215
1990	6 797	8 776	- 1 979	12 811	10 593	1 371	3 589	1 610
1991	6 681	8 455	- 1 774	13 304	11 891	1 207	2 620	846
1992	6 530	7 717	- 1 187	13 389	12 386	842	1 845	658

1) Transformations de permis saisonnier en permis B en cours de séjour (enregistrées sous "immigrés" jusqu'en 1988).

2) Immigrés - émigrés + transformations de permis.

Tableau 1.4

Canton de Genève

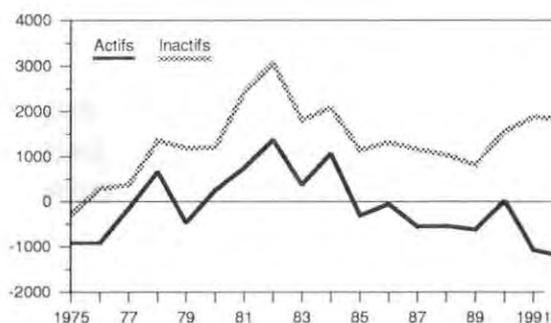
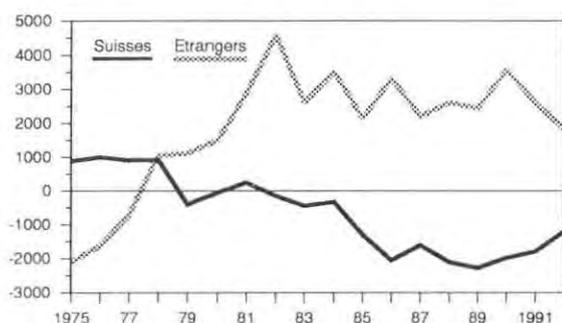
Gain migratoire selon l'origine et l'activité (sans saisonniers)

	Suisse		Etrangers		Total	
	Inactifs	Actifs	Inactifs	Actifs <sup>1)</sup>	Inactifs	Actifs <sup>1)</sup>
1987	- 170	- 1 419	1 348	880	1 178	- 539
1988	- 547	- 1 554	1 603	1 032	1 056	- 522
1989	- 710	- 1 553	1 549	929	839	- 624
1990	- 653	- 1 326	2 244	1 345	1 591	19
1991	- 467	- 1 307	2 361	259	1 894	- 1 048
1992	- 427	- 760	2 283	- 438	1 856	- 1 198

1) Y compris les transformations de permis saisonnier en permis B en cours de séjour (enregistrées directement sous "actifs" jusqu'en 1988).

Graphique 1.b

Gain migratoire selon l'origine ou l'activité



## 2. Emploi

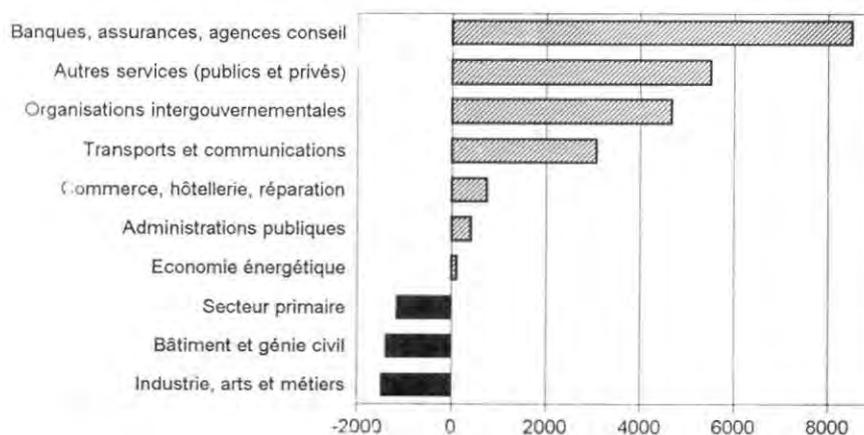
1992 En Suisse, il existe deux statistiques relatives à l'emploi, à savoir la **statistique trimestrielle de l'emploi**, fondée sur un échantillon d'entreprises, et le **recensement fédéral des entreprises de 1991** qui est une enquête exhaustive. Si la première permet de suivre l'évolution de l'emploi au long des années, elle ne peut fournir, au niveau des cantons, des données détaillées relatives aux branches économiques.

Les résultats du **recensement fédéral des entreprises de 1991** (RFE 91) sont connus depuis l'automne 1992. Ils nous renseignent de manière détaillée sur la structure de l'emploi à Genève ainsi que sur l'évolution entre 1985 et 1991. Les principaux résultats sont présentés dans le tableau 2.1.<sup>1</sup> En septembre 1991, le canton compte au total 262 724 emplois dont 20,1 % sont des emplois à temps partiel; 1,2 % concernent le secteur primaire, 17,9 % le secteur secondaire et 80,9 % les services. L'industrie offre 27 561 places de travail, ce qui correspond à 10,5 % du total. Les branches concernées les plus importantes sont l'horlogerie et la bijouterie, la construction électrique et électronique ainsi que les arts graphiques. Le bâtiment et le génie civil représentent 6,9 % des emplois. Dans les services, les activités les plus importantes en terme d'emplois sont les organisations internationales et les représentations diplomatiques (8,8 % de l'emploi total), le commerce de détail (8,4 %), les banques et sociétés financières (7,9 %), les services commerciaux et consultants (7,2 %).

Quant à l'**évolution intervenue entre 1985 et 1991**, on observe tout d'abord une forte croissance de l'emploi : + 18 951 ou + 8,4 % (+ 7,0 % sans le secteur international). Cette croissance s'est essentiellement effectuée entre le deuxième semestre 1986 et 1990 : ce n'est que cette année là que les premiers signes d'un retournement conjoncturel sont apparus. Il est intéressant de relever que l'augmentation du nombre d'emplois est due pour plus des deux tiers à des emplois à temps partiel. A noter également que l'emploi féminin a progressé plus fortement que l'emploi masculin : + 12,2 % dans le premier cas, contre + 6,0 % dans le second. Si les services enregistrent une forte progression (+ 12,1 %) sur six ans, l'industrie et le bâtiment, en revanche, sont en recul: - 5,2 % pour la première et - 7,3 % pour le deuxième. Dans ces deux branches prises ensemble, la perte est près de 3 000 places de travail. Dans le secteur tertiaire, les activités qui enregistrent les gains les plus substantiels sont les organisations intergouvernementales (+ 4 667 emplois), les banques et sociétés financières (+ 3 442), les services commerciaux et consultants (+ 3 422). Les transports et communications, les oeuvres sociales ainsi que les services de santé connaissent également des progressions notables. Pour plus de détail sur l'évolution 1985 - 1991, on peut se référer à l'article paru dans les *Reflets conjoncturels* n° 56 du SCS.

Graphique 2.a

### Variation du nombre d'emploi par activité économique, entre 1985 et 1991



1. Les résultats du RFE 91 ont été complétés par ceux du recensement fédéral de l'agriculture d'avril 1990 (portant sur l'agriculture et l'horticulture) et par ceux de l'enquête auprès des organisations internationales gouvernementales, des missions permanentes et des consulats.

Tableau 2.1

Canton de Genève

Emplois selon l'activité économique <sup>1)</sup>

	1975	1982	1985	1991	Variation 1985-91
<b>Secteur primaire</b> <sup>2)</sup>	<b>3 763</b>	<b>4 037</b>	<b>4 348</b>	<b>3 164</b>	<b>- 1 184</b>
<b>Secteur secondaire</b>	<b>51 945</b>	<b>49 010</b>	<b>49 894</b>	<b>47 096</b>	<b>- 2 798</b>
Economie énergétique <sup>3)</sup>	1 480	1 363	1 380	1 499	119
Industrie, arts et métiers	33 783	31 171	29 066	27 561	- 1 505
Bâtiment et génie civil	16 682	16 476	19 448	18 036	- 1 412
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>147 073</b>	<b>171 546</b>	<b>189 531</b>	<b>212 464</b>	<b>22 933</b>
Commerce, hôtellerie, réparation	48 603	54 782	58 389	59 146	757
Transports et communications	12 119	13 101	14 424	17 503	3 079
Banques, assurances, agences conseil	31 581	40 934	45 708	54 210	8 502
Autres services <sup>4)</sup>	32 360	37 227	42 738	48 245	5 507
Administrations publiques <sup>5)</sup>	7 077	7 703	9 700	10 121	421
Org. intergouvernementales, diplomatie	15 333	17 799	18 572	23 239	4 667
<b>Total</b>	<b>202 781</b>	<b>224 593</b>	<b>243 773</b>	<b>262 724</b>	<b>18 951</b>

1) Total des emplois à plein temps et à temps partiel.

2) Agriculture, horticulture, sylviculture et pêche. Les résultats de 1991 ne sont pas comparables à ceux des relevés précédents.

3) Electricité, gaz, eau.

4) Enseignement et recherche, services de santé, assainissement, oeuvres sociales, organisations religieuses, défense d'intérêts collectifs, culture, sports, loisirs.

5) Administrations publiques (au sens strict), assurances sociales.

Source : OFS (Berne) – SCS (Genève)/Recensements fédéraux des entreprises et sources complémentaires

Tableau 2.2

Canton de Genève – Suisse

Emplois à plein temps selon le secteur d'activité <sup>1)</sup>

	3e trim. 1991	3e trim. 1992	Variation annuelle	
			absolue	en %
<b>Genève</b>				
<b>Total</b>	<b>189 875</b>	<b>177 730</b>	<b>- 12 145</b>	<b>- 6,4</b>
Secteur secondaire	44 052	40 236	- 3 816	- 8,7
Secteur tertiaire	145 823	137 494	- 8 329	- 5,7
<b>Suisse</b>				
<b>Total</b>	<b>2 911 354</b>	<b>2 791 917</b>	<b>- 119 437</b>	<b>- 4,1</b>
Secteur secondaire	1 154 092	1 091 848	- 62 244	- 5,4
Secteur tertiaire	1 757 262	1 700 069	- 57 193	- 3,3

1) Sans le secteur primaire et les organisations internationales gouvernementales.

Source : Office fédéral de la statistique – Statistique trimestrielle de l'emploi

## 2. Emploi (suite)

---

1992 Pour le troisième trimestre 1992, la **statistique trimestrielle de l'emploi** indique un total de 177 730 **emplois à plein temps** pour le canton de Genève. Ce chiffre ne tient pas compte du secteur primaire et des organisations internationales (voir tableau 2.2). Par rapport à 1991 (résultats du recensement fédéral des entreprises), le recul est de 12 145 emplois à plein temps soit, - 6,4 % en une année. Pour le secteur secondaire, la perte se monte à 8,7 %, dans le tertiaire, elle est de 5,7 %. Si les services ont connu une forte expansion entre 1985 et 1991, ce secteur connaît donc actuellement lui aussi une importante diminution des postes de travail. Comparé à l'ensemble de la Suisse, où l'on enregistre un recul de 4,1 % de l'emploi à plein temps dans les deux secteurs, le canton de Genève apparaît comme plus touché par la récession, ce que confirment d'ailleurs les chiffres concernant le chômage (voir plus loin).

S'il est indéniable que les postes à plein temps sont en forte régression, ceci ne semble pas être le cas pour les emplois à temps partiel. Il est toutefois difficile d'évaluer la situation de l'ensemble de l'emploi en 1992. Cette difficulté est liée au fait que la statistique trimestrielle de l'emploi, élaborée par l'Office fédéral de la statistique, a été révisée. Dès le troisième trimestre 1992, elle est basée sur un nouvel échantillon d'entreprises, ce qui a permis entre autres une meilleure représentativité des activités économiques. La comparabilité avec les résultats antérieurs se trouve cependant limitée. L'indice de l'emploi, basé sur ce nouvel échantillon et qui *tient compte des emplois de 50 % et plus de la durée hebdomadaire normale du travail*, se situe pour le canton de Genève à 101,7 au troisième trimestre 1992 (troisième trimestre 1985 = 100). Pour l'ensemble de la Suisse, il s'établit à 102,3.

La statistique trimestrielle de l'emploi nous fournit quelques autres indications intéressantes mesurant la **pénurie et l'excédent de main-d'oeuvre**. Ces données reflètent clairement certaines modifications intervenues ces dernières années dans la situation de l'emploi. Si, en 1989 et 1990, une part importante des entreprises genevoises interrogées signalaient une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, en 1991, elles ne sont plus que 25,8 % et en 1992 seulement 7,2 %. Pour les travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés, l'évolution va dans le même sens, mais là, la pénurie a été très faible déjà au cours des années précédentes. Quant aux résultats concernant l'excédent de main-d'oeuvre, 23,7 % des entreprises interrogées en 1991 déclarent un excédent de main-d'oeuvre non-qualifiée. En 1992, elles ne sont plus que 14,6 %. L'excédent de travailleurs qualifiés est en augmentation, mais reste très rare; il ne concerne que 3,8 % des entreprises en 1992. En résumé, on peut dire que la forte demande de main-d'oeuvre qualifiée qui prévalait encore en 1990 s'est rapidement résorbée et que des excédents concernent avant tout les travailleurs non qualifiés, tout en étant en recul également.

1993 *Au niveau de la Suisse, la Commission pour les questions conjoncturelles prévoit une baisse de l'emploi d'environ 1 %. A Genève également, on peut s'attendre à un nouveau recul du nombre d'emplois, mais il n'est pas à exclure que l'ampleur en soit moindre que dans l'ensemble du pays, le canton ayant été touché par la récession dès 1990 déjà. Comme le révèle une enquête de la Chambre de commerce et d'industrie de Genève, les entreprises exportatrices prévoient moins souvent des réductions d'emplois que les entreprises tournées vers le marché intérieur.*

Tableau 2.3

Canton de Genève - Suisse

Indices de l'emploi dans le canton de Genève et en Suisse (3e trimestre 1985 = 100)

	Total		Secteur secondaire		Secteur tertiaire	
	Indice	Variation annuelle en %	Indice	Variation annuelle en %	Indice	Variation annuelle en %
<b>Genève</b>						
3e trim. 1989	104,6	1,4	102,6	- 0,5	105,6	2,2
3e trim. 1990	105,9	1,3	100,8	- 1,7	107,3	1,6
3e trim. 1991	104,0	- 1,8	96,7	- 4,1	105,9	- 1,3
3e trim. 1992 <sup>1)</sup>	101,7	- 2,2	88,8	- 8,1	105,2	- 0,6
<b>Suisse</b>						
3e trim. 1989	105,1	1,4	103,1	1,2	106,5	1,5
3e trim. 1990	106,4	1,3	104,2	1,0	108,0	1,4
3e trim. 1991	105,8	- 0,6	101,7	- 2,4	108,7	0,6
3e trim. 1992 <sup>1)</sup>	102,3	- 3,3	96,2	- 5,4	106,5	- 2,1

1) Nouvel échantillon, comparabilité limitée.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique trimestrielle de l'emploi

Tableau 2.4

Canton de Genève

Pénurie de main-d'oeuvre et perspectives d'occupation

	Pénurie de main-d'oeuvre en % <sup>1)</sup>			Excédent de main-d'oeuvre en % <sup>1)</sup>		
	qualifiée	semi-qualifiée	non qualifiée	qualifiée	semi-qualifiée	non qualifiée
3e trim. 1989	43,1	13,3	6,4	0,6	1,9	20,2
3e trim. 1990	39,8	9,6	4,9	2,9	5,6	21,0
3e trim. 1991	25,8	4,0	1,9	3,2	7,3	23,7
3e trim. 1992	7,2	3,0	0,6	3,8	5,0	14,6

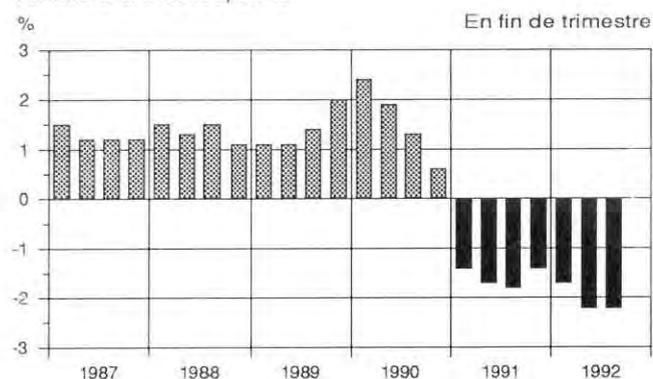
1) En % des réponses fournies par les établissements informateurs de l'enquête trimestrielle.

Source : Office fédéral de la statistique - Statistique trimestrielle de l'emploi

Graphique 2.b

Indice de l'emploi dans le canton de Genève

Variations annuelles, en %



### 3. Main-d'oeuvre étrangère

---

1992 Après avoir légèrement reculé d'août 1990 à août 1991 (- 415 travailleurs; - 0,3 %), l'effectif de la main-d'oeuvre étrangère active dans le canton de Genève a subi une baisse plus prononcée au cours de la dernière période annuelle sous revue : - 1 907 travailleurs (- 1,6 %) entre août 1991 et août 1992.

#### **Evolution selon la catégorie de permis : toujours moins de saisonniers**

Les travailleurs saisonniers ont à nouveau été les plus touchés par la récession économique et ils n'étaient plus que 3 379 en août de l'an passé (dont 977 dans le bâtiment et le génie civil et 1 598 dans l'hôtellerie et la restauration), contre plus de 7 000 de 1981 à 1990 (soit une diminution de leur effectif supérieure à 50 % en deux ans). Le nombre de travailleurs frontaliers, en baisse de 722 unités en un an (- 2,3 %), s'est fixé à 30 649 en août 1992 et dépassait encore de peu la barre des 30 000 à la fin de l'année. L'effectif des travailleurs résidents (établis et "annuels") progresse globalement de 552 personnes en un an (+ 0,8 %), soit une croissance réduite par rapport aux périodes précédentes : + 3 143 en 1989/1990 et + 1 977 en 1990/1991. Enfin, les fonctionnaires des organisations internationales gouvernementales et des missions permanentes (personnes exemptes de permis) enregistrent un léger gain (+ 152; + 1,1 %).

#### **Un travailleur étranger sur deux est titulaire d'un permis d'établissement**

La moitié de la main-d'oeuvre étrangère du canton possède un permis d'établissement (49,8 % contre 47,2 % en août 1991); la croissance - à la fois absolue et relative - est due à l'obtention de ce type de permis par d'anciens titulaires d'une autorisation de séjour à l'année. L'effectif de ces derniers a chuté de 6 711 en trois ans et ils ne représentent plus que 10,2 % de la main-d'oeuvre totale contre 11,4 % en 1991 et 16,0 % en 1989. Alors que les saisonniers ne constituent plus que le 2,8 % de l'effectif total des travailleurs étrangers (6,8 % en 1987, 4,3 % en 1991), les proportions de frontaliers et d'"internationaux" restent stables : les premiers forment le quart de l'effectif total (25,4 % contre 25,6 % en 1991) et les seconds plus de dix pour cent (11,8 % contre 11,5 %). Relevons encore que la part de la main-d'oeuvre "sous contrôle", c'est-à-dire l'ensemble des travailleurs saisonniers, frontaliers et annuels, a nettement reculé ces dernières années : 47,9 % en 1989, 46,0 % en 1990, 41,4 % en 1991 et 38,4 % en 1992.

#### **Nationalité et activité économique<sup>1</sup>**

Les quatre pays qui constituent la zone traditionnelle, sinon privilégiée, de recrutement de la main-d'oeuvre étrangère locale ont tous vu leur effectif décroître au cours de la dernière année : - 778 Espagnols, - 767 Français, - 591 Portugais et - 219 Italiens. Globalement, la part de ces pays est passée de 83,7 % en 1990 à 82,8 % en 1991, et à 82,2 % en 1992. Parmi les actifs originaires d'un autre pays, ceux en provenance de l'ex-Yougoslavie sont au nombre de 1 580, sans changement notable par rapport aux deux précédentes années.

La contraction de l'activité économique a principalement touché l'industrie et les arts et métiers, qui ont perdu 726 travailleurs, et le bâtiment et le génie civil (- 1 441 travailleurs qui s'ajoutent aux 1 868 suppressions de l'exercice précédent), mais elle n'a pas épargné les activités de services : le commerce et l'hôtellerie-restauration ont perdu respectivement 109 et 322 travailleurs étrangers, et dans d'autres branches la croissance s'est nettement ralentie.

#### **La situation en Suisse : recul de 1,3 %<sup>1</sup>**

En Suisse, le nombre de travailleurs étrangers a diminué de près de 13 000 unités (- 1,3 %) par rapport à août 1991 : à l'augmentation du nombre des établis et des "annuels" (+ 22 600; + 3,3 %) s'opposent la baisse des effectifs de saisonniers (- 22 800; - 19,7 %) et de frontaliers (- 12 700; - 7,0 %). Sur les 26 cantons et demi-cantons, seuls 8 enregistrent une croissance de la main-d'oeuvre étrangère, dont les cantons romands de Neuchâtel (+ 0,1 %) et Fribourg (+ 3,9 %).

1993 *Il faut s'attendre à voir l'effectif de la main-d'oeuvre poursuivre son effritement, qui touchera prioritairement les travailleurs non résidents (saisonniers et frontaliers).*

---

1. Fonctionnaires internationaux non compris.

Tableau 3

Canton de Genève

Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis

	Type de permis					Totaux		
	Etablis- sement	Annuel	Exempt	Saisonnier	Frontalier	Total général	Total sans exempt	Sous contrôle <sup>1)</sup>
<b>Effectif en août</b>								
1987	46 775	16 857	13 549	7 634	27 376	112 191	98 642	51 867
1988	47 256	17 897	13 614	7 687	28 977	115 431	101 817	54 561
1989	47 666	18 984	13 979	7 511	30 154	118 294	104 315	56 649
1990	52 159	17 634	14 152	7 132	31 793	122 870	108 718	56 559
1991	57 760	14 010	14 046	5 268	31 371	122 455	108 409	50 649
1992	60 049	12 273	14 198	3 379	30 649	120 548	106 350	46 301
<b>Variation</b>								
1986-87	420	1 694	197	- 346	1 820	3 785	3 588	3 168
1987-88	481	1 040	65	53	1 601	3 240	3 175	2 694
1988-89	410	1 087	365	- 176	1 177	2 863	2 498	2 088
1989-90	4 493	- 1 350	173	- 379	1 639	4 576	4 403	- 90
1990-91	5 601	- 3 624	- 106	- 1 864	- 422	- 415	- 309	- 5 910
1991-92	2 289	- 1 737	152	- 1 889	- 722	- 1 907	- 2 059	- 4 348

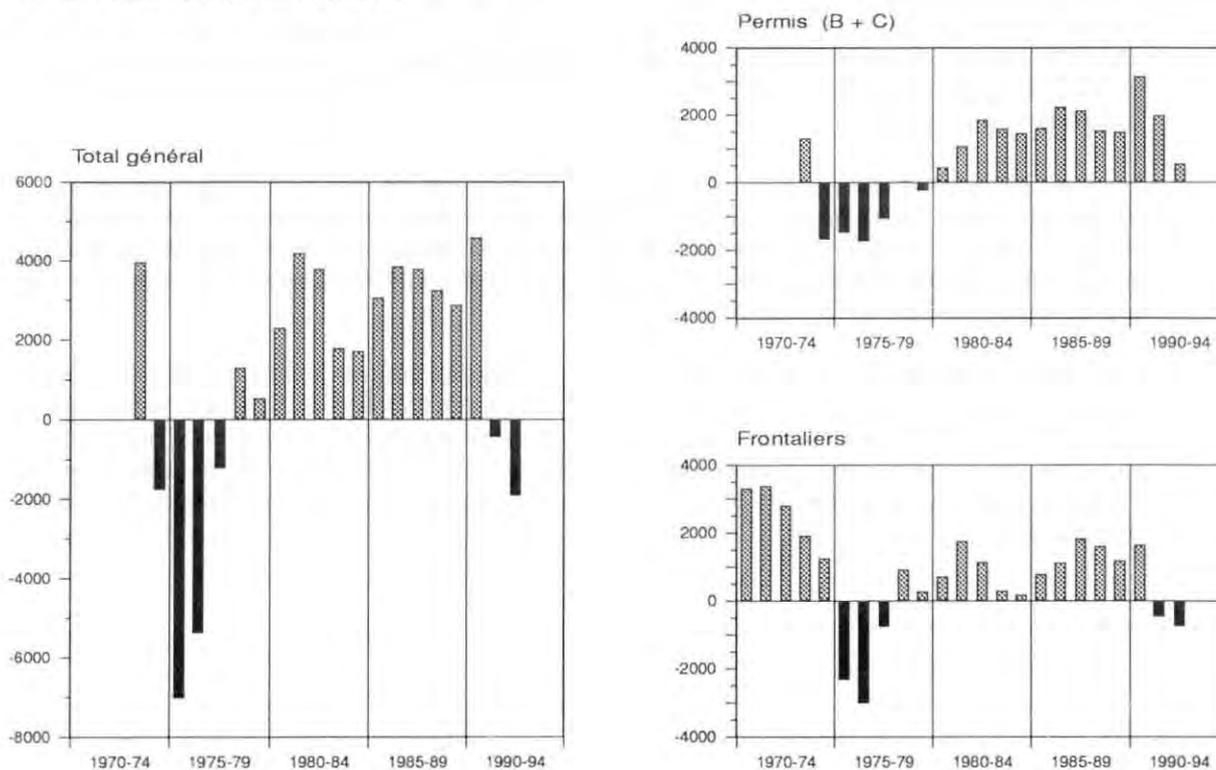
1) Travailleurs étrangers sous contrôle : détenteurs de permis annuel, saisonnier et frontalier.

Source : Office fédéral des étrangers (Berne), à l'exception des exempts dont le nombre est tiré de l'enquête annuelle du SCS auprès des Organisations internationales gouvernementales et de la statistique progressive des missions permanentes tenue par le SCS.

Graphique 3

Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis

Variations annuelles, chiffres en août



## 4. Marché du travail

---

### 1992 Le chômage poursuit son ascension

C'est au cours de la deuxième moitié de 1990 que le nombre de **chômeurs** a commencé à s'accroître fortement à Genève. 1992 est la deuxième année consécutive de forte aggravation du chômage et peut même être désignée comme année noire dans ce domaine. Le nombre de chômeurs inscrits a continué sa progression pratiquement au même rythme que durant l'année précédente pour atteindre 12 139 à fin décembre. Par rapport à décembre 1991, ceci représente une augmentation de 75 %. Le taux de chômage se situe à 6,8 % à fin décembre 1992 (par rapport à la population active de 1980). A la même date, l'ensemble de la Suisse connaît un taux de chômage de 4,2 % et enregistre une hausse annuelle supérieure à celle du canton de Genève, à savoir 121 %. La progression du chômage à Genève s'est réalisée de manière continue tout au long de l'année, avec un léger répit durant les mois de juillet et août. En moyenne annuelle, le taux de chômage s'établit à 5,4 % contre 3,1 % en 1991.

A fin 1992, Genève reste le canton le plus touché par le chômage. Son taux moyen annuel de 5,4 % est suivi par celui du Tessin (5,3 %). Vaud et Neuchâtel enregistrent un taux moyen de 5,0 %, le Valais de 4,5 %, le Jura de 4,0 % et Fribourg de 3,3 %. L'écart entre la Suisse alémanique d'une part, la Suisse romande et le Tessin d'autre part est frappant : le taux de chômage atteint pour la première fois 2,3 % en moyenne annuelle, contre 4,9 % pour la partie latine. Pour l'ensemble de la Suisse, ce même taux est de 3,0 %. Il faut noter que durant l'année 1992, la Suisse alémanique a connu une progression très rapide du chômage pour atteindre le taux de 3,4 % en décembre. A plus long terme, les taux des deux régions linguistiques vont probablement se rapprocher.

Le nombre des **offres d'emploi** a évolué à la baisse comme on pouvait s'y attendre. Cette baisse est cependant moins prononcée que durant l'année précédente. La moyenne se situe à 1 162 offres (y compris les offres à temps partiel), contre 1 336 en 1991, soit un recul de 13 %. Le nombre d'offres d'emploi à temps partiel est en légère hausse par rapport à l'année précédente et compte en moyenne pour 10,2 % de l'ensemble des places vacantes annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, contre 6,7 % en 1991.

### Caractéristiques du chômage<sup>1</sup>

L'augmentation très importante du nombre de chômeurs au cours de l'année 1992 s'est accompagnée de quelques modifications plus ou moins importantes dans les caractéristiques des personnes concernées. Tout d'abord, les femmes ont été légèrement plus touchées par l'augmentation que les hommes. En effet, en moyenne annuelle, on enregistre 80 % d'augmentation pour les femmes, contre 72 % pour les hommes. 43,3 % des chômeurs inscrits sont des femmes. La part des étrangers est de 43,3 % en moyenne (45,3 % en 1991). L'augmentation de leur nombre au cours de l'année était ainsi légèrement inférieure à celle des chômeurs d'origine suisse.

En ce qui concerne la structure d'âge des personnes au chômage, on constate un léger rajeunissement par rapport à 1991, ce qui est lié probablement au fait que de plus en plus de jeunes ont de la peine à trouver un premier emploi. Si l'on ne dénombre que très peu de chômeurs au-dessous de 20 ans, presque un tiers ont entre 20 et 29 ans, et c'est là le groupe le plus important. 28 % ont entre 30 et 39 ans, un quart sont âgés de 40 à 49 ans et 16 % ont 50 ans ou plus.

La **durée du chômage** (c'est-à-dire la durée de recherche d'emploi jusqu'au jour du relevé) s'est allongée un peu par rapport à 1991: 39 % sont au chômage depuis plus de 6 mois et presque 10 % le sont depuis plus d'un an. 36 % sont sans emploi depuis au maximum 3 mois et 25 % depuis 4 à 6 mois. Les chômeurs plus âgés ont tendance à être à la recherche d'un emploi depuis plus longtemps. En effet, parmi les personnes ayant 50 ans ou plus, on en compte 49 % au chômage depuis plus de 6 mois et 15 % depuis plus d'un an.

---

1. Voir graphique page 26.

Tableau 4.1

Canton de Genève

Marché du travail : chômeurs et offres d'emploi

	1987	1988	1989	1990	1991	1992
<b>• Situation à fin décembre</b>						
<b>Chômeurs, total</b>	2 050	1 749	2 011	4 009	6 934	12 139
Sans emploi	1 961	1 596	1 927	3 843	6 553	11 232
Partiellement sans emploi	89	153	84	166	381	907
<b>Taux de chômage, en % <sup>1)</sup></b>						
Genève	1,1	1,0	1,1	2,2	3,9	6,8
Suisse	0,8	0,7	0,6	0,8	1,9	4,2
<b>Offres d'emploi, total</b>						
A plein temps	2 021	2 101	2 407	1 171	967	726
A temps partiel	404	372	112	71	65	86
<b>• Moyennes annuelles</b>						
<b>Chômeurs, total</b>	2 080	1 924	1 860	2 507	5 509	9 644
Sans emploi	1 996	1 794	1 704	2 399	5 214	8 981
Partiellement sans emploi	84	130	156	108	295	663
<b>Taux de chômage, en % <sup>1)</sup></b>						
Genève	1,2	1,1	1,0	1,4	3,1	5,4
Suisse	0,8	0,7	0,6	0,6	1,3	3,0
<b>Offres d'emploi, total</b>						
A plein temps	1 907	2 117	2 868	2 149	1 246	1 044
A temps partiel	405	423	130	126	90	118

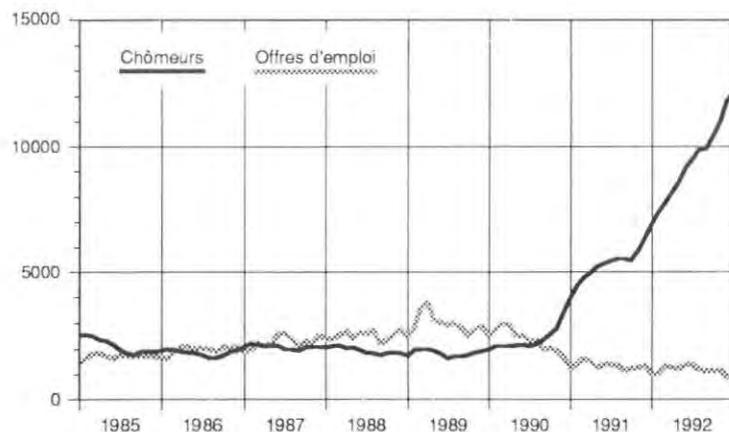
1) Somme des chômeurs complets et partiellement sans emploi, en pour-cent de la population active selon le recensement fédéral de la population de 1980.

Source : OFIAMT et Office cantonal de l'emploi

Graphique 4.a

Chômeurs et offres d'emploi

Situation en fin de mois



#### 4. Marché du travail (suite)

---

Ces chiffres sont relatifs aux moyennes annuelles. Notons cependant qu'avec la forte augmentation du chômage, la durée des recherches d'emploi s'est allongée au cours de l'année : si, en décembre 1991, 5,5 % des chômeurs étaient à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an, à la fin de l'année 1992, cette proportion s'élève à 11,9 %. N'oublions pas non plus qu'un certain nombre de personnes n'apparaissent plus dans les statistiques, dont notamment les chômeurs en fin de droit engagés à l'Etat dans le cadre des programmes d'occupation temporaire.

En ce qui concerne les **professions** des personnes au chômage, le groupe de loin le plus important est celui des professions de bureau et d'administration, représentant un peu plus d'un quart de l'ensemble. Les professions de l'hôtellerie ainsi que de la vente comptent pour environ 8 % dans chaque cas. Suivent les professions de la métallurgie, les professions techniques ainsi que celles du bâtiment et génie civil avec, pour chaque groupe, environ 6 % des personnes à la recherche d'un emploi. La répartition des chômeurs selon le groupe de professions n'a pas changé de manière significative entre 1991 et 1992. A signaler des augmentations relativement importantes dans les professions de l'enseignement et de l'assistance sociale, dans les soins médicaux, les professions techniques ainsi que celles du bâtiment et génie civil.

Quelles sont les **qualifications** des personnes au chômage ? En décembre 1992, 1,2 % étaient des indépendants, 3,0 % des cadres, 46,6 % des spécialistes, c'est-à-dire des personnes pourvues d'une formation professionnelle, 41,4 % des auxiliaires et 7,8 % des apprentis, écoliers ou étudiants à la recherche d'un premier emploi. Soulignons la part importante de personnes sans qualification (auxiliaires), part qui a cependant légèrement reculé en termes relatifs par rapport à l'année précédente. En revanche, la proportion des apprentis et écoliers s'est nettement agrandie. En nombre absolu, leur effectif passe de 379 personnes en décembre 1991 à 942 une année plus tard.

En analysant les **branches économiques** du dernier emploi occupé, il apparaît clairement que pratiquement toutes les activités sont touchées. En décembre 1992, 20,4 % des chômeurs viennent du secteur secondaire (dont 10,8 % de l'industrie et 9,4 % du bâtiment) et 62,7 % des services. 16,3 % des chômeurs cherchent un premier emploi ou désirent reprendre une activité après une interruption. Par rapport à décembre 1991, ce dernier groupe a connu une forte augmentation (+119 %). Les autres branches ayant connu une hausse au-dessus de la moyenne, qui se situe à 75 %, sont l'enseignement, les assurances, les oeuvres sociales, le bâtiment et génie civil. Des augmentations relativement peu importantes, par contre, se notent dans la chimie et l'horlogerie ainsi que dans les transports (à l'exception du transport routier).

- 1993 *Les prévisions pour 1993 ne sont guère optimistes. Pour l'ensemble de la Suisse, le chômage devrait continuer à croître et le taux atteindra rapidement la barre des 5 %. A Genève, le taux de chômage pourrait encore augmenter sensiblement dans les mois à venir. Il faut s'attendre également à une hausse du nombre de chômeurs de longue durée.*

Tableau 4.2

Canton de Genève

**Chômeurs<sup>1)</sup> selon le sexe ou l'origine**  
Moyennes annuelles

	Total	Sexe		Origine	
		Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
1987	1 996	1 218	778	1 086	910
1988	1 794	1 080	714	964	830
1989	1 860	1 059	801	1 032	828
1990	2 507	1 471	1 036	1 396	1 111
1991	5 509	3 301	2 208	3 015	2 494
1992	9 644	5 664	3 980	5 472	4 172

1) En 1987 et 1988, non compris les chômeurs partiellement sans emploi.

**Chômeurs<sup>1)</sup> selon la durée du chômage et le groupe d'âges, en 1992**  
Moyennes annuelles

Groupe d'âges	Durée en mois						Total
	0-1	>1-2	>2-3	>3-6	>6-12	>12	
Moins de 20 ans	29	33	25	38	21	2	148
20-29 ans	437	479	391	863	800	195	3 164
30-39 ans	321	328	273	701	844	280	2 748
40-49 ans	227	228	192	494	619	228	1 988
50 ans ou plus	160	157	133	372	539	236	1 596
<b>Total</b>	<b>1 175</b>	<b>1 226</b>	<b>1 013</b>	<b>2 468</b>	<b>2 822</b>	<b>940</b>	<b>9 644</b>

1) Chômeurs sans emploi et partiellement sans emploi.

**Offres d'emploi<sup>1)</sup> et chômeurs<sup>2)</sup> selon la profession**  
Moyennes annuelles

	Offres d'emploi			Chômeurs		
	1991	1992	Variation	1991	1992	Variation
Production végétale et animale	11	13	2	48	77	29
Arts graphiques	7	6	- 1	58	117	59
Métallurgie, machines	113	55	- 58	407	637	230
Horlogerie, bijouterie	46	27	- 19	70	129	59
Bâtiment et génie civil	72	40	- 32	323	587	264
Autres ouvriers à la production	57	56	- 1	146	270	124
Professions techniques	63	44	- 19	320	587	267
Bureau, administration	155	162	7	1 508	2 667	1 159
Vente	125	107	- 18	446	786	340
Transports et communications	25	20	- 5	341	535	194
Hôtellerie, service de maison	364	369	5	496	789	293
Hygiène, nettoyage	61	52	- 9	175	292	117
Droit, sûreté, maintien de l'ordre	7	7	-	54	113	59
Soins médicaux	125	97	- 28	116	228	112
Professions scientifiques et artistiques	55	51	- 4	315	523	208
Enseignement, assistance sociale	36	32	- 4	141	295	154
Autres professions	15	25	10	546	1 014	468
<b>Total</b>	<b>1 336</b>	<b>1 162</b>	<b>- 174</b>	<b>5 509</b>	<b>9 644</b>	<b>4 135</b>

1) A plein temps et à temps partiel.

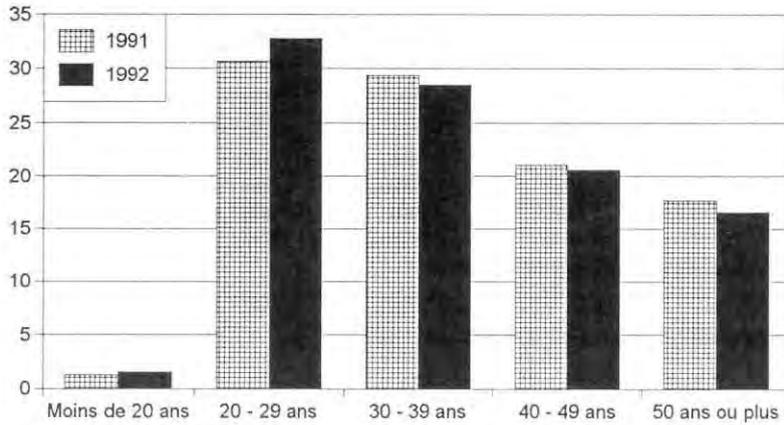
2) Chômeurs sans emploi et partiellement sans emploi.

Graphique 4.b

**Principales caractéristiques des chômeurs**

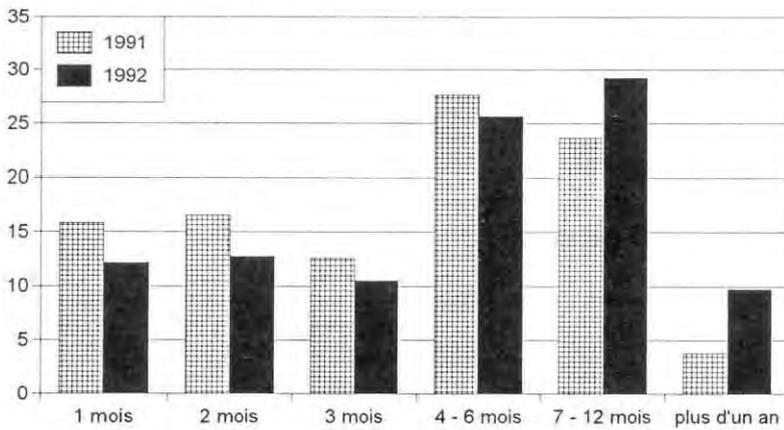
**Chômeurs selon le groupe d'âges**

Répartition en % (moyenne annuelle)



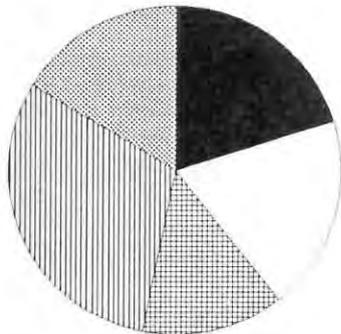
**Chômeurs selon la durée du chômage**

Répartition en % (moyenne annuelle)



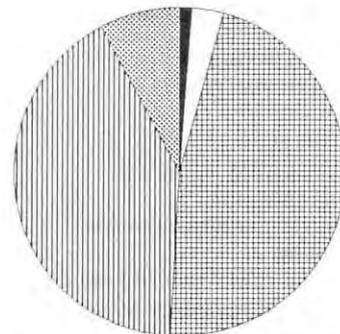
**Chômeurs selon la branche économique**

Situation au 31 décembre 1992



**Chômeurs selon la qualification**

Situation au 31 décembre 1992



#### 4. Marché du travail (suite)

##### Réduction de l'horaire de travail : 2 millions d'heures perdues en 1992

Les réductions de l'horaire de travail pour motif économique, qui avaient déjà durement touché l'économie genevoise en 1991, en particulier l'industrie des machines et appareils ainsi que le bâtiment et le génie civil, se sont considérablement accrues en 1992. En effet, les entreprises ont été près de deux fois plus nombreuses, au cours des douze derniers mois, à recourir au "chômage partiel" (125 en moyenne annuelle contre 65 en 1991); l'effectif moyen des travailleurs touchés (2 900 en 1992, 1 500 en 1991) et le nombre total d'heures chômées dans l'année (2,119 millions en 1992, 1,115 million en 1991) ont suivi la même évolution. L'industrie des métaux a été la plus fortement atteinte en 1992 (24,6 % du total des heures chômées), devant l'industrie des machines et appareils (21,5 %), le bâtiment et le génie civil (19,9 %). Trois autres branches ont enregistré plus de 100 000 heures chômées : les arts graphiques (9,1 % du total), l'horlogerie et la bijouterie (5,7 %) et l'industrie du bois et du meuble (5,2 %). Dans le secteur des services, plus de 76 000 heures ont été perdues, dont plus de la moitié dans la branche des transports et communications.

*Sont compris dans la statistique des réductions de l'horaire de travail, les entreprises et les travailleurs touchés par une réduction temporaire de l'horaire de travail ou par une cessation temporaire complète de l'activité que l'employeur est contraint de décider pour des motifs économiques, quand les rapports de travail sont maintenus entre l'employeur et le travailleur.*

Tableau 4.3

Canton de Genève

##### Réduction de l'horaire de travail pour motif économique

	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Entreprises <sup>1)</sup>	8	7	1	6	65	125
Travailleurs touchés <sup>1)</sup>	293	571	6	78	1 482	2 896
Heures chômées (en milliers) <sup>2)</sup>	228,7	461,0	6,2	104,4	1 115,3	2 119,3
<b>Heures chômées dans les principales branches touchées (en milliers) <sup>2)</sup></b>						
Industrie du bois et du meuble	-	-	-	1,9	42,2	111,2
Arts graphiques	0,3	-	-	1,6	60,2	193,2
Industrie des métaux	6,2	43,4	-	1,5	93,9	521,8
Machines, appareils	140,8	396,7	1,8	2,8	468,2	455,8
Horlogerie, bijouterie	34,9	3,7	-	5,3	76,5	121,6
Bâtiment, génie civil	-	-	1,5	79,7	180,5	420,8

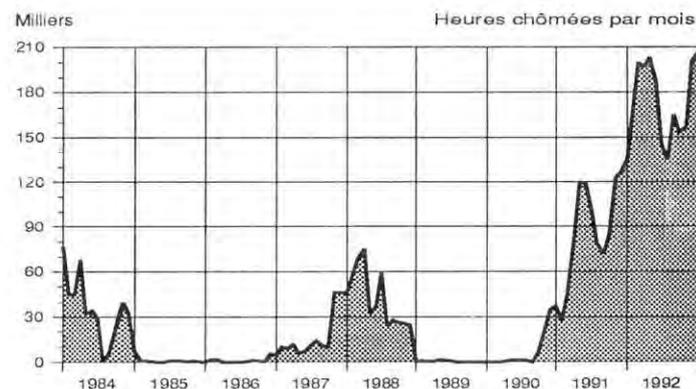
1) Moyennes annuelles.

2) Totaux annuels.

Source : OFIAMT et Office cantonal de l'emploi

Graphique 4.c

##### Réduction de l'horaire de travail



## 5. Agriculture (rapport rédigé par le Service de l'agriculture)

---

1992 L'année agricole 1992 ne laissera pas le meilleur des souvenirs dans la mémoire des agriculteurs de notre pays. Si, du point de vue météorologique, cette année peut être considérée comme propice à une production généralement abondante, il en va tout autrement en ce qui concerne les résultats économiques. En effet, les mesures prises par le gouvernement fédéral dans le cadre de la politique agricole font déjà ressentir leurs effets. C'est ainsi que la production végétale a subi une diminution de revenu de l'ordre de 10 % par rapport à 1991. Quant à la production animale, la forte baisse enregistrée dès 1991 sur les prix du bétail de boucherie s'est stabilisée durant l'été. Toutefois, ces prix se situent nettement plus bas que les années précédentes. Globalement, on enregistre une hausse des coûts de production et, en revanche, une diminution sensible du revenu. Les paysans subissent la crise, comme du reste les autres secteurs économiques. Dans la perspective d'un accord sur le GATT, les agriculteurs ne peuvent espérer une amélioration de la situation à court terme, ce qui ne manque pas de provoquer de fortes inquiétudes au sein des organisations agricoles quant à l'avenir de l'exploitation paysanne.

### Viticulture

L'année viticole est avant tout marquée par le marasme économique qui a engendré une chute vertigineuse des prix de la vendange. Il est fort à craindre que cette dégringolade ait, pour la profession, des effets négatifs au niveau des prix de détail. La récolte a été égale à celle de l'année précédente et on peut prévoir que, consécutivement à la limitation de la production à la surface, les écarts iront en diminuant. Rappelons que la maîtrise de la production a pour effet de régulariser l'offre par rapport aux besoins du marché. Les vendanges se sont déroulées du 14 septembre au 20 octobre 1992. Elles ont permis l'encavage de 13,729 millions de litres de moût, dont 5,874 de chasselas et 5,784 de gamay. Les 17 périmètres d'appellations d'origine contrôlée (AOC) ont produit 1,476 million de kg de raisins provenant de 12 cépages différents. L'année 1992 s'inscrira parmi les bons millésimes de la dernière décennie.

### Céréales panifiables et fourragères

Le 1er janvier 1992 est entrée en vigueur l'ordonnance sur l'orientation de la production végétale et l'exploitation extensive. La Confédération a donc introduit des contributions pour la promotion de céréales dites "extenso", c'est-à-dire produites sans régulateur de croissance, sans insecticide ni fongicide. Ce ne sont pas moins de 131 exploitations qui, pour la première fois, ont pratiqué ces nouvelles techniques de culture. Les surfaces en céréales fourragères ont représenté 511 ha, et en surfaces panifiables 651 ha. Le montant des contributions s'est élevé à 930 000 francs.

### Cultures protéagineuses

Les pois protéagineux (590 ha) et le soja (80 ha) ont enregistré des rendements faibles, essentiellement en raison de la sécheresse.

### Colza

L'année 1992 a été moyenne pour la culture du colza. Les surfaces semencées ont été de 1 260 ha.

### Cultures fruitières

Après l'année désastreuse de 1991, les arboriculteurs ont eu la satisfaction d'annoncer en 1992 une bonne récolte. La production intégrée (PI) a par ailleurs fortement progressé dans les cultures de fruits à pépins. Plus de 60 % des vergers de pommes de table répondent aux mesures de la PI.

### Cultures maraîchères

Les conditions atmosphériques ont favorisé la production de légumes surtout au début de saison, si bien que les producteurs ont ainsi réussi à compenser la baisse des prix de référence. De ce fait, le volume de la production a dépassé de 11 % celui de 1991. Il faut toutefois quelque peu nuancer les résultats par rapport aux différents modes de production. Ce sont avant tout les cultures pratiquées en serres ou sous abris plastique qui ont bénéficié de prix considérés par la profession comme convenables. En revanche, les légumes produits en pleine terre souffrent de plus en plus de la concurrence de la production des jardins potagers familiaux.

Tableau 5

Canton de Genève

Principales productions de l'agriculture genevoise

Surface et production des vignes

	Surface (ha) <sup>1)</sup>				Production (hectolitres)			
	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total
	Crus rouges	Crus blancs			Crus rouges	Crus blancs		
1987	575,0	870,0	2,0	1 447,0	53 174	97 667	196	151 037
1988	585,5	860,5	2,0	1 448,0	66 455	82 077	213	148 745
1989	620,0	847,0	2,0	1 469,0	64 104	107 484	292	171 880
1990	632,5	840,0	1,5	1 474,0	51 658	95 686	181	147 525
1991	643,5	833,0	1,5	1 478,0	54 288	76 330	252	130 870
1992	683,6	811,0	1,5	1 496,0	64 580	72 473	238	137 291

1) Y compris les vignes cultivées en France (130 ha).

Valeur de la vendange en milliers de francs

	Vignes européennes			Total
	Crus rouges	Crus blancs	Hybrides, producteurs directs	
1987	20 109	33 665	55	53 829
1988	25 253	29 137	59	54 449
1989	24 360	38 156	82	62 598
1990	19 630	33 968	50	53 648
1991	20 629	16 029	70	36 728
1992	...	...	...	...

Livraisons de céréales panifiables à la Confédération

	Livraisons (quintaux)			Valeur de la livraison (1 000 F)
	Froment	Seigle	Total	
1987	196 373	3 923	200 296	21 079
1988	178 547	4 815	183 362	19 384
1989	197 420	4 040	201 460	21 146
1990	196 300	4 800	201 000	19 000
1991	218 170	9 630	227 800	22 000
1992	173 400	18 600	192 000	18 600

Surface et récolte de colza

	Producteurs	Surface (ha)	Récolte	
			Quintaux	1 000 F
1987	281	1 260	40 574	8 317
1988	284	1 260	35 040	7 183
1989	271	1 260	35 200	7 200
1990	264	1 229	31 210	6 416
1991	275	1 251	38 310	7 500
1992	260	1 260	34 440	7 100

Source : Service de l'agriculture (Genève)

## 6. Energie

1992<sup>1</sup> En croissance modérée (+ 2,8 %), les livraisons globales d'énergie pour la saison ont atteint un nouveau sommet (11,3 mio de MWh). Et cela, malgré un climat moins rigoureux (3,5 % degrés-jours<sup>2</sup> en moins par rapport à la saison précédente) et en plein ralentissement économique.

### Electricité

La croissance de la consommation de courant subit un net ralentissement pendant cette saison (+ 1,3 % contre + 3,3 % de croissance annuelle moyenne entre 1985 et 1991). Rapportée à l'année civile, l'évolution devient négative (- 0,2 % par rapport à 1991). Ce comportement est d'autant plus remarquable qu'il contredit la tendance à long terme de ce type de consommation énergétique : en dix ans elle aura augmenté à un taux annuel moyen de 4,2 % ! A titre de comparaison, le revenu cantonal évolue pendant la même période (années civiles) à un rythme annuel de + 3,6 % (à prix constants).

La structure des utilisations de cet agent énergétique (graphique 6.c, page 33) montre que la consommation des ménages représente moins du quart du total (22,8 %), alors que les activités économiques s'attribuent près de 60 % du courant livré (59,3 %). Le secteur tertiaire enlève les trois-quarts de cette part.

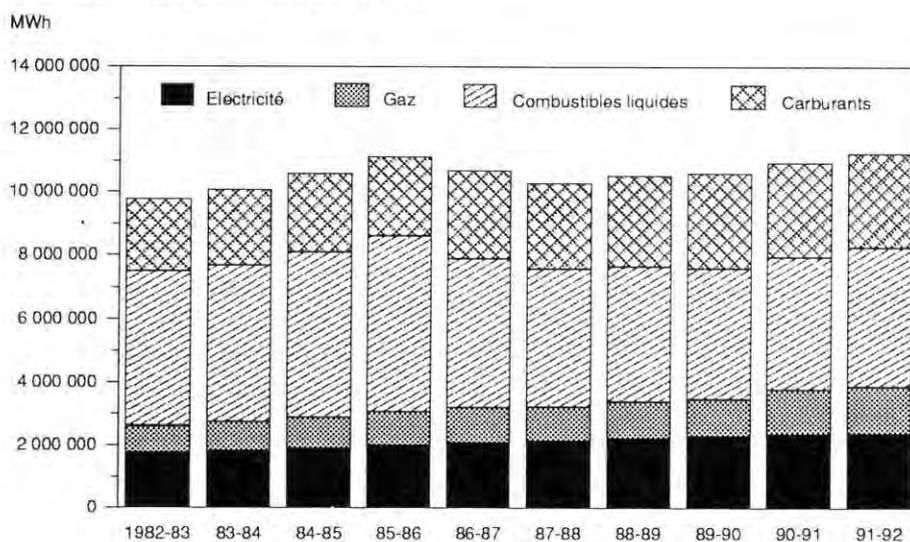
Il faut aussi noter que l'augmentation de la consommation imputée aux ménages privés était de 1,3 % de 1990 à 1991 (année civile) et de 1,9 % une année plus tôt. Pendant les mêmes périodes, la croissance de la consommation imputable aux activités économiques a été respectivement de 2,0 % et de 3,7 %. Aussi, la part relative des ménages au total livré par le réseau tend à se réduire au bénéfice exclusif de l'activité économique (1986 : 24,0 %; 1987 : 23,7 %; 1988 : 23,4 %; 1989 : 23,1 %; 1990 : 22,9 %; 1991 : 22,8 %).

Il apparaît ainsi un mouvement qui évoque davantage une mutation de nature structurelle liée vraisemblablement à l'évolution autant technologique (diffusion de l'informatique et de l'automatisation), qu'économique à proprement parler (capitalisation croissante). Ce sur quoi vient se greffer le ralentissement conjoncturel responsable en grande partie du fléchissement global de la consommation électrique observable depuis au moins une année.

Graphique 6.a

### Fourniture d'énergie dans le canton

Chiffres annuels, période de juillet à juin



1. Période juillet 1991-juin 1992.

2. Degrés-jours (DJ) est la somme des différences journalières entre la température des locaux chauffés (20 °C), et la température journalière moyenne, pour autant qu'elle soit égale ou inférieure à 12 °C.

Tableau 6

Canton de Genève

Fourniture d'énergie pour les périodes de juillet à juin<sup>1)</sup>

	Electricité <sup>2)</sup>	Gaz <sup>3)</sup>	Combustibles solides	Combustibles liquides	Carburants	Total
<b>Energie fournie (MWh)</b>						
1986-87	2 077 681	1 128 519	36 325	4 715 500	2 800 324	10 758 349
1987-88	2 156 885	1 100 057	27 297	4 365 937	2 733 681	10 383 857
1988-89	2 243 651	1 176 225	25 115	4 252 905	2 892 267	10 590 163
1989-90	2 310 011	1 197 813	19 669	4 122 498	3 026 136	10 676 126
1990-91 <sup>4)</sup>	2 361 261	1 425 693	18 692 <sup>r</sup>	4 195 255	2 992 901 <sup>r</sup>	10 993 802 <sup>r</sup>
1991-92	2 392 854	1 497 429	19 530 <sup>d</sup>	4 393 663	3 001 072	11 304 548
<b>Variation par rapport à la période précédente (%)</b>						
1986-87	3,7	4,6	- 9,0	- 15,2	11,0	- 4,0
1987-88	3,8	- 2,5	- 24,9	- 7,4	- 2,4	- 3,5
1988-89	4,0	6,9	- 8,0	- 2,6	5,8	2,0
1989-90	3,0	1,8	- 21,7	- 3,1	4,6	0,8
1990-91	2,2	19,0	- 5,0 <sup>r</sup>	1,8	- 1,1 <sup>r</sup>	3,0 <sup>r</sup>
1991-92	1,3	5,0	4,5	4,7	0,3	2,8
<b>Part de chaque agent à l'approvisionnement genevois (%)</b>						
1986-87	19,3	10,5	0,3	43,8	26,0	100,0
1987-88	20,8	10,6	0,3	42,0	26,3	100,0
1988-89	21,2	11,1	0,2	40,2	27,3	100,0
1989-90	21,6	11,2	0,2	38,6	28,4	100,0
1990-91	21,5	13,0	0,2 <sup>r</sup>	38,2 <sup>r</sup>	27,2 <sup>r</sup>	100,0
1991-92	21,2	13,3	0,2	38,9	26,6	100,0

1) Les réseaux de distribution ne correspondent pas toujours au territoire du canton.

2) CERN non compris.

3) Y compris le gaz destiné au chauffage à distance.

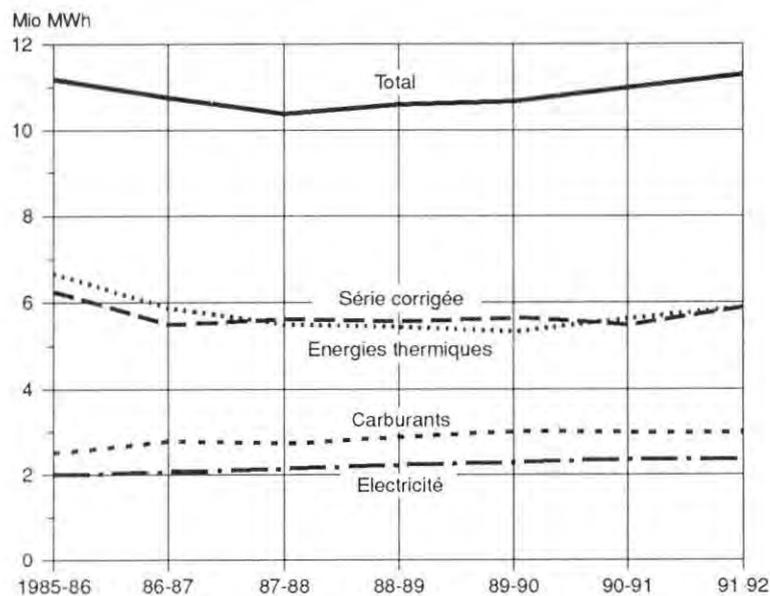
4) Les chiffres concernant cette saison ont dû être corrigés. La révision, touchant les combustibles solides, ne dépasse pas le 1 % du total.

Sources : Services Industriels de Genève et SCS

Graphique 6.b

Fourniture d'énergie dans le canton; énergies thermiques et total

Chiffres annuels, période de juillet à juin



## 6. Energie (suite)

### Energies thermiques

A la différence de l'électricité ou des carburants, pour les agents énergétiques destinés au chauffage (combustibles et gaz), on ne remarque pas de tendance inéluctable à la hausse, du moins à moyen terme. Au contraire, sur les six dernières saisons, on relève des variations annuelles négatives à trois reprises : 1986-87 (- 12 %), 1988-89 (- 0,8 %), et encore en 1990-91 (- 3,2 %).

En valeurs absolues, il est à noter que la saison 1989-90 représente un plancher par rapport aux valeurs déclarées pendant au moins cinq saisons successives. Le climat a suivi le même mouvement, ce qui ne doit pas surprendre. Après correction du facteur climatique<sup>2</sup> (cf. graphique 6.b, page précédente) on remarque l'aplatissement de la courbe des livraisons à partir de 1986-87. Pour la dernière saison, la hausse est toutefois significative (+ 7,3 %).

La diffusion grandissante du **gaz** sur le marché énergétique (sa part passe de 10,5 % en 1986-87 à 13,3 % en 1991-92) se ralentit quelque peu. Peu sensible aux retournements conjoncturels, cet agent thermique est à 95 % destiné au chauffage (locaux, eau chaude, chauffage à distance). La très faible proportion utilisée directement pour des activités économiquement productives (inférieure à 5 %) est consacrée pour 2/3 (66,3 %) aux services (cf. graphique 6.c, ci-contre).

Les livraisons de **combustibles solides** (charbon et bois) semblent se stabiliser à ce qui apparaît comme un minimum historique et une quantité négligeable : moins de 20 000 MWh, soit 0,17 % du total.

Le **mazout** tendanciellement en perte de vitesse (de 43,8 %, il passe à 38,9 % dans le même intervalle), conserve néanmoins aisément la première place (près de trois fois la consommation de gaz !).

Il faut souligner que la nature des données relatives aux combustibles impose la plus grande prudence. Il s'agit en effet de *ventes* réalisées pendant la période considérée. Les variations des stocks étant inconnues, on ne saurait parler de consommation, contrairement aux énergies de réseau (gaz, électricité). Par ailleurs l'enquête qui alimente la statistique des ventes de combustibles et carburants est sujette à une marge d'erreur impondérable.

A noter encore que l'instabilité relative des livraisons des énergies de chauffage dans le temps, outre le climat dont elles sont largement tributaires, peut exprimer une certaine élasticité de la demande. On peut constater en effet que le prix du mazout est résolument orienté à la baisse (en décembre 1991, il représente 59 % du prix de 1982, indice genevois). Or, ce facteur constitue incontestablement un frein à la substitution des sources énergétiques que les impératifs d'ordre écologique (meilleure qualité de l'air) ou institutionnel (évolution de la législation en matière environnementale) encouragent. A court terme, il peut contribuer significativement aux variations des quantités vendues.

### Carburants

La saison considérée se solde avec un petit 0,3 % d'augmentation. Malgré un léger ralentissement (1990-91 et 1991-92), la tendance à long-terme semble demeurer positive, à l'image de l'évolution de l'effectif de véhicules en circulation (en moyenne : + 0,2 % de véhicules automobiles en 1992). L'évolution des composants (types de carburants) est significative d'une adaptation structurelle du parc automobile (diffusion du catalyseur). L'essence sans plomb gagne progressivement du terrain (de 38,2 % du total vendu en 1990-91, elle représente 43,8 % la saison suivante) au détriment de l'essence super (respectivement 52,2 % et 46,7 %). Les ventes de diesel demeurent stables (de 9,6 % à 9,4 %).

Ici, la rigidité relative est clairement fonction des caractéristiques propres du parc automobile et de son évolution (tendance à long terme), alors que les variations annuelles reflètent peut-être plus directement le climat de consommation prédominant.

A noter, en conclusion, que les carburants et les combustibles liquides représentent ensemble le 65,4 % du total des fournitures d'énergie en 1991-92, ce qui offre une image, bien que partielle et statique, de l'approvisionnement énergétique du canton.

---

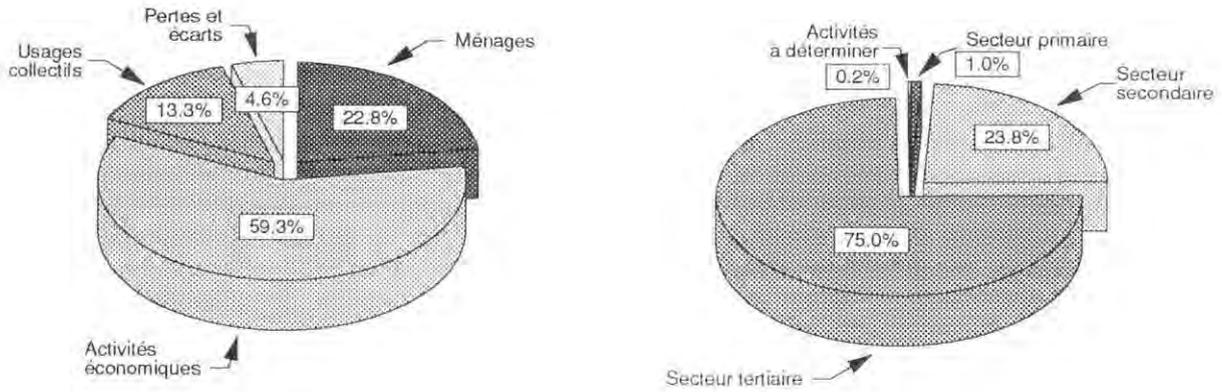
2. La correction consiste à multiplier les ventes de combustibles par un facteur  $f$  défini comme suit :

$f = 1/3 + 2/3 (DJ_{réf}/DJ_{saison})$  où  $DJ_{réf} = 3061$  (référence SIA 381/3, 1982) et  $DJ_{saison}$  est, par convention, la somme des degrés-jours (DJ) de septembre à juin.

Graphique 6.c

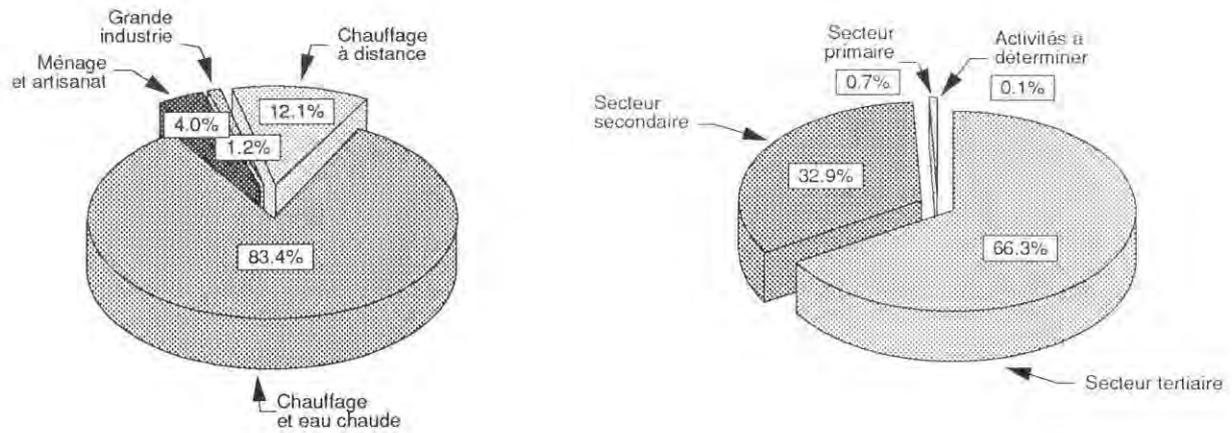
Canton de Genève

Consommation d'électricité par genre d'utilisation et par branche d'activité économique, en 1991



Graphique 6.d

Consommation de gaz par genre d'utilisation et par branche d'activité économique, en 1991



## 7. Industrie

### 1992 Evolution dans l'ensemble de l'industrie

La marche des affaires dans l'industrie genevoise a été peu satisfaisante en 1992. L'indicateur synthétique a stagné à un niveau médiocre de janvier à mai. Les mois d'été – juin, juillet et août – ont vu une petite embellie, mais une nette dégradation du climat s'est fait sentir en fin d'année et l'indicateur synthétique a plongé à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis la récession de 1982-1983. Le résultat particulièrement mauvais de l'enquête du mois de novembre, à laquelle les informateurs ont répondu entre le début et mi-décembre, est sans doute dû en partie au résultat négatif de la votation du 6 décembre sur l'entrée de la Suisse dans l'EEE.

En ce qui concerne la demande, les carnets de commandes ont été jugés insuffisamment remplis tout au long de l'année écoulée. Ce sont surtout les entrées de commandes qui ont connu un retournement de conjoncture en fin d'année : une évolution légèrement négative ou nulle jusqu'en septembre s'est transformée en forte baisse au quatrième trimestre, notamment à cause de la diminution des commandes de l'étranger. Un affaissement marqué de la production en a résulté en fin d'année. Les stocks, tant de produits finis que de produits en fabrication, ont pu alors être maintenus à des niveaux satisfaisants.

La dégradation de la situation sur le marché du travail en Suisse, et plus particulièrement à Genève, est aussi reflétée par le test conjoncturel. Le nombre de personnes occupées dans les entreprises industrielles, déjà jugé trop élevé en 1991, l'a été encore davantage en 1992 et la part des heures supplémentaires dans le total du travail a de nouveau diminué. De même, le degré d'utilisation de la capacité technique de production a décrû pendant l'année sous revue et a atteint 82 % au quatrième trimestre, soit un degré inférieur au niveau moyen à long terme (83 %). La conjoncture défavorable a de nouveau pesé sur le bénéfice brut des établissements : dans l'ensemble de l'industrie, celui-ci a reculé notablement d'un trimestre à l'autre en 1992 et n'a plus évolué positivement depuis fin 1989.

Graphique 7.a

#### Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

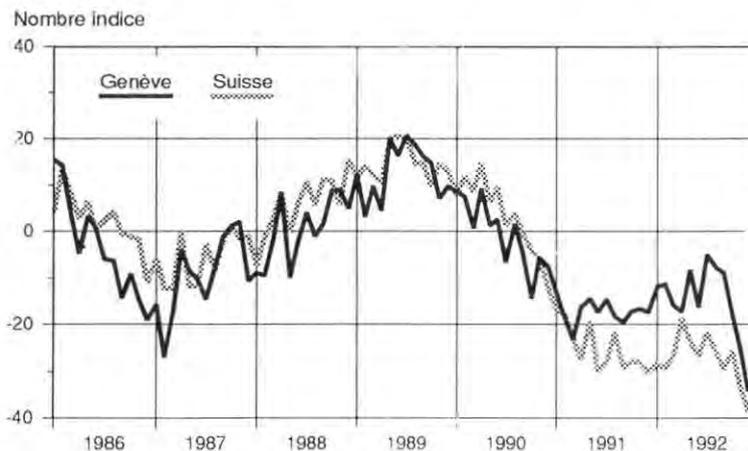


Tableau 7

Canton de Genève

Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

Références :  
 Situation satisfaisante 0  
 très mauvaise - 100  
 très bonne + 100

Moyennes trimestrielles de résultats mensuels

	Ensemble de l'industrie	Alimentation, boissons, tabacs	Arts graphiques	Bois <sup>1)</sup>	Chimie	Métallurgie	Machines et appareils	Horlogerie-bijouterie
1er trimestre 1987	- 16	1	- 4	- 12	- 12	- 19	- 36	- 4
2me	- 11	0	- 9	- 5	14	- 41	- 33	3
3me	- 2	- 1	- 2	3	21	- 32	- 14	5
4me	- 6	3	- 5	- 1	12	- 21	- 20	1
1er trimestre 1988	- 1	- 9	13	- 9	48	- 29	- 25	6
2me	- 3	- 13	10	- 12	49	15	- 44	17
3me	3	- 8	8	0	51	10	- 39	42
4me	9	2	2	- 10	45	19	- 33	61
1er trimestre 1989	6	- 21	19	- 19	54	10	- 30	52
2me	19	11	20	- 22	45	38	- 12	62
3me	17	4	6	- 18	34	44	- 6	59
4me	9	15	15	- 5	- 8	19	- 14	52
1er trimestre 1990	6	6	10	- 24	0	14	- 10	52
2me	- 1	15	- 8	- 33	9	9	- 18	39
3me	- 6	22	- 14	- 40	- 9	- 8	- 13	35
4me	- 9	19	- 23	- 33	8	- 21	- 17	30
1er trimestre 1991	- 19	3	- 29	- 39	- 11	- 44	- 24	3
2me	- 15	- 3	- 36	- 21	16	- 41	- 18	- 13
3me	- 18	- 3	- 45	- 33	16	- 40	- 22	- 13
4me	- 15	5	- 41	- 48	27	- 43	- 31	- 5
1er trimestre 1992	- 15	15	- 32	- 53	19	- 28	- 29	- 5
2me	- 10	- 2	- 37	- 61	41	- 37	- 22	4
3me	- 12	- 21	- 45	- 46	21	- 36	- 22	11
4me	- 30	- 23	- 50	- 45	- 16	- 39	- 34	- 17

1) Représentativité incertaine.

Sources : Centre de recherches conjoncturelles (KOF) et Service cantonal de statistique (SCS)

## 7. Industrie (suite)

---

### 1992 Evolution dans les principales branches de l'industrie

La stagnation, voire le recul, des investissements dans l'OCDE-Europe et en Suisse influe toujours sur la conjoncture dans le secteur des biens d'investissement. La marche des affaires dans l'**industrie métallurgique** est restée morose en 1992, bien qu'un peu moins que l'année précédente. Tout au long de l'année, les carnets de commandes ont été jugés nettement trop peu chargés, et les entrées de commandes et la production ont diminué. Malgré cela, la capacité technique de production a été encore utilisée à 84 % (moyenne annuelle) et même jugée trop faible pendant le deuxième semestre. Les prix des matières premières et des produits semi-finis et les prix de vente de la métallurgie ont stagné ou diminué depuis le deuxième trimestre, ce qui résulte très probablement des difficultés à écouler les produits de la branche. Stagnation encore et toujours dans la branche des **machines et appareils** : une demande trop faible et des stocks trop élevés la caractérisaient de nouveau en 1992. Une légère dégradation de la marche des affaires s'est fait sentir en fin d'année.

Les secteurs des biens de consommation n'ont pas tous ressenti de la même façon la stagnation de la consommation en Suisse en 1992. L'**horlogerie-bijouterie** a été l'une des deux branches qui ont, globalement, surnagé. La marche des affaires, satisfaisante en début d'année, s'est améliorée en juin, juillet et août, grâce à l'augmentation des entrées de commandes et de la production. Mais le quatrième trimestre a été nettement moins favorable : la demande a chuté, laissant les carnets de commandes nettement trop peu garnis en décembre. Dès le troisième trimestre, le degré d'utilisation de la capacité technique est descendu au-dessous de 90 %, ce qui ne s'était plus vu depuis fin 1984, et le recours aux heures supplémentaires ne représentait, en moyenne, plus que 0,9 % du temps total de travail en 1992 (2,2 % en 1990 et 1,3 % en 1991). Dans l'**industrie alimentaire, des boissons et du tabac**, l'année 1992 fut partagée en deux : une bonne marche des affaires en début d'année a fait place à une nette dégradation à partir du troisième trimestre, à cause d'une baisse sensible de la demande. Cependant, les résultats du mois de décembre ont été satisfaisants, probablement grâce aux fêtes de fin d'année. La situation bénéficiaire des entreprises s'est, elle, détériorée tout au long de l'année.

L'**industrie du bois et du meuble** est durement frappée par la récession qui sévit actuellement, dans le secteur de la construction à Genève et par la retenue des consommateurs quant à leurs achats de biens durables. La demande a cruellement fait défaut, les carnets de commandes sont restés peu garnis et la production n'a cessé de chuter en 1992. Le degré d'utilisation de la capacité technique a stagné à un bas niveau – environ 75 % – et l'on n'a pratiquement plus recouru aux heures supplémentaires. Le bénéfice brut a continué de se replier de trimestre en trimestre.

Dans les autres secteurs, l'**industrie chimique**, à l'instar de l'horlogerie-bijouterie, a fait fi à la récession pendant la majeure partie de l'année. Une bonne marche des affaires pendant les neuf premiers mois a été suivie d'un brusque refroidissement en fin d'année. La capacité technique de production, utilisée à plus de 85 % depuis fin 1985 et même souvent à plus de 90 % (1987, 1988, 1989), n'était plus utilisée qu'à 82 % à fin 1992. Mais c'est la seule branche où le bénéfice brut des entreprises a progressé notablement au premier semestre de 1992. Toutefois, le deuxième semestre voyait une détérioration de la situation bénéficiaire. Les **arts graphiques**, déjà très affectés par la récession en 1991, ont connu une aggravation de la marche des affaires l'année passée. Néanmoins, le degré d'utilisation de la capacité technique a pu être maintenu au-dessus de 78 % (moyenne annuelle en 1991 : 76 %).

1993 *Pour l'ensemble de l'industrie genevoise, et conformément aux prévisions concernant l'économie suisse, aucune reprise d'activité n'est en vue pour le premier semestre de 1993. Au cours des trois premiers mois de cette année, la demande pourra encore s'amenuiser. Les achats de matières premières et de produits semi-finis devront donc être réduits, de même que la production. La marche des affaires au-delà du mois de mars se dégradera vraisemblablement encore. L'on s'attend à une augmentation des prix d'achat des matières premières et produits semi-finis au début de 1993, mais les prix de vente, tant en Suisse qu'à l'étranger, stagneront.*

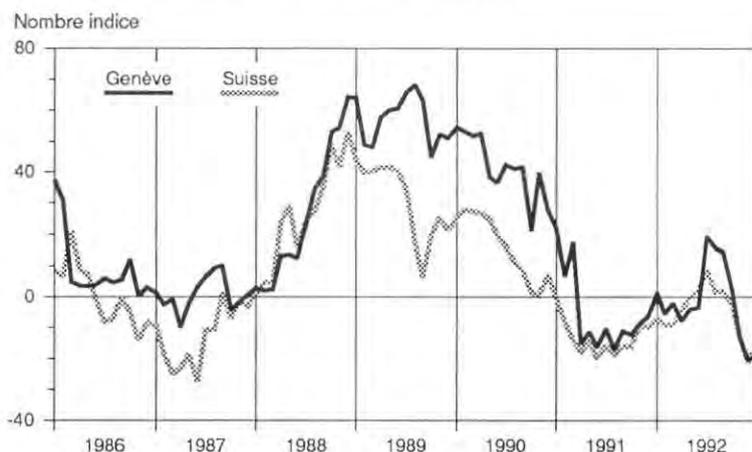
*Les perspectives pour début 1993 ne sont pas bonnes pour la métallurgie et pour l'industrie du bois et du meuble. Dans l'alimentation, boissons, tabac, une stagnation, suivie d'une modeste reprise, est attendue.*

Les informateurs de la branche des arts graphiques sont très pessimistes pour le début 1993. Dans la branche de l'horlogerie-bijouterie, on espère maintenir la production au premier trimestre malgré une défaillance grandissante du côté des entrées de commandes. Au-delà, toutefois, la marche des affaires pourrait se dégrader. Une stagnation de l'activité dans l'industrie chimique pendant les trois premiers mois de 1993 précédera probablement une légère reprise au deuxième trimestre. Seule l'industrie des machines et appareils envisage des perspectives positives pour les trois premiers mois de 1993 et au-delà : la marche des affaires pourrait s'améliorer notablement, selon les attentes des répondants à fin 1992.

Les données utilisées pour l'analyse de la situation dans l'industrie sont tirées du test conjoncturel pour l'industrie genevoise. Cette enquête n'est pas une statistique au sens strict ; elle reflète les appréciations d'un échantillon d'entreprises qui répondent régulièrement à des questions sur la marche de leurs affaires.

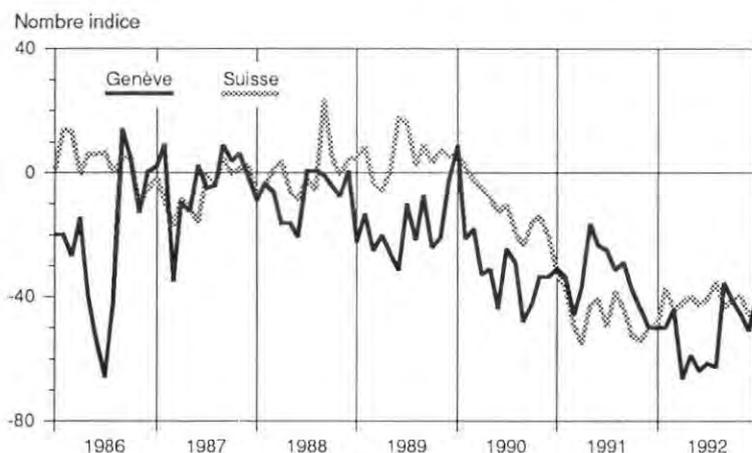
Graphique 7.b

**Marche des affaires dans l'horlogerie-bijouterie**



Graphique 7.c

**Marche des affaires dans l'industrie du bois et du meuble**



## 8. Secteur de la construction

1992 Le secteur de la construction a terminé l'année comme il l'a commencée : cahin-caha. Certes, on construit encore : 2 132 logements neufs ont été mis sur le marché ainsi que 184 000 m<sup>2</sup> de surfaces de bureaux, d'arcades, d'ateliers ou de dépôts – manifestement, on puise toujours dans les stocks de projets lancés à la fin des années 80. Mais les indicateurs à disposition attestent une baisse sensible de l'activité pour la deuxième année consécutive. Les emplois ont dévalé la pente. Pour 1992, le nombre moyen d'emplois à l'exploitation se fixe à 12 990 : 17 % de moins qu'en 1991. Et le recul est beaucoup plus marqué pour le gros oeuvre – génie civil (- 22 %) que pour le second oeuvre (- 11 %). Les investissements s'amenuisent. Dans le secteur principal de la construction (gros oeuvre et génie civil), pour les trois premiers trimestres, ils ont diminué de moitié entre 1991 et 1992 et de 60 % depuis deux ans. Les livraisons de matériaux ont reflué. Tonnage annuel de ciment : 25 % de moins qu'en 1991. Tonnage de fer à béton : - 33 %. Tonnage de plâtre : - 7 %.

Diminution des forces de travail, réduction des investissements, baisse des commandes de matériaux : les entreprises, et tout particulièrement celles du gros oeuvre, adaptent leurs moyens de production à une demande amoindrie.

1993 *Ces baisses répétées n'augurent rien de bien bon pour l'avenir immédiat. Et, de fait, l'industrie du bâtiment s'enfoncé. L'évolution des indicateurs sur le gros oeuvre le confirme. Valeur annuelle des bâtiments neufs mis en chantier : - 31 % par rapport à 1991. Si ce recul n'est pas encore plus grand, c'est grâce à des immeubles d'habitation dont un bon nombre bénéficie des subventions de l'Etat. Car il ne faut compter ni sur les villas (la valeur des villas mises en chantier en 1992 est équivalente à celle du premier trimestre 1989), ni sur les nouveaux immeubles commerciaux, industriels ou artisanaux (la valeur de ces bâtiments mis en chantier dégringole de 63 % en une année) pour soutenir l'activité du bâtiment dans les mois à venir. Autres indicateurs : l'entrée annuelle des commandes "bâtiment" dans le secteur principal de la construction et les réserves de travail au 1er janvier, qui ont diminué respectivement de 19,5 % et de 4 % en une année. Le repli, particulièrement important pour le logement et les bâtiments publics, est atténué par quelques gros projets de transformation d'immeubles commerciaux. Finalement, c'est le génie civil qui s'en tire le moins mal. Avec 24 % d'augmentation dans l'entrée des commandes et 11 % dans les réserves de travail, il regagne du terrain.*

*Les chiffres parlent d'eux-mêmes. On n'observe aucun vrai signe de redémarrage. La construction et, en particulier, le gros oeuvre, n'arrivent pas à redécoller et ces ratés se répercuteront à leur tour un peu plus sur le second oeuvre. Au fond, les conditions-cadre n'ont guère changé. Le problème actuel du financement, qu'il soit public ou privé, reste entier. La solution ne tient pourtant pas à une simple relance de la demande. Du côté de l'offre aussi, des adaptations sont nécessaires. A terme, l'éclaircie dépendra des restructurations, des redimensionnements, des mutations dans les techniques de construction. Des entreprises l'ont bien compris et se sont déjà attelées avec succès à la tâche.*

Tableau 8

Canton de Genève

**Entrée des commandes dans le secteur principal de la construction, en millions de francs**  
Chiffres annuels

	1988 <sup>1)</sup>	1989	1990	1991	1992
Génie civil	326	306	208	277	343
Bâtiment	757	677	434	503	405
dont logements	278	332	224	192	93
<b>Total</b>	<b>1 083</b>	<b>983</b>	<b>642</b>	<b>780</b>	<b>748</b>

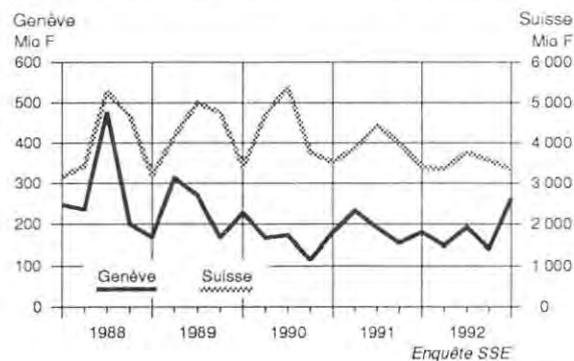
1) La participation des entreprises genevoises n'a pas été suffisante au troisième trimestre. Les bases de l'estimation 1988 ne sont donc pas tout à fait aussi sûres que les autres.

Source : enquête SSE

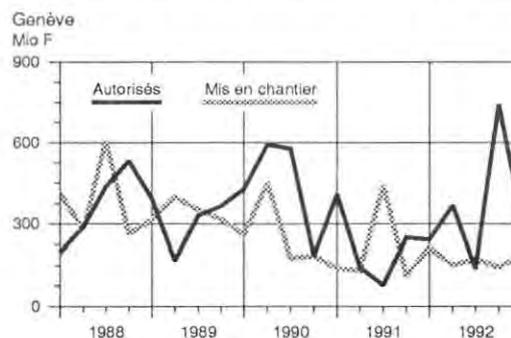
Graphique 8.a

**Secteur principal de la construction**

Entrée des commandes (chiffres trimestriels)

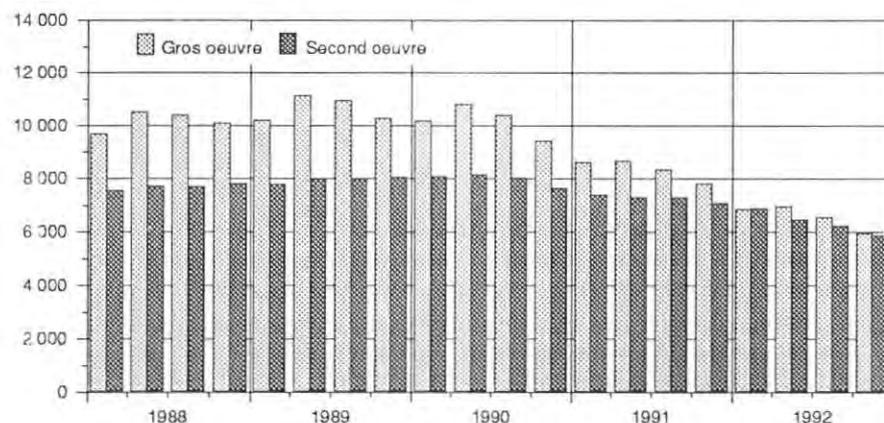


Valeur des bâtiments autorisés et mis en chantier



Graphique 8.b

**Personnes occupées à l'exploitation dans la construction**



## 9. Logement

---

### 1992 Parc d'habitation

D'une année à l'autre, il y a peu de changement dans ce domaine. Les bâtiments édifés le sont, en principe, pour longtemps. Le stock déjà constitué pèse donc très lourd. Par ailleurs, les flux annuels sont désormais de l'ordre des 2 000 logements. Ils ne peuvent donc affecter rapidement la composition du parc d'habitation genevois. A moins d'un cataclysme, il ne risque pas d'y avoir de bouleversements aussi bien dans les effectifs que dans les conditions d'habitation. La photographie 1992 donnée ici ressemble beaucoup à celle de 1991.

Au 31 décembre, le parc d'habitation genevois se compose de 190 743 logements répartis dans 33 536 bâtiments. Parmi ces bâtiments, on compte 18 324 maisons individuelles à un seul logement (ou "villas").

Ce parc d'habitation est relativement ancien. Parmi les immeubles, c'est-à-dire, selon la définition statistique, les bâtiments de deux logements et plus, un tiers (soit 29 000 logements) date d'avant 1920, un quart (48 000 logements) a été construit entre 1920 et 1960, 16 % (représentant plus de 45 000 logements) dans les années 60 et 13 % (soit un peu plus de 30 000 logements) dans les années 70. Finalement, seuls 1 900 immeubles et 19 000 logements ont moins d'une douzaine d'années. Autrement dit, 45 % des logements se trouvent dans des bâtiments de plus de 30 ans, 25 % dans des bâtiments de plus d'une vingtaine d'années mais de moins de trente, et 18 % dans des bâtiments de plus d'une dizaine d'années mais de moins de vingt.

En parcourant les périodes de construction successives, on observe aussi que le rythme d'accroissement a considérablement varié au cours du temps. Dans les douze dernières années, le parc de logements s'est accru de 14 %, soit une augmentation annuelle moyenne de 1 900 logements. Dans les années 60, il avait augmenté de 56 % et, dans les années 70, de 25 %, soit un accroissement annuel moyen respectif de presque 4 800 et 3 400 logements.

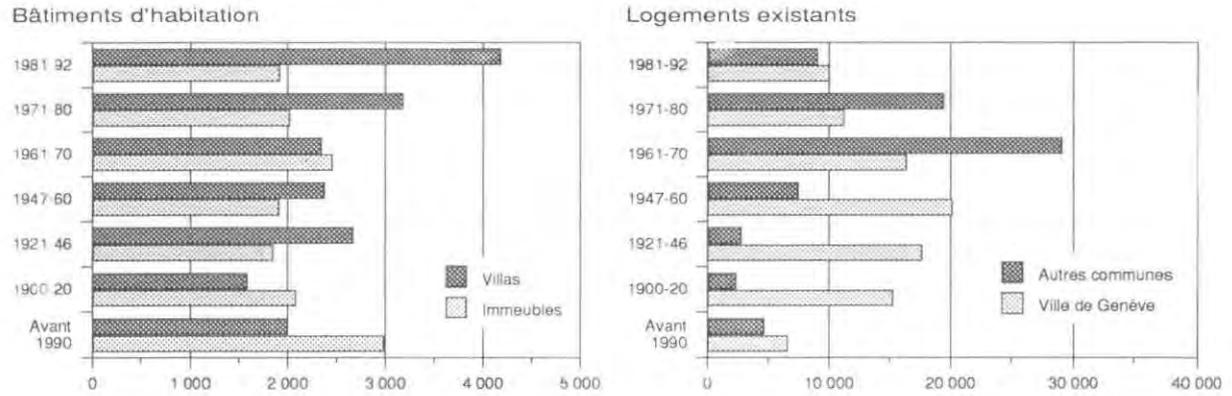
Plus de la moitié des bâtiments d'habitation sont des villas. Certes, ce ne sont pas les constructions des deux dernières années qui ont contribué à augmenter ce stock particulier. Mais il y a eu des périodes plus fastes. Le nombre de villas s'est particulièrement accru à partir des années 70 : 40 % d'entre elles ont été construites dans les vingt dernières années à la faveur d'une économie des plus florissantes et d'une augmentation sensible des revenus.

Comment se répartissent bâtiments et logements dans le canton ? En ce qui concerne les immeubles, 5 887 sont situés en ville de Genève et 9 325 dans les autres communes. Quant aux villas, il en existe encore 884 en ville de Genève mais on en compte 17 440 dans le reste du canton. Ville de Genève mise à part, les communes ne groupent pas moins de 61 % des immeubles et 95 % des villas du territoire. C'est à partir des années 60 que l'on a commencé à bâtir beaucoup à l'extérieur de la ville de Genève : des immeubles d'abord (presque 4 500, soit plus de 76 000 logements sur vingt ans), des villas ensuite (plus de 7 000 entre 1970 et 1990). Cette tendance commencerait-elle à s'inverser ? L'offre de logements des dix dernières années s'avère à nouveau un peu plus importante en ville de Genève que dans les autres communes. Actuellement, la ville de Genève regroupe 52 % des logements du canton et les autres communes 48 %. Deux de ces communes, Vernier et Lancy, en comprennent plus de 10 000; deux autres, Meyrin et Carouge, plus de 8 000; Onex, enfin, en compte un peu plus de 7 000.

La moitié des logements existants dans le canton se compose de trois ou quatre pièces. Les petits appartements représentent à peine 20 % et les grands (cinq, six, sept pièces ou davantage) environ 30 %. Depuis une vingtaine d'années, les "cinq" et "six pièces" ont gagné en importance notamment au détriment des tout petits appartements. D'ailleurs, dans les dix dernières années, le nombre de pièces par logement est passé de 2,81 à 2,92. Des différences notables existent entre immeubles et villas : les trois quarts des logements dans les immeubles comprennent jusqu'à quatre pièces, tandis que les deux tiers des villas se composent de six pièces ou davantage. Enfin, les appartements de taille plus restreinte sont plus nombreux en ville de Genève que dans les autres communes.

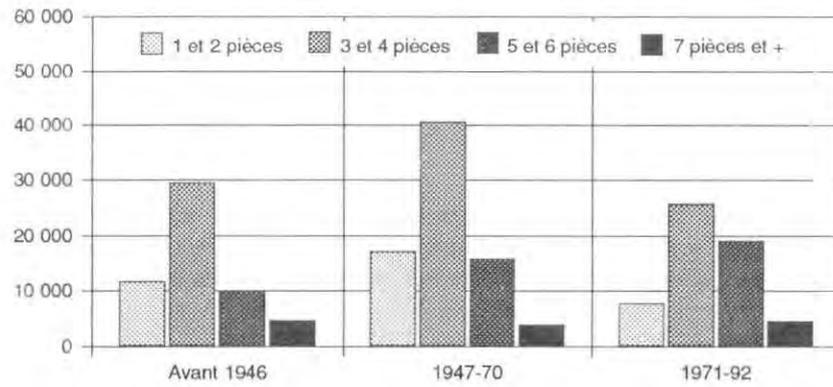
Graphique 9.a

Bâtiments et logements selon la période de construction, en 1992



Graphique 9.b

Logements selon le nombre de pièces et la période de construction, en 1992



## 9. Logement (suite)

---

### 1992 Construction de logements

Au fil de l'année, 2 132 logements neufs ont été mis sur le marché. Somme toute, un bon score : depuis le début des années 80, qui semble inaugurer un nouveau rythme, l'accroissement annuel moyen est d'un peu plus de 1 800 logements. Ce n'est qu'à cinq reprises, en treize ans, que la barre des 2 000 a été franchie.

Si l'on inclut le résultat des transformations et des démolitions, le gain total des logements atteint 2 066. Les démolitions, d'ailleurs liées à la mise en chantier de grands ensembles, n'ont pu être compensées, cette année, par les logements supplémentaires aménagés dans les bâtiments existants (surélévations, utilisation des combles, etc.). Les transformations importantes semblent aussi se ressentir de la conjoncture.

Qu'a-t-on construit de neuf en 1992 ? Encore moins de maisons individuelles qu'en 1991 : 90 au lieu de 155. On est bien loin de la moyenne annuelle des 380 villas mises sur le marché dans les années 80. Dans l'ensemble, on a surtout construit des "quatre" et "cinq pièces". Les appartements plus petits représentent tout juste le tiers. Dernière précision : 33 % des nouveaux logements sont subventionnés par l'Etat et 25 % sont financés par les communes.

En 1992, plus de la moitié des logements ont été construits en ville de Genève, notamment du côté du Petit-Saconnex et de Plainpalais, et un autre quart se répartit entre les communes de Carouge, Cologny, Lancy et Thônex.

### 1993 *A fin 1992, la statistique du mouvement de la construction fait état de 3 197 logements en construction (3 756 une année plus tôt), 1 502 mis en chantier (1 161 en 1991), 2 533 autorisés (contre 1 508) et 3 169 pour lesquels une requête a été déposée (contre 2 116).*

*En tout cas, ce ne sont pas les projets qui manquent. A tel point qu'on se croirait dans ces années d'exception que furent 1987, 88 et 89. Le nombre des logements autorisés et celui des logements "en requête" atteignent les scores annuels enregistrés alors. Même les projets de villa semblent reprendre vie.*

*Pourtant, le coeur n'y est pas : les réalisations ne suivent pas et l'écart grandit entre les logements autorisés et les logements mis en chantier. Certes, ceux-ci sont un peu plus nombreux en 1992 qu'en 1991. Quelques projets importants ont effectivement démarré à Lancy, Vernier, Plan-les-Ouates ainsi qu'en ville de Genève. Et, avec tout cela, on se retrouve au même niveau qu'en 1990.*

*En fait, la construction de logements n'arrive pas à repartir. Le ressort s'est cassé en 1990. Les deux tiers des constructions lancées en 1992 bénéficient de l'aide des pouvoirs publics. De tels "coups de pouce" ont leur utilité. Ils ne peuvent masquer l'apathie du secteur. Les taux hypothécaires ont bien commencé à reculer, mais d'autres problèmes subsistent comme la perte de valeur des actifs et le poids des emprunts contractés dans l'euphorie des affaires. Il faut assimiler, digérer les dégâts de la crise immobilière. Et cela demande du temps.*

*Alors, la construction de logements en 1993 ? Il y en a encore à terminer et, parmi eux, bon nombre de subventionnés. La barre des 2 000 pourra vraisemblablement être atteinte. Mais les retards accumulés depuis trois ans dans le démarrage des nouvelles réalisations pénaliseront la production dans les années à venir.*

Tableau 9.1

Canton de Genève

**Construction de logements**

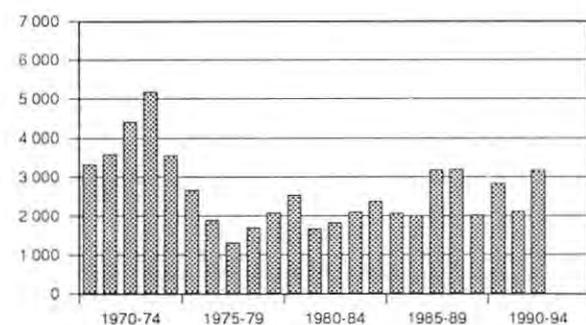
	Mouvement annuel					Gain total	Logements existants au 31 décembre
	Logements construits	Gain des transformations	Logements démolis	Changement d'affectation	Correction <sup>1)</sup>		
1987	1 666	166	- 183	-	- 35	1 614	180 671
1988	2 097	170	- 169	- 3	- 39	2 056	182 727
1989	1 565	206	- 217	-	-	1 554	184 281
1990	2 066	203	- 96	-	-	2 173	186 454
1991	2 139	190	- 106	-	-	2 223	188 677
1992	2 132	42	- 108	-	-	2 066	190 743

*1) Epuration permanente du fichier des logements.*

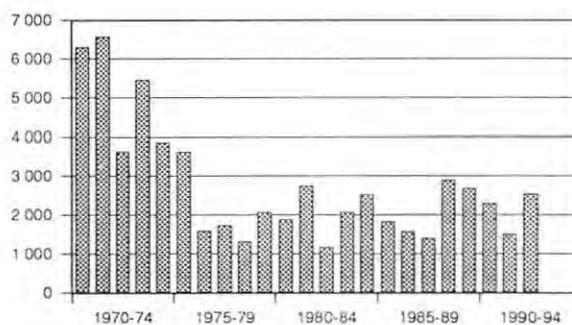
Graphique 9.c

**Mouvement de la construction de logements**

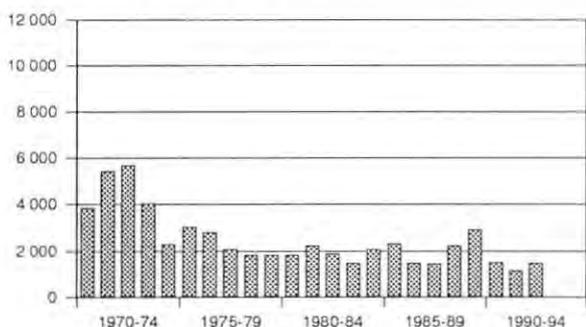
Requêtes déposées pour des logements neufs



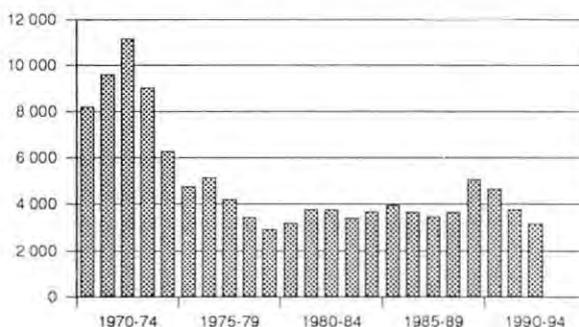
Logements autorisés



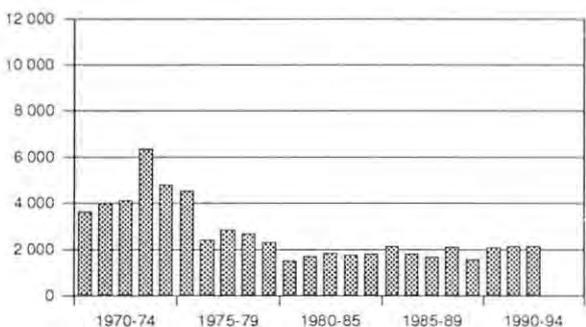
Logements mis en chantier



Logements en construction



Logements construits



## 9. Logement (suite)

---

### 1992 Logements inoccupés

Au 1er juin 1992, on a dénombré dans le canton de Genève 3 426 logements inoccupés :

- 1 716 vides;
- 1 710 vacants, non meublés dans leur presque totalité.

En une année, l'augmentation globale est de 411 unités, soit 13,6 %. L'accroissement concerne les vides (+ 191 ou 12,5 %) comme les vacants (+ 220 ou 14,8 %). Précisons dès ici que la progression du nombre des logements vides est due aussi à un élargissement des sources administratives utilisées pour l'enquête.

Un **logement vide** est retiré du marché par son propriétaire dans la perspective, le plus souvent, d'un projet de transformation, de rénovation, voire de démolition. Pour saisir ces logements, l'enquête se fonde sur l'exploitation de données administratives, dossiers de requêtes en autorisation de transformer ou de démolir et demandes de logement faites auprès de l'Office du logement social par des personnes dont le logement actuel doit être transformé ou démoli. En outre, pour la première fois cette année, une troisième source administrative a été utilisée : les logements dont les compteurs électriques sont restés, après résiliation des abonnements, sans successeur connu. Sur la base de toutes ces informations, le Service cantonal de statistique (SCS) procède à une enquête sur le terrain.

L'élargissement de la base d'enquête a contribué à l'augmentation annuelle constatée (+ 191 ou 12,5 %). Et cela d'autant plus que les projets de rénovation, de transformation tendent actuellement à se tarir. Mais d'autres causes d'augmentation sont à signaler comme, par exemple, le reflux de la main-d'œuvre saisonnière. On a en effet observé que des logements habités dans les années précédentes par des saisonniers étaient sans occupant en 1992.

Un **logement vacant** est inoccupé et offert à une location durable ou à la vente. Pour en connaître le nombre, le SCS interroge les régies ainsi que d'autres intervenants sur le marché immobilier (fondations immobilières, coopératives d'habitation, caisses de retraite, grandes banques, fiduciaires, organismes publics, etc.).

Les logements vacants étaient au nombre de 1 710 au 1er juin 1992. Une année plus tôt, on en comptait 1 490. L'augmentation annuelle est de 220 ou 14,8 %. Cette enquête sur les logements vacants fournit un indicateur de la tension qui règne sur le marché du logement : le taux de vacance. Avec 1 710 logements vacants et 189 364 logements existants au 1er juin 1992, ce taux atteint 0,9 % contre 0,8 % une année plus tôt. On est encore loin du 1,5 % considéré, généralement, comme le signe d'un marché du logement détendu. Cette tension persistante se reflète dans la durée de vacance : 1 127 logements non meublés sur 1 677 (soit 67,2 %) sont vacants depuis moins de six mois et 658 (soit 39,2 %) sont libres depuis moins de trois mois.

Les logements non meublés, appartements ou villas, constituent la presque totalité des logements vacants (1 677). Au 1er juin 1992, on a compté 1 053 appartements à louer (897 en 1991) et 345 à vendre (257 une année auparavant), ainsi que 279 villas à vendre ou à louer (319 en 1991).

Deux remarques générales avant de donner quelques détails par catégorie : 94,1 % de ces logements vacants non meublés ont été financés en dehors de toute subvention. Par ailleurs, 12,6 % ont été construits au cours des deux dernières années et 22,0 % depuis 1989.

Les **appartements à louer** ont augmenté entre 1991 et 1992 (+ 156, soit 17,4 %). Pas encore de quoi bouleverser la situation de ce marché. D'ailleurs, la plupart de ces appartements à louer ne sont vacants que depuis peu : 54,2 % depuis moins de trois mois et 78,7 % depuis moins de six mois. Ce sont surtout les petits appartements qui ont augmenté, notamment les studios (+ 115). Quant aux loyers annuels nets, ceux de la plupart des studios oscillent entre 9 000 et 14 000 francs et il faut mettre souvent 18 000 francs au moins pour un quatre pièces et 21 000 francs pour un cinq pièces.

Augmentation aussi des **appartements à vendre** : + 88 entre 1991 et 1992, soit 34,2 %. Cette offre excédentaire se développe au fil des années. Ce sont des appartements plutôt grands et il faut compter le plus souvent de 500 000 à 800 000 francs pour cinq pièces, et de 400 000 à 700 000 francs pour quatre pièces. Enfin, presque la moitié des appartements à vendre sont vacants depuis moins de six mois et 33,9 % depuis plus d'une année.

Les villas enfin. Il y en a relativement peu de vacantes. La définition du logement vacant est certes restrictive (il doit être simultanément offert sur le marché et sans occupant). Mais il est vrai aussi que ce ne sont pas les nouvelles villas qui risquent d'alimenter ce marché; on en construit de moins en moins. Sur les 279 recensées, 192 sont proposées à la vente. Parmi elles, 46,9 % sont vacantes depuis moins de six mois et 30,7 % de six à dix-huit mois. Leur prix reste encore élevé (58,0 % à partir du million de francs). Quant aux villas à louer, la plus grande partie exige un loyer annuel minimum de 48 000 francs.

En définitive, quel que soit le segment du marché, on observe un début d'ajustement par les prix quand on compare 1991 et 1992 : il y a glissement des effectifs vers les tranches plus basses de prix ou de loyer. Néanmoins, la plupart des logements vacants non meublés se retrouvent encore dans les catégories relativement les plus chères. Cette pression sur les prix risque bien de s'amplifier. Qu'il s'agisse des appartements ou des villas, à vendre ou à louer, leur accroissement s'accélère au cours des six mois précédant l'enquête (depuis fin 1991) comme si le ralentissement – durable – de la conjoncture avait commencé à peser plus lourdement sur le calcul économique et les choix des particuliers.

Tableau 9.2

Canton de Genève

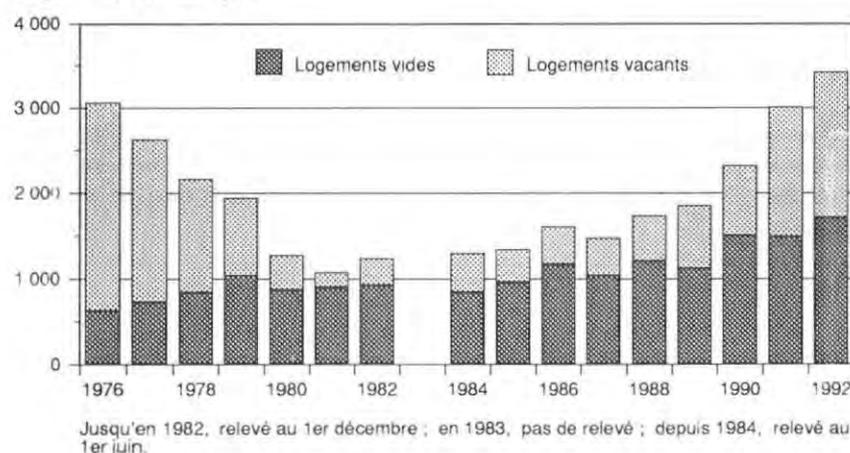
**Logements inoccupés**  
Relevés au 1er juin

	Logements vides	Logements vacants					Total	Total Logements inoccupés
		Meublés	Non meublés					
			Villas	Appartements		Total		
				à louer	à vendre			
1987	1 034	38	120	211	79	448	1 482	
1988	1 216	24	145	256	104	529	1 745	
1989	1 118	27	181	412	116	736	1 854	
1990	1 505	28	355	271	169	823	2 328	
1991	1 525	17	319	897	257	1 490	3 015	
1992	1 716	33	279	1 053	345	1 710	3 426	

Source : OFS (Berne) – SCS (Genève)

Graphique 9.d

**Logements inoccupés**



## 9. Logement (suite et fin)

---

### 1992 Loyers

En novembre 1992, le loyer mensuel moyen d'un logement de 3 pièces habitables ("4 pièces genevois") se fixe à 915 fr. Cette moyenne résulte cependant de loyers individuels très dispersés. En effet :

- 10 % de ces logements - les moins chers - ont un loyer inférieur à 501 fr.;
- 10 % - les plus chers - ont un loyer supérieur à 1 420 fr.;
- entre les deux, 80 % de ces logements ont un loyer compris entre 501 et 1 420 fr.

Parmi les facteurs disponibles pour analyser les loyers, plusieurs concourent à expliquer ces écarts, notamment : le mode ou l'absence de subventionnement, l'époque de construction de l'immeuble et le fait que le logement ait changé de locataire récemment ou non. Des facteurs d'ordre subjectif contribuent aussi à motiver les écarts de loyer : situation de l'immeuble (environnement, bruit, pollution, proximité des commerces, ...), confort du logement (équipement, ...), distribution des espaces, .... Malheureusement, ils ne peuvent pas être relevés de façon objective et, par conséquent, ne peuvent pas enrichir l'analyse statistique.

La concrétisation du subventionnement est aussi patente que peu surprenante. A époque de construction équivalente, les logements subventionnés selon la loi cantonale (HBM, HLM et HCM) sont meilleur marché que les logements à loyer libre et la gradation qui existe entre eux est conforme aux objectifs de la loi (HBM meilleur marché et HCM plus chers que les HLM). La catégorie Ville/Fondations comprend les logements des immeubles propriété de la Ville de Genève, de la Fondation HLM de Carouge et de la Fondation des logements pour personnes âgées, ceux de la Ville en constituant la plus grande partie. De manière plus ou moins directe, ces logements sont subventionnés. Dans la fixation du loyer, la Ville de Genève tient compte du revenu du locataire.

Au sein d'une catégorie, un logement tend à être d'autant plus cher que l'immeuble est récent. Les immeubles anciens forment toutefois une tranche très hétérogène. Les différences peuvent être énormes entre des immeubles entièrement rénovés, offrant des appartements aux espaces généreux, situés dans des quartiers centraux, et des immeubles entretenus de façon beaucoup plus sommaire. A l'autre extrême, les logements neufs sont beaucoup plus chers que la moyenne.

Enfin, les changements de locataire restent l'occasion de fréquentes adaptations de loyer (2 cas sur 3 en 1992 pour les logements à loyer libre). En conséquence, le loyer a une tout autre dimension selon qu'un ménage occupe déjà un logement ou qu'il cherche à en louer un. Ce phénomène tend à instituer une sorte de rente de situation pour les locataires occupant le logement au détriment de ceux qui doivent en changer et des nouveaux arrivés dans le canton.

Contrairement à certaines idées, la localisation du logement (commune/quartier de la ville de Genève) ne joue qu'un rôle marginal, n'apparaissant qu'après celui des facteurs précités. Toutes choses égales par ailleurs, la ville de Genève et le Grand-Saconnex apparaissent comme étant plus chers que les autres communes. Par contre, les villes de la couronne, Carouge, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier ainsi que Bernex et Thônex sont meilleur marché. Le centre est plus coûteux que la périphérie - ce n'est pas surprenant ! A l'intérieur de la ville de Genève, le sens des écarts, ici aussi, n'étonnera personne. En haut : Cité-Centre, Champel, Florissant, Sécheron; en bas : la Cluse, Jonction, St-Jean.

En comparaison avec les autres grandes villes de Suisse et l'ensemble du pays, Genève ne détient pas la palme des loyers moyens les plus élevés : celle-ci revient sans conteste à Zurich. De manière très générale, les loyers des grandes villes sont supérieurs à la moyenne des loyers suisses et Genève ne se démarque pas nettement de celles-là.

Tableau 9.3

Canton de Genève

Loyer mensuel moyen<sup>1)</sup>, en francs, en novembre 1992

	Logement de ... pièces habitables				
	1	2	3	4	5
<b>Ensemble des logements</b>	<b>543</b>	<b>689</b>	<b>915</b>	<b>1 175</b>	<b>1 565</b>
- à loyer libre	588	711	919	1 201	1 583
- subventionnés	358	602	898	1 122	1 519
Logements neufs <sup>2)</sup>	772	858	1 474	1 997	2 563
- à loyer libre	1 195	1 666	2 080	2 894	...
- subventionnés	680	768	1 377	1 899	2 563
Logements ayant changé de locataire <sup>3)</sup>	698	882	1 224	1 384	1 823
- à loyer libre	751	944	1 299	1 551	2 147
- subventionnés	408	580	982	1 095	1 529

1) Loyer sans les charges, location de garage et surtaxes exclues.

2) Mis sur le marché au cours du premier semestre 1992.

3) Entre mai et novembre 1992.

Tableau 9.4

Canton de Genève

Loyer mensuel moyen<sup>1)</sup> par pièce<sup>2)</sup>, en francs, selon la nature du logement et la période de construction, en novembre 1992

	HBM	HLM	HCM	Ville Fondations <sup>3)</sup>	Ensemble des subventionnés	A loyer libre	Ensemble
Avant 1951	111	252	268	157	161	245	239
1951-1960	107	153	///	135	125	244	236
1961-1970	104	146	///	142	133	260	243
1971-1980	160	223	267	195	220	317	268
1981-1990	[]	249	354	308	282	421	316
<b>Ensemble</b>	<b>118</b>	<b>225</b>	<b>344</b>	<b>166</b>	<b>217</b>	<b>264</b>	<b>253</b>

1) Loyer sans les charges, location de garage et surtaxes exclues.

2) Le loyer par pièce est calculé en considérant la cuisine comme une pièce (une demi-pièce le cas échéant).

3) Ville de Genève, Fondation HLM de Carouge et Fondation des logements pour personnes âgées.

## 10. Locaux commerciaux, industriels et artisanaux

### 1992 Construction de locaux

Les locaux mis sur le marché représentent une surface de 184 000 m<sup>2</sup>, contre 204 000 une année plus tôt. Dans les années précédentes, on oscillait entre 240 000 et 290 000 m<sup>2</sup>. Pas loin de la moitié des surfaces mises à disposition (44 % exactement) est destinée à des bureaux et à des commerces.

On dénombre encore un nombre important de surfaces en cours de construction (513 000 m<sup>2</sup>), quoique le reflux se poursuive chaque année. En revanche, les mises en chantier s'effondrent : - 66 % en une année. Il faut dire qu'avec ce qui est déjà sur le marché sans trouver immédiatement preneur ... Les surfaces autorisées atteignent ou dépassent, comme les logements, les niveaux des meilleures années passées. Reste à savoir quand (et si) ces projets se réaliseront.

#### Locaux vacants

Au 1er juin 1992, le Service cantonal de statistique (SCS) a recensé dans le canton 632 locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants qui représentent une surface de 189 032 m<sup>2</sup>. Une année plus tôt, on en dénombrait 395 pour une surface de 116 827 m<sup>2</sup>. En 12 mois, l'offre de surfaces vacantes destinées à des activités économiques a donc augmenté de 62 %.

Les 632 locaux et les 189 032 m<sup>2</sup> se répartissent entre 267 bureaux (72 597 m<sup>2</sup>), 144 arcades (23 194 m<sup>2</sup>), 97 ateliers (73 396 m<sup>2</sup>) et 124 dépôts (19 845 m<sup>2</sup>). Par rapport à 1991, l'accroissement des surfaces vacantes est sensible et général, quoique dans des proportions très différentes, selon la nature du local : bureaux : + 14 %; arcades : + 23 %; ateliers : + 153 %; dépôts : + 292 %.

La moitié de ces locaux sont implantés en zone industrielle (ou de développement industriel) : des ateliers bien sûr (68 982 m<sup>2</sup>) mais aussi des surfaces de bureaux (13 771 m<sup>2</sup>) et des arcades (355 m<sup>2</sup>) qui sont mises à disposition dans la mesure où elles sont liées à une activité de type industriel.

Quelle que soit l'affectation du local, lui s'agit presque uniquement de surfaces à louer : 9 m<sup>2</sup> sur 10, pas moins, sont offerts à la location, pour 1 m<sup>2</sup> à la vente.

L'offre excédentaire de locaux est un phénomène récent : peu de surfaces sont vacantes depuis plus de trois ans. Le stock de bureaux vacants augmente régulièrement à partir de 1989 (18 % de la surface est vacante depuis trois ans, 22 % depuis deux années, 39 % depuis moins d'une année). Celui des arcades commence à s'accroître en 1990 (17 % des surfaces sont vacantes depuis deux ans) et enfle brutalement en 1991 (61 % des surfaces sont inoccupées depuis moins d'une année). La plus grande partie des surfaces d'ateliers (61 %) est vacante depuis deux ans. Quant aux dépôts, 54 % de leurs surfaces sont vacantes depuis moins d'une année seulement.

Cette offre excédentaire de locaux résulte de la conjonction de deux phénomènes, d'une part le repli conjoncturel, d'autre part l'afflux de constructions neuves. On a en effet beaucoup bâti toutes ces dernières années et à un rythme soutenu. Entre 1983 et 1992, la moyenne annuelle des surfaces "utilitaires" mises à disposition s'élève à 240 000 m<sup>2</sup>. Certes, depuis trois ans, la décrue a commencé. Néanmoins, de nouvelles surfaces arrivent toujours sur le marché alors que l'activité économique tourne au ralenti. Et, en effet, 51 % des surfaces vacantes au 1er juin 1992 ont été construites au cours des trois dernières années (32 % des surfaces et bureaux, 39 % des surfaces d'arcades, 82 % des surfaces d'ateliers et 39 % des surfaces de dépôts). L'offre ne correspond plus à la demande du moment : des bureaux, des arcades, des ateliers, des dépôts, sont mis ou remis sur le marché sans aussitôt preneur.

Qu'en est-il des prix ? Ou plutôt des loyers annuels, au m<sup>2</sup> ? Au-dessous de 200 francs, on trouve surtout les dépôts (81 % de leur surface) mais aussi des ateliers (47 %). Entre 200 et 350 francs, il y a beaucoup de surfaces d'ateliers (53 %) et des surfaces non négligeables de bureaux (30 %) et d'arcades (30 % aussi). A partir de 350 francs, ce sont des bureaux et des arcades : 27 % des surfaces de bureaux et 35 % des surfaces d'arcades affichent un loyer compris entre 350 et 500 francs; enfin, 32 % des surfaces de bureaux

et 21 % des surfaces d'arcades dépassent les 500 francs.

On observe, cette année, une esquisse d'ajustement de l'offre et de la demande par les prix : comparés à 1991, les loyers, dans leur ensemble, ont été revus à la baisse. C'est bien la première année que l'on trouve une telle quantité de dépôts et surtout d'ateliers dans la tranche inférieure. La pression à la baisse s'exerce également sur les arcades : la proportion des surfaces à plus de 500 francs se contracte fortement et les tranches intermédiaires gonflent. Finalement, seuls les bureaux résistent encore : la proportion des surfaces à plus de 500 francs augmente dans des proportions appréciables. Reste à savoir jusqu'à quand ...

Tableau 10

Canton de Genève

**Locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants**

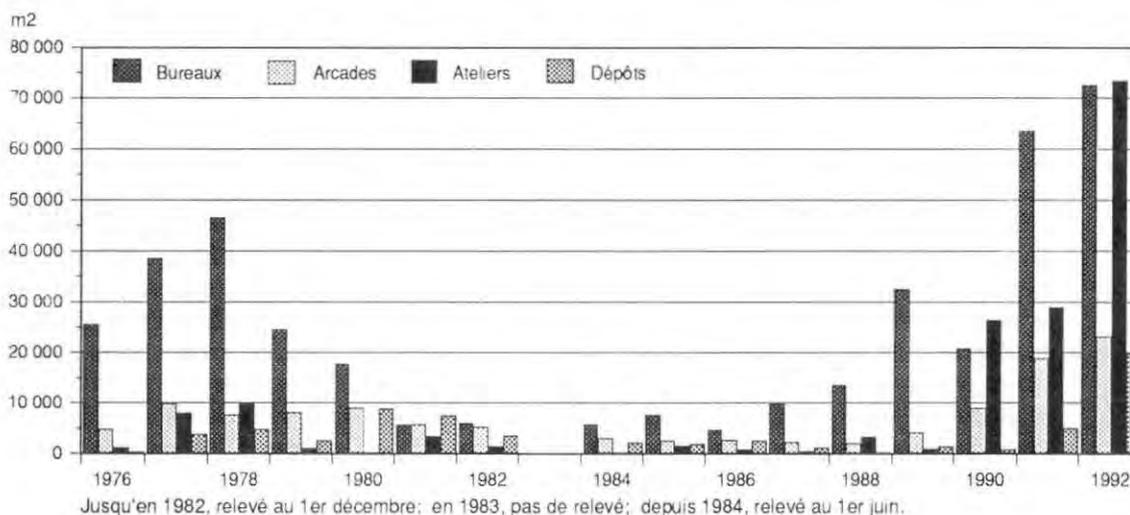
Relevé au 1er juin

	Bureaux		Arcades		Ateliers		Dépôts		Autres <sup>1)</sup>		Total	
	nb	m <sup>2</sup>	nb	m <sup>2</sup>	nb	m <sup>2</sup>	nb	m <sup>2</sup>	nb	m <sup>2</sup>	nb	m <sup>2</sup>
1987	29	9 916	18	2 298	4	436	8	1 197	-	-	59	13 847
1988	36	13 590	16	2 058	7	3 205	2	152	-	-	61	19 005
1989	97	32 522	28	4 050	6	904	9	1 446	-	-	140	38 922
1990	86	20 816	39	8 919	14	26 362	6	746	1	700	146	57 543
1991	198	63 569	108	18 874	39	28 894	49	5 064	1	426	395	116 827
1992	267	72 597	144	23 194	97	73 396	124	19 845	-	-	632	189 032

1) Dont l'affectation n'a pas été déterminée a priori.

Graphique 10

**Surface des locaux vacants selon leur affectation**



## 11. Hôtellerie

---

1992 Après l'année 1991, où elle a dû s'adapter à de forts à-coups (guerre du Golfe, mais aussi Telecom), l'hôtellerie genevoise retrouve une vitesse de croisière dont l'allure est sensiblement ralentie. Même avec 0,3 % de croissance en plus offert par le calendrier (1992 est une année bissextile), les résultats de la branche ne peuvent pas être considérés comme satisfaisants. L'attractivité de Genève n'est pas en cause, la courbe des arrivées s'est redressée sensiblement. Les touristes s'adaptent à la crise en diminuant leur durée de séjour et le nombre de nuitées chute. On vient à Genève mais on y reste peu de temps.

En chiffres (variation par rapport à 1991) : nuitées 2,142 millions (- 160 000 ou - 8 %); arrivées 961 000 (+ 40 000 ou + 4 %); durée moyenne de séjour 2,23 jours contre 2,53 (- 12 %). Cette évolution ne permet pas à l'hôtellerie de mieux rentabiliser son offre. Le taux d'occupation se place à 42 % : 4 points au-dessous de celui de 1991.

Illustration typique de cette situation : le tourisme intérieur. Alors que le nombre d'arrivées dépasse de 2 % celui de 1991 et se trouve au plus haut de ces dix dernières années, juste derrière le record de 1982, le nombre de nuitées plonge de 25 %. En moyenne, chaque séjour a été amputé d'un jour par rapport à l'année du 700<sup>e</sup>. Pour les hôtes des autres pays européens, la tendance est la même : près de 100 000 nuitées de moins (- 10 %), mais des arrivées également en baisse (- 5 %); la durée moyenne du séjour en repli de 6 %. Dans ce contexte, on notera la désertion des hôtes d'Espagne : arrivées 58 000, soit - 10 000 ou - 15 %; durée moyenne de séjour quasiment inchangée : 1,67 jour.

Reprise pour les arrivées des Etats-Unis (+ 18 %), et pour les nuitées également (+ 4 %); là encore, baisse du séjour moyen (- 12 %). Il s'agit en fait d'une "récupération", les chiffres de 1992 retrouvant un niveau proche de ceux de 1990. Les Japonais passent encore moins de temps que d'habitude à Genève, la croissance du nombre des arrivées (+ 37 % !) surpassant celle du nombre des nuitées (+ 19 %); le séjour moyen se restreint à 1,54 jour (- 13 %).

Le tourisme du reste du monde (Afrique, Asie, sans Japon, Amérique latine, Océanie) suit la tendance générale, avec environ 2 % d'arrivées de plus qu'en 1991, mais 5 % de nuitées de moins et une durée de séjour raccourcie de 7 %.

Si l'on examine les résultats selon le degré de confort, on s'aperçoit que les hôtels simples et de milieu de gamme ont plus souffert de la conjoncture actuelle : le taux d'occupation des hôtels un et deux étoiles est passé de 60 à 46 %, celui des trois étoiles de 51 à 44 % alors qu'il a peu varié pour les quatre et cinq étoiles (43,0 contre 43,4 %).

Selon l'enquête conjoncturelle trimestrielle sur l'**hôtellerie-restauration**, l'activité de la branche reste orientée négativement en 1992. Le redressement de l'indicateur à fin 1991-début 1992 correspond à une amélioration par rapport à la très mauvaise période correspondante de l'année précédente (effet de base). On a le même effet, dans le sens inverse, au quatrième trimestre où les résultats de 1992 sont nettement inférieurs à ceux du quatrième trimestre 1991, fortement influencé par Telecom. Dans l'**hôtellerie** proprement dite, les indicateurs sont très nettement à la baisse pour les établissements simples (une et deux étoiles). Ils se sont détériorés, au cours de l'année, pour le milieu de gamme alors que les hôtels quatre et cinq étoiles sont passés par des hauts et des bas; mais dans cette catégorie, on perçoit une possibilité d'amélioration pour le début de 1993. Pour la **restauration**, les chiffres sont négatifs depuis 10 trimestres. Cela concerne surtout les petits établissements; pour les grands, la situation semble moins mauvaise et on s'attend à une activité future plus favorable.

1993 *Les seules indications disponibles sont tirées de l'enquête conjoncturelle et leur horizon ne porte pas au-delà du premier trimestre. Dans l'hôtellerie, on s'attend à une baisse de nuitées, mais le camp des optimistes s'étoffe, même si peu d'établissements ont noté des hausses de réservations. Pour la restauration, les perspectives ne s'améliorent pas globalement, bien qu'elles ne soient pas négatives pour les grands établissements.*

Tableau 11

Canton de Genève

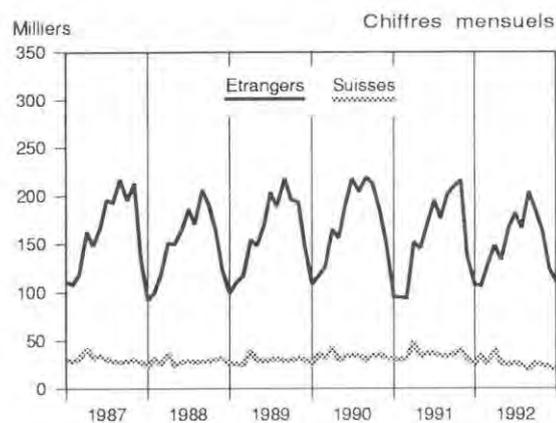
Mouvement hôtelier à Genève

	Hôtes de Suisse		Hôtes de l'étranger		Nuitées			Taux d'occupation des lits	
					Variation par rapport à la période précédente			Lits disponibles	%
	Total	Hôtes de Suisse	Hôtes de l'étranger	Total	Nombre	%			
	Milliers			%					
1987	366,3	1 952,5	2 318,8	- 6,5	- 1,3	- 2,2	13 276	47,9	
1988	351,0	1 828,4	2 179,4	- 4,2	- 6,4	- 6,0	13 021	45,7	
1989	361,0	1 959,7	2 320,7	2,9	7,2	6,5	12 994	48,9	
1990	408,0	2 044,2	2 452,2	13,0	4,3	5,7	13 835	48,6	
1991	423,4	1 904,2	2 327,6	3,7	- 6,9	- 5,1	13 851	46,0	
1992 <sup>P</sup>	319,6	1 822,5	2 142,1	- 24,5	- 4,3	- 8,0	13 805	42,4	

Source : OFS (Berne)

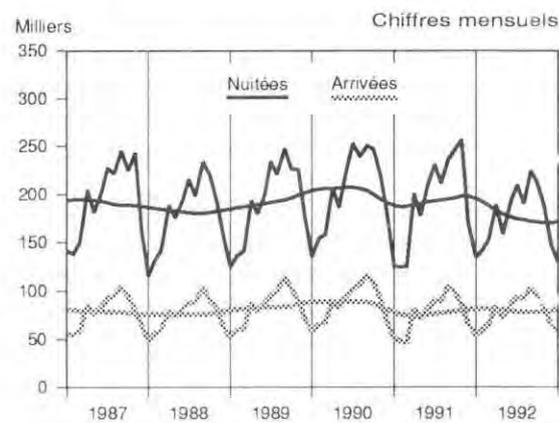
Graphique 11.a

Nuitées enregistrées dans les hôtels genevois selon la provenance des hôtes



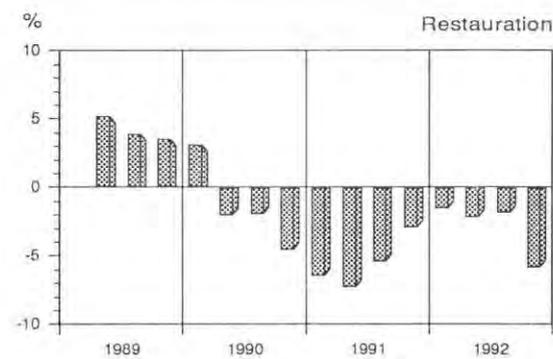
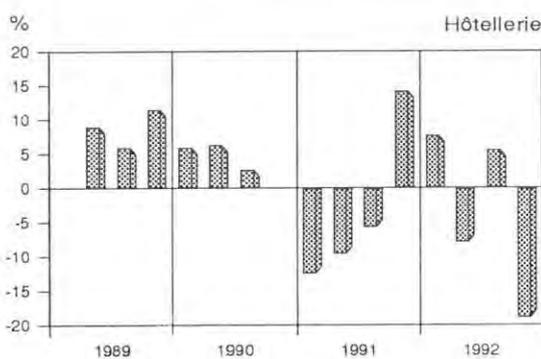
Graphique 11.b

Arrivées et nuitées dans les hôtels genevois



Graphique 11.c

Evolution du chiffre d'affaires selon le test conjoncturel Variations annuelles (%)



## 12. Trafic aérien

---

1992 Le recul du trafic enregistré en 1991 en raison de la guerre du Golfe est à l'origine d'un effet de base qui explique en bonne partie la progression du mouvement des passagers en 1992 (+ 3,1 % pour le trafic commercial total et 3,9 % pour le trafic local).

Avec un peu de recul et en faisant abstraction de la régression de 1991 (- 7,1 %), on observe que la variation annuelle pour 1992 s'inscrit dans la droite ligne de la tendance observée précédemment (variation annuelle moyenne 1986-1990: + 3,0 %). Par rapport au niveau de 1986, l'année écoulée aura apporté près de 10 % de passagers supplémentaires à l'aéroport genevois (pour un total de 5 345 900), mais encore 4,2 % de moins qu'en 1990.

Malgré la reprise mesurable sur une base annuelle, on remarque un certain repli du mouvement que vient confirmer le fléchissement de la courbe du trafic au deuxième semestre.

Pour l'essentiel, le trafic des marchandises (fret local uniquement) subit le même sort que les passagers, à la nuance près que ce trafic est, par sa nature, plus instable. Ainsi, la reprise par rapport à 1991 aura été plus marquée (+ 6,0 %), mais le point de départ était plus éloigné (entre 1990 et 1991, ce trafic avait perdu 9,7 % de son volume, les passagers "seulement" 6,5 %). Aussi le ralentissement au deuxième semestre 1992 est un peu plus prononcé.

Le bilan est aussi mitigé si l'on se rapporte à l'évolution observée ailleurs. En 1992, l'aéroport de Zurich-Kloten enregistre 7 % de passagers supplémentaires en trafic local (transit exclu) contre 4 % à Genève. L'expansion du fret aérien est également plus rapide à Zurich (9 %, contre 6 % à Genève). Est-ce à dire qu'une redistribution des cartes s'opère entre les aéroports suisses, voire par-delà les frontières? A ce chapitre on remarque également, ce qui a première vue apparaît comme, une meilleure rentabilité du trafic zurichois en 1992. Ce dernier représente en 1992, 2,4 fois le volume du trafic genevois en termes de passagers (trafic local). Mesuré en mouvements d'appareils, ce rapport descend à 1,95. Ce qui signifie moins de passagers par avion à Genève (52 en moyenne contre 64 à Zurich, tous vols confondus - charters, ligne, taxis et fret). Ce décalage pourrait aussi refléter la répartition des destinations entre aéroports : davantage de gros porteurs (long courrier) à Zurich et capacité moyenne des avions plus petite à Genève (destinations européennes). Le fret étant inclus dans ces mouvements, une certaine prudence dans l'interprétation de ces chiffres est donc de rigueur.

Il convient de relever également l'évolution récente de ce phénomène. A Genève, depuis les bonnes années - 1989 et 1990 - où le rapport était d'environ 63 passagers/mouvement (1989), on tombe à 58 en 1991 et 57 en 1992 (à l'exclusion des mouvements entièrement consacrés au fret). Six passagers en moins par mouvement correspondent en l'occurrence à près de 164 000 passagers en moins, et environ 7 200 mouvements en plus dans le même intervalle (1989-1992).

La rigidité relative, de nature technique (capacité des avions, parc existant, etc.), de l'offre de transport par rapport à l'évolution conjoncturelle est ici en cause. Mais la vaste restructuration qui a lieu sur ce marché depuis peu, et qui prend parfois l'allure d'une véritable guerre commerciale entre les compagnies d'aviation, y est certainement pour quelque chose.

A cet égard il est intéressant de noter que l'effort fourni par les compagnies étrangères, en termes d'offre, semble augmenter. Le nombre de passagers transportés par des compagnies suisses représente 50,5 % du total du trafic commercial de Cointrin en 1989, 49,9 % en 1991 et 47,0 % en 1992. Faut-il en conclure à une réelle détérioration de la position relative des compagnies suisses sur ce marché ou au redéploiement de leur réseau international et à la nécessaire adaptation de leur stratégie commerciale?

Tableau 12

Canton de Genève

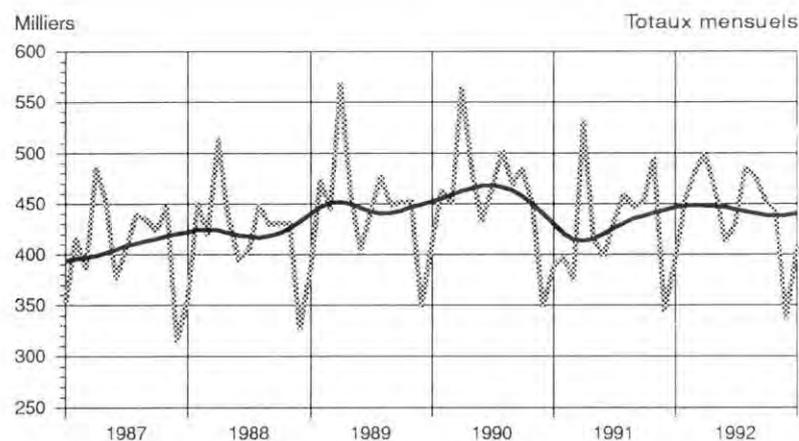
Trafic commercial à l'aéroport de Cointrin

	Trafic passagers				Variation par rapport à l'année précédente			
	Total		Poste et fret	dont fret local	Trafic passagers		Poste et fret	dont fret local
	Nombre	Tonnes			%	%		
1987	5 553 934	4 939 704	92 110	47 918	7,3	7,3	7,1	6,1
1988	5 660 551	5 082 185	94 425	52 505	1,9	2,9	2,5	9,6
1989	5 883 638	5 379 322	92 978	53 782	3,9	5,8	- 1,5	2,4
1990	5 973 545	5 504 196	90 189	55 869	1,5	2,3	- 3,0	3,9
1991	5 547 593	5 144 758	83 125	50 472	- 7,1	- 6,5	- 7,8	- 9,7
1992	5 719 808	5 345 886	85 075	53 480	3,1	3,9	2,3	6,0

Source : Aéroport de Genève-Cointrin

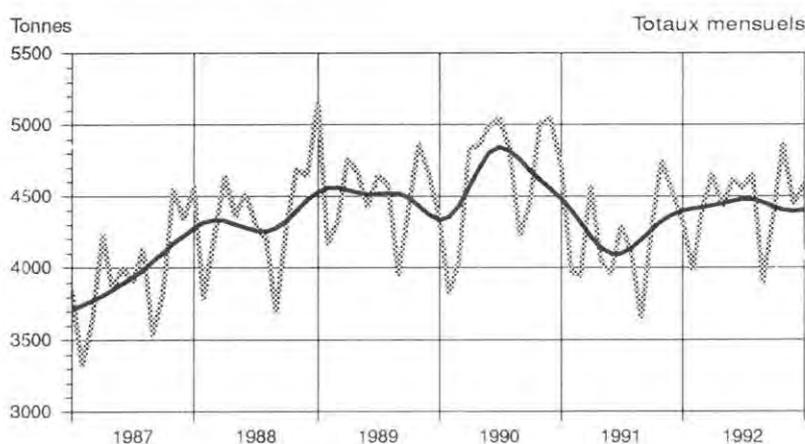
Graphique 12.a

Passagers du trafic commercial local à l'aéroport de Cointrin



Graphique 12.b

Fret local à l'aéroport de Cointrin



### 13. Commerce de détail

---

A l'échelon national, les chiffres d'affaires du commerce de détail progressent de 0,6 % en une année en valeur nominale. En termes réels, ils sont en recul de 0,5 %. Rappelons que la statistique fédérale, source de ces chiffres, porte par définition sur les marchandises; elle ne couvre donc pas les services. Le précédent repli en termes réels date de 1981 et 1982. Des baisses non négligeables avaient aussi été enregistrées dans les années 1973-1975.

L'évolution continue d'être positive pour l'alimentation et les boissons (+ 1,1 % en termes réels). La décade se poursuit par contre pour l'habillement et les textiles (- 3,0 %), dont les chiffres d'affaires en termes réels ne cessent de se replier depuis 1987. Pour les autres marchandises in globo, après des années de progression, une baisse de 1,4 % en termes réels est enregistrée.

**Canton de Genève** (texte préparé par la Chambre de commerce et d'industrie de Genève) :

Sur les 578 réponses enregistrées lors de notre enquête conjoncturelle 1992-1993, 62 concernent le commerce de détail. Les secteurs les plus représentatifs de cet échantillon sont le textile, les grands magasins, l'horlogerie et, dans une moindre mesure, les arts graphiques (librairies), les véhicules et les différents commerces de détail classés sous la rubrique "autres".

Avant la présentation des résultats de cette branche d'activité, il nous a paru important de soulever le problème de la pertinence de l'échantillon examiné : en effet, le commerce de détail dans sa définition comprend aussi bien le kiosque de quartier qu'un magasin comme la Migros. Or, nous ne possédons aucune donnée de pondération (par ex. le chiffre d'affaires en milliers de francs par répondeur) permettant d'affiner nos résultats. D'ailleurs, l'enquête se limite à donner une représentation "instantanée" de l'économie genevoise.

Néanmoins, en juxtaposant les résultats globaux du secteur de détail avec ceux des grands magasins (cf. pages 5 et 6 de notre supplément au CCIG-Info n° 4, *Enquête conjoncturelle 1992-1993, résultats par branche*), nous arrivons aux conclusions suivantes : l'évolution des indices des grands magasins suit assez fidèlement celle de l'ensemble des détaillants genevois. En effet, 60 détaillants sur 62 n'augmenteront pas, voire réduiront leurs effectifs, alors que 5 grands magasins sur 5 en feront de même. 55 détaillants sur 62 diminueront leurs investissements, alors que les 5 grands magasins en feront de même. Les rapports sont similaires quant à la rentabilité 92 et 93; ils sont moins bons quant au chiffre d'affaires.

De façon générale et pour tous les secteurs confondus, près de 45 % des commerces de détail membres de la CCIG ont observé une diminution de leur volume d'affaires en 1992, contre 28,5 % une hausse. Ce rapport est de 36,1 % contre 30,1 % pour le commerce de gros.

Concernant la rentabilité en 1992, celle-ci a diminué pour 48,4 % des répondants et augmenté pour 24,2 % d'entre eux. Cette baisse du volume d'affaires et de la rentabilité sont imputables à la mauvaise conjoncture actuelle, au chômage et à la baisse du pouvoir d'achat des Genevois.

Dans la pratique, ces résultats sont vérifiés par un grand centre commercial genevois, regroupant plusieurs détaillants, qui annonce une légère baisse, de 1,5 %, du volume d'affaires par rapport à l'année précédente, avec un mois de décembre 1992 particulièrement florissant, tout en indiquant une fréquentation stable des visiteurs.

Quelques résultats plus spécifiques :

**Grands magasins** : léger tassement du volume d'affaires, tassement un peu plus significatif de la rentabilité. Pour 1993, ce secteur annonce une baisse sensible des investissements et de l'embauche. A propos des difficultés économiques, une grande chaîne de distribution de la place note une modification sensible du comportement des consommateurs, qui font preuve de plus de prudence dans leurs dépenses et accordent d'autant plus d'attention aux ventes promotionnelles. La diminution de l'achat moyen a pu donc être compensée par un accroissement sensible du nombre de clients, ce qui a permis à ce groupe de terminer l'année avec un chiffre d'affaires total en très légère progression. L'indice interne de ses prix a été marqué par une déflation de 1,4 %. C'est surtout le secteur alimentaire qui a bénéficié de cette baisse : la viande (- 7,3 %), les fruits (- 4,4 %) et les légumes (- 5,7 %).

**Textiles** : à la fin du premier semestre 1992, il y avait un nombre égal de répondants misant sur une augmentation ou sur une diminution du chiffre d'affaires. Le constat a été identique en terme d'emploi. Fin 1992, 9 entreprises ont vu leur chiffre d'affaires global de l'année diminuer, contre 6 augmenter. Six d'entre elles licencieront en 1993, une augmentera son effectif (sur un total de 18 réponses). Les indices de rentabilité pour 1992 et 1993 ne sont par ailleurs pas excellents. L'année écoulée a donc été difficile; 1993 risque de l'être également, à moins que l'on assiste à une reprise de la consommation genevoise.

**Horlogerie-bijouterie** : 56 % des répondants réalisent leur chiffre d'affaires à l'étranger, et un quart à raison de plus de 90 %. 48 % d'entre eux ont pour stratégie de développement la recherche de nouveaux marchés, ce qui explique l'optimisme relatif de la branche pour l'année en cours. Un cinquième des répondants augmenteront leurs investissements en 1993, ce qui est l'un des meilleurs taux observés. Quelques détaillants nous ont annoncé des résultats 1992 inattendus parce qu'excellents. Les commerçants de gros observent une concurrence étrangère de plus en plus vive, notamment de fabricants utilisant dans les limites de la légalité le label Swiss Made.

#### 14. Banques (texte préparé par le Groupement des établissements de crédit de la place de Genève)

---

1992 L'année, sur le plan mondial, a été marquée par la généralisation de la crise économique.

En Suisse, la crise, déjà bien marquée à Genève, s'étend à l'ensemble du pays avec un taux de chômage inhabituel. Le franc suisse, en raison de l'évolution de la situation politique internationale, n'est plus la "monnaie refuge" dont nous avons bénéficié dans le passé. A ceci s'ajoute le transfert constant de fonds créanciers vers des formes de placements mieux rémunérés, tels que les placements fiduciaires. Notre monnaie, étant moins recherchée, a dû se rapprocher des autres monnaies en matière de taux d'intérêts débiteurs qui restent élevés. Les crédits sont restés chers en dépit de diminutions quelquefois symboliques des taux.

Ces problèmes de refinancement, ainsi que ceux du secteur immobilier plus particulièrement, ont causé certaines difficultés au secteur bancaire et ont engendré des restructurations qui vont se développer en 1993.

1993 *En Suisse, le récent rejet de l'EEE risque d'accroître les difficultés conjoncturelles existantes et, de même que les années précédentes, le produit intérieur brut réel diminuera, lié à un nouveau recul des investissements et à une baisse de la consommation. Le chômage ne pourra que s'aggraver, malheureusement, pour atteindre peut-être une moyenne nationale de 5 %.*

*En raison des difficultés budgétaires de l'Etat et d'une réglementation excessive, la relance sera plus lente, même si les taux d'intérêts continuent à baisser. Le secteur financier restera soumis à une concurrence extérieure et intérieure accrue et le redimensionnement en cours se poursuivra.*



## 15. Secteur international

---

### 1992 Emplois

En mars 1992, le nombre de personnes occupées dans le secteur international<sup>1</sup> s'établit à 27 764, soit 1,0 % de plus qu'une année auparavant.

Depuis la dernière enquête, l'effectif du personnel occupé dans les **15 organisations internationales gouvernementales** (OIG) est passé de 21 207 à 21 698, enregistrant une progression de 2,3 %. Il a augmenté dans 9 organisations et reculé dans 6.

La dérive des lieux de résidence et le repli des fonctionnaires d'origine suisse se poursuivent. L'effectif des fonctionnaires résidant dans le canton recule de 0,6 % au profit de la France voisine (+ 4,4 %) et du canton de Vaud (+ 2,4 %). En mars 1992, 44,2 % des fonctionnaires habitent dans le canton de Genève, 9,1 % dans un autre canton et 46,7 % en France. Comme chaque année, le nombre de fonctionnaires d'origine suisse diminue (- 0,8 %); leur part se fixe à 11,7 %.

Dans les **missions permanentes**, l'effectif du personnel est estimé à 3 384 en mars 1992, enregistrant une baisse de 1,7 % par rapport à l'année précédente.

Les emplois des **10 principales organisations internationales non gouvernementales** (OING), lesquelles rassemblent environ 3/4 des effectifs occupés par ce type d'organisation, s'établissent à 2 682, soit 5,1 % de moins que l'an passé. L'effectif est en repli dans 6 organisations, en baisse notable dans deux d'entre elles, et en hausse dans les 4 autres.

Dans les OING, la part du personnel résidant dans le canton et la proportion d'employés suisses (respectivement : 63,8 % et 45,4 %) sont traditionnellement plus élevées que dans les OIG. En 1992, la dérive des lieux de résidence se poursuit; la France loge 14,3 % des employés et le canton de Vaud 21,9 %. Par contre, l'effectif des Suisses progresse - modestement - pour la deuxième année consécutive (+ 0,7 %).

### 1991 Réunions internationales

Après le record de 1990, l'activité confédérale des **OIG** est en repli, mais reste très soutenue : 1 672 réunions internationales ont eu lieu (- 6,6 %), réunissant 90 292 délégués et experts (- 11,4 %) en 17 979 séances (+ 25,4 %). Ces évolutions laissent entendre que l'on s'est réuni moins nombreux, mais plus longtemps, pour un nombre de conférences moindre.

Dans les **OING**, ce mouvement de recul s'étend à tous les agrégats relevés : 685 réunions (- 9,3 %) en 3 054 séances (- 16,7 %) regroupant 15 234 délégués (- 2,8 %).

---

1. Défini ici comme l'ensemble formé par les organisations internationales gouvernementales, les missions permanentes et les 10 principales organisations internationales non gouvernementales.

Tableau 15.1

Canton de Genève

**Emplois dans le secteur international**

Situation en mars

	Organisations gouvernementales <sup>1)</sup>			Missions permanentes	Organisations non gouvernementales <sup>2)</sup>
	Fonctionnaires	Autres personnes	Total		
1987	12 022	3 606	15 628	3 099 <sup>e</sup>	2 736
1988	11 979	4 033	16 012	3 243 <sup>e</sup>	2 673
1989	12 095	7 801	19 896	3 366 <sup>e</sup>	2 663
1990	12 094	8 926	21 020	3 592 <sup>e</sup>	2 707
1991	12 168	9 039	21 207	3 443 <sup>e</sup>	2 826
1992	12 406	9 292	21 698	3 384 <sup>e</sup>	2 682

1) Les 15 organisations gouvernementales en 1992 : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, OIM, UI, OIPC, UPOV et BITH.

2) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

Tableau 15.2

Canton de Genève

**Réunions internationales accueillies par les organisations internationales**

	Organisations gouvernementales <sup>1)</sup>						Organisations non gouvernementales <sup>2)</sup>		
	Total			dont organisations du système des Nations Unies			Réunions	Séances	Délégués et experts
	Réunions	Séances	Délégués et experts	Réunions	Séances	Délégués et experts			
1986	1 238	11 431	72 677	1 066	10 658	54 231	546	2 487	14 070
1987	1 317	12 751	82 172	1 117	11 897	59 213	537	2 505	11 285
1988	1 392	11 564	77 415	1 195	10 682	56 403	580	2 425	10 355
1989	1 449	13 154	78 536	1 266	12 270	60 981	706	3 069	13 994
1990	1 791	14 339	101 914	1 559	12 941	71 634	755	3 667	15 679
1991	1 672	17 979	90 292	1 408	16 831	66 372	685	3 054	15 234

1) Les 15 organisations gouvernementales en 1992 : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, OIM, UI, OIPC, UPOV et BITH.

2) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

## 15. Secteur international (suite)

---

### 1991 Dépenses

En 1991, le montant total des dépenses engagées par les **OI couvertes par l'enquête** se fixe à 2,999 milliards de francs, soit 10,6 % de plus que l'année précédente. Si l'on tient compte du renchérissement intervenu, l'augmentation se fixe à 4,8 %.

Le montant total des dépenses engagées par les **OIG** établies à Genève enregistre une hausse nominale de 10,0 % (+ 4,3 % en termes réels) entre 1990 et 1991, pour s'établir à 2,617 milliards de francs. Il augmente dans pratiquement toutes les organisations (stabilité dans l'une).

Le coût salarial augmente en 1991 de 14,2 % (+ 8,2 % en termes réels), la hausse étant de 13,1 % pour les salaires nets et de 17,3 % pour les cotisations sociales. La progression de la masse salariale est sensiblement plus forte que les années précédentes, en raison notamment des ajustements intervenus dans l'échelle des traitements de la plupart des organisations. Les dépenses courantes pour d'autres biens et services se tassent en 1991 : + 2,5 % en termes nominaux; – 2,8 % en termes réels. L'année passée, elles avaient déjà reculé de 0,5 % en valeur nominale.

En 1991, le coût salarial total des OIG s'établit à 1,720 milliard et représente 65,7 % du total des dépenses. La part des autres dépenses courantes est de 20,3 %, celle des investissements de 14,0 %.

Parmi les 2,617 milliards dépensés par les OIG, 1,463 revient à la Suisse sous forme de salaires versés à des personnes résidant en Suisse ou sous forme de montants versés à des entreprises établies dans le pays suite à l'achat de biens et services. Ce montant est supérieur de 11,3 %, en valeur nominale, à la somme correspondante de 1990 (+ 5,4 % en termes réels).

Les dépenses des **10 principales OING** se fixent à 383 millions de francs en 1991, en hausse nominale de 14,6 % (+ 8,6 % en termes réels) par rapport à 1990. Malgré le recul des emplois (– 5,1 %), le coût salarial total progresse de 8,0 % (+ 2,4 % en termes réels). L'augmentation est plus forte pour les autres dépenses courantes (+ 23,8 %) et les investissements (+ 62,6 %). Le montant de ces derniers est volatil par nature et les variations ont été particulièrement marquées ces dernières années.

En 1991, le coût salarial de ces OING se fixe à 258 millions et représente 67,4 % du total de leurs dépenses. La part des autres dépenses courantes est de 25,1 %, celle des investissements de 7,5 %.

En 1991, le **coût salarial total des OI couvertes par l'enquête** se fixe à 1,978 milliard, dont 1,437 en salaires nets, le reste en cotisations sociales. A titre de comparaison, la somme des salaires versés dans le canton (organisations internationales gouvernementales exclues) est estimée à 12,747 milliards en 1991 et le revenu cantonal genevois s'est élevé à 20,271 milliards en 1990 (le chiffre de 1991 n'est pas encore disponible). En raison des lieux de résidence des fonctionnaires internationaux, une grande part de leur masse salariale est dépensée à l'extérieur du canton; il n'en reste pas moins que le chiffre est loin d'être négligeable par rapport au revenu cantonal et à la somme des salaires versés dans le canton.

Tableau 15.3

Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales gouvernementales<sup>1)</sup>, en milliers de francs

	Dépenses courantes			Dépenses d'investissements			Total
	Coût salarial total	Autres biens et services	Total	Biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	
1986	1 280 109	439 317	1 719 426	221 531	60 707	282 238	2 001 664
1987	1 254 528	526 023	1 780 551	235 618	73 137	308 755	2 089 306
1988	1 334 081	443 372	1 777 453	228 404	56 568	284 972	2 062 425
1989	1 417 911	521 164	1 939 075	224 910	66 222	291 132	2 230 207
1990	1 506 201	518 560	2 024 761	271 812	81 490	353 302	2 378 063
1991	1 720 144	531 775	2 251 919	299 061	65 531	364 592	2 616 511

1) Les 15 organisations gouvernementales en 1992 : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE, et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, OIM, UI, OIPC, UPOV et BITH.

Tableau 15.4

Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales non gouvernementales<sup>1)</sup>, en milliers de francs

	Dépenses courantes			Dépenses d'investissements			Total
	Coût salarial total	Autres biens et services	Total	Biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	
1986	211 006	86 024	297 030	11 119	16 217	27 336	324 366
1987	211 497	69 785	281 282	14 055	19 452	33 507	314 789
1988	201 211 <sup>2)</sup>	70 937	272 148	10 373	4 953	15 326	287 474
1989	214 602	82 850	297 452	27 384	26 900	54 284	351 736
1990	238 965	77 590	316 555	14 101	3 573	17 674	334 229
1991	258 175	96 036	354 211	20 261	8 469	28 730	382 941

1) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

2) Pour l'une des organisations, le coût salarial indiqué en 1988, conforme aux conventions de l'enquête, ne correspond plus exactement à l'agrégat fourni auparavant. Il en résulte une légère rupture de série.

## 16. Commerce extérieur

1992 Pour la troisième année consécutive, Genève achète moins à l'extérieur. Les importations ont atteint 6,204 milliards de francs contre 6,461 en 1991, soit - 4 %. En revanche, les exportations sont en progression. Elles se fixent à 8,599 milliards de francs, soit 5,9 % de plus qu'il y a un an, sans toutefois retrouver le niveau record de 1990 (8,861 milliards de francs). Le canton est le centre d'un important commerce de marchandises de très haute valeur, les métaux précieux et pierres gemmes, dont les mouvements ne reflètent pas forcément la conjoncture locale. Nous excluons donc cette rubrique de notre analyse des évolutions. Ainsi, la baisse apparente des **importations** de matières premières et demi-produits (- 3,9 %) se transforme-t-elle en une croissance, faible il est vrai, de 1,0 %, si l'on tient compte de la remarque ci-dessus. La moindre valeur des achats de produits énergétiques (- 6,7 %) reflète des baisses de prix, les quantités ayant augmenté de près de 80 000 tonnes (+ 12 %). La demande de biens d'équipement étrangers faiblit encore : elle était de 780 millions de francs à son sommet en 1989, elle se place à 665 millions de francs en 1992, en baisse de 20 millions de francs (- 1,8 %) par rapport à 1991, ce qui montre une faiblesse persistante des investissements. Evolution semblable pour les biens de consommation, dont les achats hors de Suisse se réduisent de 132 millions de francs (- 4,3 %). Cette baisse se décompose en un recul de 9,7 % pour les biens alimentaires et de 4,7 % pour les biens durables. Les achats de biens de consommation non durables restent pratiquement inchangés (+ 0,8 %). Géographiquement, on observe que les achats en provenance d'Europe (toujours sans les métaux précieux et pierres gemmes) ont reculé de 4,1 % (- 4,0 % pour les pays de la CEE et - 7,7 % pour ceux de l'AELE). Baisse également pour les pays asiatiques (- 7,2 %), mais augmentation des achats au Japon (+ 16,6 %) et à Hong-Kong (+ 7,9 %). Regain d'achats aux Etats-Unis (+ 5,1 %) ainsi que dans le reste du continent américain (+ 15,5 %).

Du côté des **exportations**, on observe une reprise significative, en particulier si l'on tient compte de la remarque sur les métaux précieux et pierres gemmes : la croissance atteint 9,4 %. C'est l'ordre de grandeur de la hausse des exportations horlogères (+ 8,6 %) et de la bijouterie-joaillerie (+ 8,1 %). Bonne tenue également du secteur des machines, appareils et électronique : au total + 7,6 %, dont + 4,3 % pour les machines et + 16,6 % pour l'industrie électrique et électronique. Croissance encore dans la chimie (+ 6,0 %) et l'industrie des métaux (+ 3,2 %). Un fait saillant : le quasi-doublement des exportations agro-alimentaires (secteur étroit il est vrai : moins de 2 % de la valeur totale exportée). Pour les exportations, la CEE reste notre plus grand débouché : la croissance de ce marché est de 4 %. L'ouverture à l'Est se caractérise par de petits marchés en forte croissance. Plus à l'est encore, les ventes à l'Asie s'accroissent d'un quart (+ 24,5 %). Ce résultat est dû en partie à Hong-Kong (+ 13,5 %) mais il est tempéré par le Japon (- 4,2 %) et il résulte surtout d'une très forte croissance des autres pays asiatiques. Les exportations à destination de l'Amérique reculent (- 5,1 %), en particulier pour les Etats-Unis (- 9,7 %).

1993 *Comme élément prospectif, on ne possède que les prévisions pour la Suisse émises par les différents instituts spécialisés. Rappelons qu'elles portent non seulement sur les biens (comme dans le texte ci-dessus) mais aussi sur les services. Pour 1993, ces instituts concordent (sauf deux d'entre eux) et prévoient une croissance des importations de 0,3 à 1 %, et des exportations de 0,9 à 2,5 % (à francs constants).*

Graphique 16

Canton de Genève

### Commerce extérieur du canton, en milliards de francs

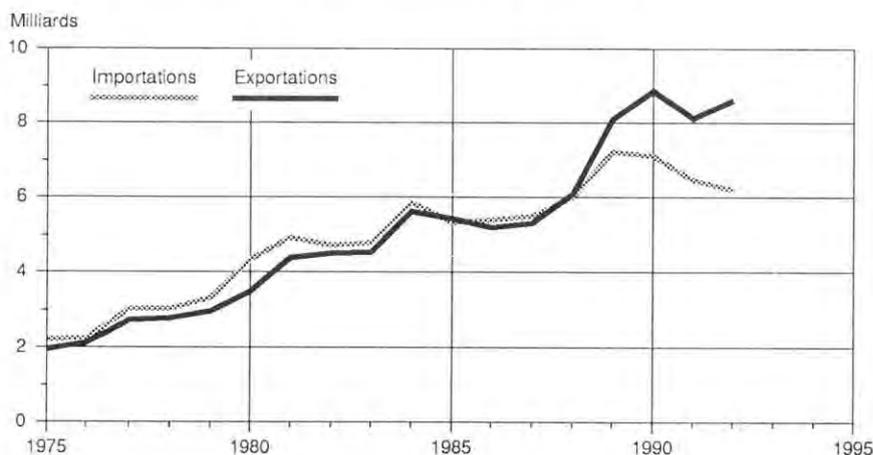


Tableau 16.1

Canton de Genève

Commerce extérieur du canton de Genève<sup>1)</sup>, en poids et en valeur

	Importations			Exportations			Balance commerciale Mio F <sup>2)</sup>	Taux de couverture <sup>3)</sup> %
	1 000 tonnes	Mio F <sup>2)</sup>	F/Tonne	1 000 tonnes	Mio F <sup>2)</sup>	F/Tonne		
1987	2 584	5 506	2 130	139	5 328	38 281	- 178	97
1988	2 236	6 009	2 688	112	6 106	54 751	98	102
1989	2 451	7 226	2 948	110	8 100	73 586	874	112
1990	2 394	7 121	2 975	153	8 861	58 004	1 741	124
1991	2 087	6 461	3 096	228	8 120	35 614	1 659	126
1992	1 636	6 204	3 792	253	8 599	33 988	2 395	139

1) Le commerce extérieur du canton est défini par rapport à l'étranger. Les échanges entre cantons sont donc exclus.

2) Les différences dues aux chiffres arrondis ne sont pas rectifiées.

3) Rapport entre les exportations et les importations.

Tableau 16.2

Canton de Genève

Commerce extérieur du canton de Genève<sup>1)</sup>, par région, en 1992

	Importations			Exportations		
	1 000 tonnes	Mio F <sup>2)</sup>		1 000 tonnes	Mio F <sup>2)</sup>	
		1992	Var. 91-92 en %		1992	Var. 91-92 en %
<b>Europe</b>	1 576	3614	- 3,5	227	3 779	3,7
dont France	1 171	1 557	- 12,4	39	992	10,1
Italie	65	433	2,4	22	590	- 0,2
Grande-Bretagne	22	305	- 11,4	5	522	- 8,9
Allemagne <sup>3)</sup>	122	460	12,7	131	609	- 2,9
<b>Afrique</b>	6	42	- 22,2	5	85	4,9
<b>Asie</b>	34	1 343	- 4,9	9	3 293	10,0
dont Japon	28	484	5,5	1	491	- 1,6
Hong-Kong	0	260	0,6	1	1 075	13,9
<b>Amérique</b>	20	1 199	- 3,4	11	1 385	2,8
dont Etats-Unis	10	966	- 4,1	4	1 051	- 1,6
<b>Océanie</b>	0	6	- 12,5	0	57	6,6
<b>Total</b>	<b>1 636</b>	<b>6 204</b>	<b>- 4,0</b>	<b>253</b>	<b>8 599</b>	<b>5,9</b>

1) Le commerce extérieur du canton est défini par rapport à l'étranger. Les échanges entre cantons sont donc exclus.

2) Les différences dues aux chiffres arrondis ne sont pas rectifiées.

3) Y compris l'ancienne RDA.

## 17. Faillites

---

1992 En 1992, l'Office des poursuites et des faillites (OPF) a enregistré 1 373 faillites définitives. Parmi celles-ci, 826 sont des successions répudiées et 92 concernent des particuliers non inscrits au RC (Registre du commerce); le reste, soit 455 faillites, se rapporte à des entreprises au sens large, c'est-à-dire indépendants compris. Les successions répudiées sont dues principalement à l'épuisement des ressources financières de personnes âgées placées en maison de retraite. Les faillites de particuliers non inscrits au RC résultent d'une procédure par laquelle ils demandent eux-mêmes leur mise en faillite. Ces particuliers sont, pour la plus grande part, des salariés; les autres sont de petits indépendants. Sur le plan conjoncturel, c'est l'évolution des faillites des entreprises au sens large (indépendants compris) inscrits au RC qui présente le plus d'intérêt.

Entre 1991 et 1992, cet effectif passe de 407 à 455, enregistrant une augmentation de 11,8 %; le saut le plus important a eu lieu en 1991 (+ 83,3 %), après une hausse de 32,9 % en 1990 déjà.

Dans ces chiffres, une faillite est une faillite, quelle que soit la taille de l'entreprise, et il n'est pas possible d'isoler les "grosses faillites" de celles qui touchent les petits indépendants, par exemple. Notons entre parenthèses que la taille de l'entreprise pertinente dans cette problématique est sans doute plus celle atteinte en période de santé économique que celle du moment de la faillite. L'OPF remarque toutefois que plusieurs faillites enregistrées en 1992 touchent des entreprises établies depuis longtemps et de taille moyenne (entre 15 et 100 emplois). Cela représente une aggravation de la situation par rapport à 1991 dans la mesure où le phénomène touchait alors surtout de petites entreprises, souvent encore en phase de démarrage. Cette extension des faillites à des entreprises de taille moyenne bien implantées pourrait se poursuivre en 1993, quitte à ce que l'effectif "brut" des faillites se stabilise.

Le nombre de réquisitions de poursuite passe de 164 858 en 1991 à 180 956 en 1992, enregistrant une progression de 9,8 %. Après une hausse de 16,8 % en 1991, cette augmentation témoigne aussi – si besoin était – de la dégradation de la situation économique.

Tableau 17

Canton de Genève

**Faillites définitives enregistrées dans le canton**

	Entreprises et particuliers inscrits au RC <sup>1)</sup>					Particuliers non inscrits au RC	Successions répudiées	Total général
	Industrie	Commerce	Services auxiliaires <sup>2)</sup>	Autres	Total			
1988	35	80	27	42	184	36	592	812
1989	20	96	31	20	167	45	666	878
1990	22	129	32	39	222	55	685	962
1991	28	251	40	88	407	66	756	1 229
1992	29	289	57	80	455	92	826	1 373

1) RC : Registre du commerce.

2) Banques, assurances, sociétés immobilières, hôtels, restaurants, transports.

Source : Office des poursuites et des faillites

## 18. Masse salariale

---

- 1992 La masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales non comprises) s'élève, en 1992, à 12,7 milliards de francs, soit 0,1 % de moins que l'année précédente. En 1991, la progression fut de 3,3 %.

L'augmentation moyenne de l'indice genevois des prix à la consommation ayant atteint 4,0 % entre 1991 et 1992<sup>1</sup>, la masse salariale enregistre un recul de 4,0 % en termes réels contre une baisse de 2,1 % pour la période correspondante précédente. Les indemnités de chômage, non comprises dans la masse salariale, peuvent être évaluées approximativement à plus de 290 millions de francs pour l'année 1992.

La nature des relevés laisse à penser qu'une partie des salaires enregistrés une année donnée peut concerner en fait l'année précédente, ce qui expliquerait les écarts surprenants observés dans les variations dès 1989. Ces chiffres doivent donc être interprétés avec prudence.

Cela dit, l'évolution 1991-1992 traduit incontestablement la poursuite du ralentissement de l'activité économique, à l'instar des autres indicateurs à disposition. Précisons qu'en 1991 et 1992, la croissance de la masse salariale du secteur public fut plus importante que celle du secteur privé. Toutefois, au cours de 1992, la croissance de la masse salariale du secteur public a accusé un net fléchissement. Rappelons que les salariés du secteur public ont vu leur allocation dite de rattrapage plafonnée ou supprimée et n'ont pas bénéficié, en juillet, d'indexation de salaire, contrairement à 1991. En outre, il est possible que la politique traditionnelle d'embauche de personnel temporaire ait été appliquée avec plus de parcimonie en 1992 qu'auparavant. Conjugués à la faible croissance de la masse salariale du secteur privé, touché de plein fouet par la forte progression du nombre de chômeurs, dont les indemnités n'apparaissent pas dans nos calculs, ces éléments expliquent le taux de croissance global négatif entre 1991 et 1992.

- 1993 *Selon les diverses prévisions macro-économiques disponibles pour la Suisse, la masse salariale pourrait augmenter, en termes nominaux, d'environ 2,0 % à 2,3 %. Comme le relève la Commission pour les questions conjoncturelles, les prévisions font état d'une augmentation nominale des salaires de l'ordre de 2,5 % à 3,0 % et d'un recul de l'emploi d'environ 1,0 %. Aussi, les améliorations salariales des années de haute conjoncture (promotions internes, primes d'ancienneté, etc.) n'auront-elles que des effets marginaux en 1993. A Genève, compte tenu de la gravité relative de la situation économique (taux de chômage, répercussions directes et indirectes de l'état des finances publiques, etc.), il est fort probable que la masse salariale n'atteigne pas les taux escomptés pour la Suisse.*

---

1. La hausse de l'indice de 4,0 % est calculée en divisant l'indice mensuel moyen 1992 (138,1) par celui 1991 (132,8).

Tableau 18

Canton de Genève

**Salaires versés par les entreprises du canton<sup>1)</sup>**

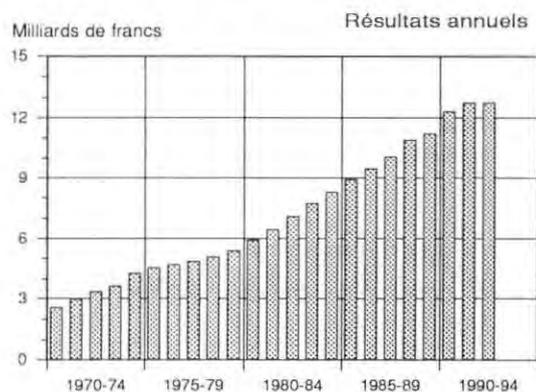
	Salaires versés 1000 F	Variation annuelle en %	
		Nominale	Réelle <sup>2)</sup>
1987	10 058 314	6,3	4,2
1988	10 896 755	8,3	6,0
1989	11 218 451	3,0	- 0,6
1990	12 337 208	10,0	5,1
1991	12 747 440	3,3	- 2,1
1992 <sup>P</sup>	12 729 975	- 0,1	- 4,0

1) Résultats de l'enquête trimestrielle auprès des administrations publiques, des grandes entreprises et des principales caisses de compensation du canton; organisations internationales gouvernementales non comprises.

2) Compte tenu de l'augmentation moyenne de l'indice genevois des prix à la consommation.

Graphique 18

**Salaires versés par les entreprises du canton**



## 19. Prix à la consommation

---

1992 Dans l'ensemble des pays industrialisés<sup>1</sup>, la hausse du niveau général des prix à la consommation se fixe à 2,9 % en 1992 (taux annuel en novembre), contre 3,7 % en 1991 à pareille époque. Le renchérissement a marqué le pas dans pratiquement tous les pays; le taux annuel est inférieur à 3,0 % dans plus d'une dizaine d'entre eux, dont le Japon (+ 0,7 %) et la France (+ 2,1 %); il s'établit à 3,0 % aux Etats-Unis, 3,7 % en Allemagne, 3,0 % au Royaume-Uni et à 3,7 % pour l'ensemble de la Communauté européenne. Bien que le rythme de la hausse des prix ait beaucoup ralenti en Suisse, il n'en reste pas moins que 7 pays seulement parmi les 24 que compte l'OCDE affichent en 1992 un taux annuel supérieur.

A l'échelon national, le taux annuel de renchérissement passe de 5,2 % en décembre 1991 à 3,4 % en décembre 1992.

A Genève, ce taux se fixe à 3,2 % à fin 1992, contre 5,5 % un an auparavant. Il recule pour quasiment toutes les subdivisions de l'indice (groupes, origines et genres de biens et services, à l'exception des marchandises durables). Les **biens et services indigènes** augmentent de 4,0 %; parmi eux, les **loyers** (+ 7,0 %) restent – et de loin – le principal moteur du renchérissement. Leur augmentation doit encore beaucoup aux relèvements passés des taux d'intérêt hypothécaires, dont l'impact se déploie à Genève progressivement dans le temps, ainsi qu'au rythme général du renchérissement, encore élevé en début d'année. Sans les loyers, l'augmentation des biens et services d'origine indigène se fixe à 2,8 %. Les **marchandises importées** progressent de 0,8 % en 1992. Parmi elles, les **produits pétroliers** reculent de 4,1 %. Contrairement à d'autres périodes, ils n'ont pas trop agité l'indice cette année. Sans eux, la hausse de l'indice général serait de 3,5 % à la place de 3,2 %, et la progression des marchandises importées se fixerait à 1,6 %.

Les **marchandises non durables** augmentent de 0,4 % en un an (sans les produits pétroliers : + 0,9 %). Les produits alimentaires achetés au détail reculent de 1,0 %, mais ce mouvement est dû principalement aux fruits et légumes, dont les variations sont souvent marquées. Les boissons achetées au détail progressent de 0,6 %. Le vin rouge (- 1,9 %) se découple du blanc (+ 1,5 %); la bière (+ 3,8 %) et les spiritueux (+ 3,9 %) devancent le reste du groupe. Les vêtements augmentent de 3,2 %. Des hausses supérieures à la moyenne des marchandises non durables sont enregistrées notamment pour les pneus (+ 8,2 %), les médicaments (+ 2,5 %) et les livres (+ 5,9 %).

Les **marchandises durables** progressent de 2,6 %, soit plus que l'an passé (+ 1,4 %). Citons, à titre d'exemple, les meubles (+ 3,7 %), les ustensiles de cuisine et la vaisselle (+ 5,1 %), les voitures neuves (+ 3,5 %).

Pour les **services privés**, la hausse se fixe à 5,9 %. Les loyers en forment la composante la plus active (en termes d'impact sur l'indice général). Au restaurant, les repas et les boissons augmentent, respectivement, de 3,9 % et de 2,7 %. Citons encore la progression des assurances RC (+ 11,7 %), des services des garagistes (+ 8,1 %), l'adaptation des prestations médico-dentaires (+ 5,1 %), la hausse des spectacles (+ 6,1 %), des cours de formation (+ 5,6 %) et des vacances (+ 5,0 %).

Les **services publics** progressent de 0,8 % en 1992, après des adaptations massives l'année précédente. Ajustement à la baisse pour le gaz (- 7,2 %), mais à la hausse pour les CFF (+ 9,9 %) et les PTT (+ 4,1 %). Sur une période de 10 ans, soit entre la base de l'indice actuel (décembre 1982) et décembre 1992, l'indice général augmente de 39,8 %, les tarifs des PTT de 19,3 %, ceux des CFF de 50,1 %. Ce dernier chiffre est à rapprocher de la hausse des services privés (+ 63,2 % en dix ans); à titre illustratif, il est inférieur à l'augmentation du café pris au restaurant (+ 52,5 %), des services des garagistes (+ 91,3 %) et des cours de formation (+ 112,4 %).

---

1. Total OCDE, à l'exclusion de la Turquie (+ 68,6 %).

Tableau 19

Canton de Genève

**Indice genevois des prix à la consommation**

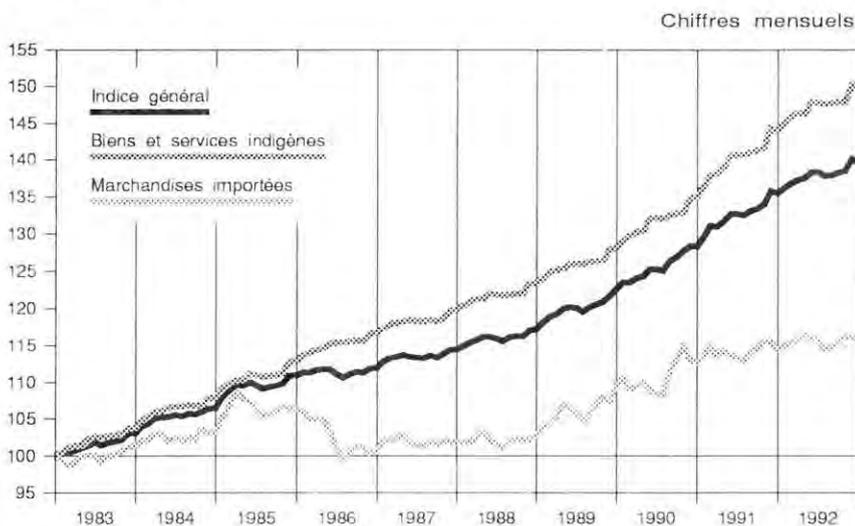
Variation annuelle, calculée de décembre à décembre, selon le groupe de dépenses, le genre de biens et l'origine des biens, en pour cent

	1987	1988	1989	1990	1991	1992
<b>Indice général</b>	<b>2,2</b>	<b>2,4</b>	<b>4,6</b>	<b>4,7</b>	<b>5,5</b>	<b>3,2</b>
<b>Groupe de dépenses</b>						
Alimentation	1,5	1,8	3,4	3,5	4,2	- 0,1
Boissons et tabacs	1,1	0,8	4,3	5,7	3,6	1,6
Habillement	2,4	1,7	2,9	5,6	3,7	3,1
Loyer	4,4	4,9	5,3	8,2	8,0	7,0
Chauffage et éclairage	1,2	- 1,3	26,6	- 4,9	- 6,8	- 2,5
Aménagement et entretien du logement	1,3	1,4	3,0	4,4	4,8	3,4
Transports et communications	0,6	1,7	4,8	3,5	4,9	4,5
Santé et soins personnels	3,4	2,2	2,4	4,0	9,4	0,5
Instruction et loisirs	2,0	2,6	3,2	4,6	6,4	4,1
<b>Genre de biens</b>						
Marchandises	1,3	1,2	4,6	3,3	2,5	0,8
· Marchandises non durables	1,3	1,3	5,1	3,5	2,7	0,4
· Marchandises durables	1,4	0,9	2,2	2,4	1,4	2,6
Services	3,0	3,4	4,5	5,8	8,0	5,2
· Services privés	3,7	3,8	4,9	6,6	7,4	5,9
· Services publics	- 0,9	0,8	2,0	0,6	12,2	0,7
<b>Origine des biens</b>						
Marchandises et services indigènes	2,6	2,9	3,8	5,4	6,8	4,0
Marchandises importées	1,0	1,0	6,8	2,6	1,7	0,8
<b>Variation des moyennes annuelles de l'indice général</b>						
	1,9	2,2	3,6	4,6	5,6	4,0
<i>Pour information : indice suisse</i>						
Variation annuelle (déc.-déc.)	1,9	1,9	5,0	5,3	5,2	3,4
Variation des moyennes annuelles	1,4	1,9	3,2	5,4	5,9	4,0

Graphique 19.a

**Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) selon l'origine des biens**

Chiffres mensuels



## 19. Prix à la consommation (suite)

---

Au bout du compte, le rythme général de la hausse des prix a décéléré assez brutalement, passant de 5,5 % fin 1991 à 4,3 % en juin, puis 3,2 % en décembre 1992. Ce dernier taux est en-deçà des prévisions émises en début d'année. Le ralentissement de la hausse des prix – attendu et considéré comme positif – accompagne donc celui – assez brutal lui aussi – de la marche des affaires, dont il n'y a pas lieu de se réjouir. Encore heureux que ce pays ne subisse pas à la fois récession et renchérissement élevé ! Et si la composante indigène du renchérissement reste plus vivace que la composante importée, l'écart entre les deux doit beaucoup aux loyers. Sans ceux-ci, le taux annuel se fixe à 2,2 %, ce qui donne, d'une part, une image encore plus atténuée des pressions à la hausse des prix, d'autre part, une idée de l'impact de ce seul poste de dépenses sur le budget des ménages.

- 1993 *Selon les prévisions économiques émises par les principaux instituts universitaires et les grandes banques, le rythme du renchérissement devrait encore ralentir en Suisse en 1993. Au cours du premier semestre, le niveau général des prix à la consommation pourrait toutefois être influencé par les adaptations traditionnelles des tarifs publics et par la hausse des taxes sur l'essence (pour peu que celle-ci ne soit pas refusée par le peuple). Pour l'ensemble de l'année, les taux de renchérissement prévus se tiennent pour la plupart dans une fourchette de 2,5 à 3,5 %.*

*Même si les taux d'intérêt s'orientent à la baisse, y compris les taux hypothécaires, les loyers resteront l'un des moteurs du renchérissement. En raison de la durée des baux à Genève, les effets de la dernière hausse du taux hypothécaire de référence ne sont sans doute pas encore épuisés. De plus, les loyers sont adaptables au renchérissement général pour une certaine part de celui-ci, ce qui induit un potentiel d'augmentation continu.*

*Sur le front pétrolier, la situation du marché en termes d'offre et de demande laisse supposer que les prix resteront au niveau assez bas qui est le leur. Bien entendu, ce marché reste, par essence, sujet à des fièvres soudaines instillées par les tensions politiques, en particulier celles venues de Bagdad. Resterait aussi à surveiller l'évolution du dollar américain, qui pourrait pousser à la hausse les prix de marchandises importées, pétrole en particulier.*

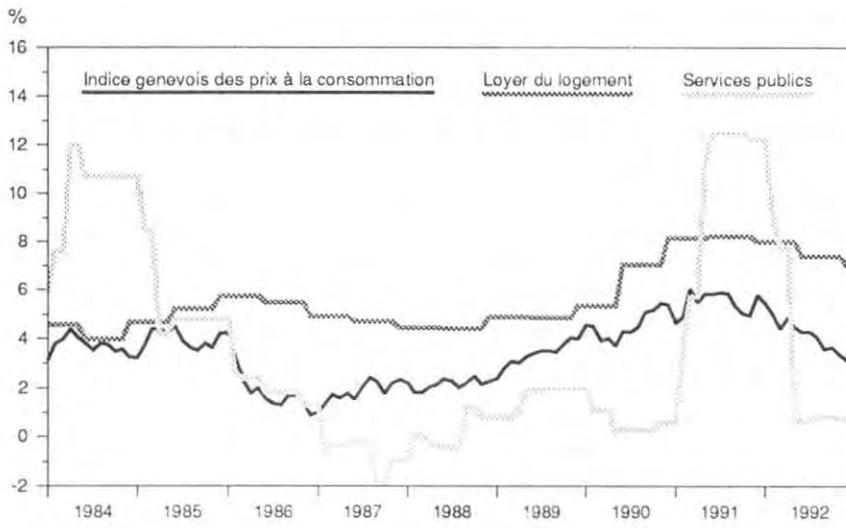
*En ce qui concerne les autres biens et services, les pressions inflationnistes semblent maintenant très édulcorées par la mollesse de la demande et par les marges inutilisées des capacités de production.*

*Sur la base des éléments précités, le taux annuel de renchérissement à Genève (glissement décembre-décembre) devrait se tenir lui aussi dans une fourchette de 2,5-3,5 %. Un taux de 2,5 % supposerait, par exemple, un net recul de la progression des loyers (+ 5,0 %), un léger recul de la hausse des autres biens et services indigènes (+ 2,0 %), un pétrole stable (et sans hausse des taxes sur l'essence) et un léger recul de la hausse des autres marchandises importées (+ 1,0 %). Avec une augmentation de l'essence de 20 cts par litre, il faudrait, avec les chiffres précités, compter sur une hausse générale de l'ordre de 3,0 %.*

Graphique 19.b

Canton de Genève

Variation annuelle de l'indice genevois des prix à la consommation



**Collection «Aspects statistiques» : liste des cahiers parus**

N° 1	Février	1977	Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève
N° 2	Mars	1977	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1976
N° 3	Mai	1977	RFE 1975; Le secteur public à Genève
N° 4	Mai	1977	Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1976 et 1977
N° 5	Juin	1977	Évolution de l'emploi à Genève depuis 1973
N° 6	Février	1978	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1977
N° 7	Avril	1978	Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1977 et 1978
N° 8	Juin	1978	RFE 1975; Les emplois, évolution par branche
N° 9	Décembre	1978	Les Organisations internationales à Genève, 1977-1978
N° 10	Janvier	1979	Franc suisse et économie genevoise; Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse; Tourisme et hôtellerie
N° 11	Février	1979	Perspectives d'évolution de la population du canton
N° 12	Février	1979	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1978
N° 13	Mai	1979	Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1978 et 1979
N° 14	Mars	1980	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1979
N° 15	Mai	1980	Évolution de l'emploi à Genève
N° 16	Octobre	1980	RFE 1975; La dépendance économique des entreprises du canton
N° 17	Février	1981	Évolution des prix à la consommation; bilan 1980 et perspectives 1981
N° 18	Mars	1981	Les Organisations internationales à Genève, 1979-1980
N° 19	Mars	1981	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1980
N° 20	Avril	1981	Commerce extérieur du canton : résultats par groupe de marchandises, 1972-1980
N° 21	Juin	1981	Évolution semestrielle des loyers; résultats de mai 1981
N° 22	Octobre	1981	RFP 1980; 1. Population et ménages
N° 23	Octobre	1981	RFA 1980; Recensement de l'agriculture et de l'horticulture
N° 24	Novembre	1981	Population active à Genève, 1980
N° 25	Décembre	1981	Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse, 1978-1980
N° 26	Février	1982	Évolution semestrielle des loyers; rétrospective et résultats de novembre 1981
N° 27	Février	1982	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1981
N° 28	Février	1982	Évolution récente de la natalité à Genève
N° 29	Avril	1982	Évolution des prix à la consommation; bilan 1981 et perspectives 1982
N° 30	Octobre	1982	RFP 1980; 2. Structures de la population des communes
N° 31	Novembre	1982	Note sur l'évolution des divorces à Genève
N° 32	Décembre	1982	RFP 1980; 3. Structures de la population du canton
N° 33	Février	1983	Commerce extérieur du canton : emploi, nature, provenance et destination des marchandises, 1981
N° 34	Mars	1983	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1982
N° 35	Mai	1983	RFP 1980; 4. Ménages : composition et taille
N° 36	Juin	1983	Les emplois à Genève en 1982; enquête de septembre 1982
N° 37	Juin	1983	Prix à la consommation et loyers; évolution 1982-1983
N° 38	Septembre	1983	RFP 1980; 5. Bâtiments et logements
N° 39	Décembre	1983	Les revenus distribués par branche économique à Genève; salaires moyens à Genève et en Suisse
N° 40	Avril	1984	Évolution de l'emploi dans l'industrie genevoise, 1966-1982
N° 41	Juillet	1984	Prix à la consommation et loyers; évolution 1983-1984
N° 42	Décembre	1984	RFP 1980; 6. Population active et mouvements pendulaires
N° 43	Mars	1985	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin 1984
N° 44	Mai	1985	RFP 1980; 7. Conditions d'habitation des ménages (1)
N° 45	Juillet	1985	RFP 1980; 8. « « « (2)
N° 46	Août	1985	RFP 1980; 9. « « « (3)

N° 47	Septembre	1985	Le mouvement de fonds des CCP à Genève, 1960-1984
N° 48	Octobre	1985	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin 1985
N° 49	Janvier	1986	Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984
N° 50	Février	1986	Évolution de l'emploi à Genève
N° 51	Avril	1986	Commerce extérieur du canton : mode de transport (1972-1984), emploi et nature des marchandises (1982-1984)
N° 52	Juin	1986	RFP 1980; 10. Structure professionnelle de la population résidente active
N° 53	Novembre	1986	Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève
N° 54	Décembre	1986	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin 1986
N° 55	Février	1987	Économie genevoise : rétrospective 1986
N° 56	Juillet	1987	Prix à la consommation et loyers; évolution 1984-1986
N° 57	Septembre	1987	RFE 1985; 1. Les administrations publiques dans le canton
N° 58	Décembre	1987	Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986
N° 59	Février	1988	Économie genevoise : rétrospective 1987
N° 60	Septembre	1988	Évolution des prix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse
N° 61	Octobre	1988	RFE 1985; 2. Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)
N° 62	Novembre	1988	RFE 1985; 3. Évolution de l'emploi par branche économique 1975-1985
N° 63	Février	1989	La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève
N° 64	Février	1989	Économie genevoise : rétrospective 1988
N° 65	Février	1989	Logements inoccupés : résultats de l'enquête à Genève, aux 1 juin 1987 et 1988
N° 66	Mars	1989	RFE 1985; 4. Les entreprises établies à Genève
N° 67	Avril	1989	Variations et niveau des loyers en cas de changement de locataire
N° 68	Mai	1989	RFE 1985; 5. Évolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85
N° 69	Juin	1989	RFE 1985; 6. Établissements et personnes occupées dans le canton de Genève
N° 70	Août	1989	Les banques à Genève
N° 71	Novembre	1989	Note sur l'évolution des conceptions hors mariage, à Genève et en Suisse
N° 72	Janvier	1990	Le secteur international à Genève, bilan 1989
N° 73	Février	1990	Économie genevoise : rétrospective 1989
N° 74	Mars	1990	RFE 1985; 7. Le commerce de détail à Genève
N° 75	Juin	1990	Évolution des prix à la consommation (bilan 1989)
N° 76	Septembre	1990	Perspectives de population pour le canton de Genève jusqu'en 2010
N° 77	Septembre	1990	RFE 1985; 8. Valeur de la production dans le canton de Genève;
N° 78	Septembre	1990	RFE 1985; 9. Le secteur de la santé à Genève
N° 79	Octobre	1990	Représentation cartographique de données statistiques
N° 80	Octobre	1990	L'émigration des Suisses hors du canton de Genève
N° 81	Décembre	1990	Mouvement des entreprises dans le canton de Genève 1986-1989
N° 82	Mars	1991	Économie genevoise : rétrospective 1990
N° 83	Mai	1991	RFE 1985; 10. La dépendance économique à Genève
N° 84	Mai	1991	L'acquisition de la nationalité suisse dans le canton de Genève
N° 85	Juin	1991	Évolution et niveau des loyers à Genève; situation à fin 1990
N° 86	Février	1992	Économie genevoise : rétrospective 1991
N° 87	Janvier	1992	Bénéfice imposable des sociétés de capitaux à Genève Évolution des dépenses publiques du canton de Genève et de ses communes selon une optique fonctionnelle
N° 88	Octobre	1992	Transports et pendulaires à Genève : résultats de deux enquêtes
N° 89	Décembre	1992	Mélanges démographiques
N° 90	Décembre	1992	La structure des salaires à Genève en octobre 1991
N° 91	Mars	1993	Économie genevoise : rétrospective 1992